



**DELIBERATION N° 24/097 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT SUR LE SUIVI
DES ACTES DES INSTANCES 2023**

**CHI PIGLIA ATTU DI U RAPORTU NANT'À U SEQUITU
DI L'ATTI DI L'ISTANZE 2023**

SEANCE DU 26 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six juillet, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juillet 2024, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI-PAOLI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Xavier LACOMBE, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Louis POZZO DI BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Baptiste ARENA à Mme Serena BATTESTINI
M. Paul-Félix BENEDETTI à Mme Véronique PIETRI
M. Jean BIANCUCCI à Mme Paula MOSCA
Mme Valérie BOZZI à M. Xavier LACOMBE
Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Santa DUVAL à Mme Christelle COMBETTE
M. Pierre GUIDONI à M. Jean-Michel SAVELLI
M. Saveriu LUCIANI à M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Sandra MARCHETTI à Mme Françoise CAMPANA
M. Pierre POLI à Mme Vanina LE BOMIN
Mme Juliette PONZEVERA à Mme Véronique ARRIGHI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Jean-Louis SEATELLI à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
M. François SORBA à M. Hervé VALDRIGHI

Mme Charlotte TERRIGHI à M. Georges MELA

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Vanina BORROMEI, Antoine POLI, Julia TIBERI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, et notamment son article 22,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 3221-10-1 et L. 3311-2, et son titre II, livre IV, IV^{ème} partie, particulièrement ses articles L. 4221-5, L. 4231-7-1, L. 4231-8, L. 4231-8-2, L. 4422-1 et suivants,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/122 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant délégation d'attributions de l'Assemblée de Corse au Conseil exécutif de Corse et à son Président,
- VU** la délibération n° 22/044 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} avril 2022 autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à ester en justice,
- VU** les tableaux de bord de suivi des motions et des engagements pris dans le cadre des questions orales posées au Conseil exécutif et des actes des instances consultatives,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, amendé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du suivi de ses délibérations ainsi que de celles de sa Commission Permanente au titre de 2023.

ARTICLE 2 :

PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par le Conseil exécutif et son Président dans le cadre des délégations d'attributions consenties par l'Assemblée de Corse au titre des délibérations susvisées, pour la période allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 décembre 2023.

ARTICLE 3 :

PREND ACTE du suivi des motions adoptées par l'Assemblée de Corse en 2023.

ARTICLE 4 :

PREND ACTE du suivi des engagements pris par le Conseil exécutif dans le cadre des réponses aux questions orales posées en 2023.

ARTICLE 5 :

PREND ACTE du suivi des avis, motions et résolutions des instances consultatives : Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse (CESEC), Chambre des Territoires et Assemblea di a Giuventù en 2023, adoptées.

ARTICLE 6 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 26 juillet 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 25 ET 26 JUILLET 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

RAPORTU NANT'À U SEGUITU DI L'ATTI DI L'ISTANZE
2023

RAPPORT SUR LE SUIVI DES ACTES DES INSTANCES 2023

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport figure en annexe.

**SEGUITU DI L'ATTI DI L'ISTANZE DI A
CULLETTIVITA DI CORSICA
*ANNATA 2023***

**SUIVI DES ACTES DES INSTANCES DE LA
COLLECTIVITE DE CORSE
*ANNEE 2023***

**Raportu d'infurmazione di u Presidente di u
Cunsigliu esecutivu di Corsica**

**Rapport d'information du Président du
Conseil exécutif de Corse**



SUNTA - SOMMAIRE

Introitu / Préambule

- I.** Suivi des délégations d'attributions de l'Assemblée de Corse au Conseil exécutif de Corse et à son Président
- II.** Suivi des délibérations CPD et AC
- III.** Suivi des engagements pris dans les réponses aux questions orales et écrites
- IV.** Suivi des motions votées par l'Assemblée de Corse
- V.** Suivi des avis et motions des instances consultatives : Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, Assemblea di a Giuventù, Chambre des Territoires
- VI.** Eléments d'information sur les délais de saisine
- VII.** Suivi des avis de l'Assemblée sur les projets de lois ou décrets concernant la Corse
- VIII.** Projet de délibération

INTROITU / PREAMBULE

A trasparenza di l'azzione publica hè un scopu è un duveru di prima trinca per i rispunsevuli pulitichi.

La transparence de l'action publique est à la fois un enjeu et un devoir permanents pour tous les responsables politiques. Le serment (*ghjumentu*) prêté en juillet 2021 lors de la séance d'installation de la mandature, et la charte de l'élu local lue lors de la même séance, ont accru d'autant le devoir de « rendre compte » de l'action publique.

Cette ardente obligation façonne et alimente l'expression démocratique, répondant ainsi à la légitime demande des élus mais aussi des citoyens.

Le souhait du Conseil exécutif de Corse est de relever résolument ce défi en rendant compte à l'Assemblée de Corse de la complétude de son action, afin de permettre à l'organe délibérant de mieux exercer son contrôle sur l'organe exécutif, dans le cadre de l'équilibre des pouvoirs, clef de voûte du statut particulier.

Le Code général des collectivités territoriales fait déjà obligation au Conseil exécutif de soumettre à l'Assemblée un grand nombre de documents, selon des rythmes différenciés : compte administratif et ses annexes (L.4425-9 et L.4425-13), rapport d'activité de la Collectivité, de ses agences et offices (L.4422-27 CGCT), au titre de l'année précédente, actions en justice (L.4231-7-1), exercice du droit de préemption (L.4231-8-2), attribution des aides aux communes et leurs groupements (cf. règlements d'aides, qui prévoit la transmission pour information à la commission des finances de l'Assemblée), état des effectifs annexés au budget, état des rémunérations des élus, en amont de la session budgétaire, pour ne citer que quelques exemples. Ces démarches s'inscrivent plus globalement dans le respect du droit à l'information des élus (cf. notamment art.L.4422-32 CGCT).

En convergence avec ces exercices de « porté à connaissance », et dans le cadre de la troisième année de la mandature 2021/2028, le Conseil exécutif a choisi de rendre compte sous la forme d'un rapport d'information unique, de plusieurs types de démarches, relatives à l'année 2023, à savoir :

- Le compte-rendu des délégations d'attributions consenties par l'Assemblée (L.4221-5 CGCT),
- Le suivi des délibérations de l'Assemblée de Corse et de sa commission permanente (L.4422-27 CGCT),
- Le suivi d'engagements pris dans le cadre de réponses aux questions orales et écrites,
- Le suivi des motions votées par l'Assemblée (L.4422-27 CGCT),
- Le suivi des avis, motions et résolutions des instances consultatives,
- le respect des délais de saisine,
- le suivi des avis de l'Assemblée sur les projets de lois ou décrets concernant la Corse.

Comme l'an dernier, différentes catégories d'actes visés ci-dessus font l'objet de tableaux de bord sur des espaces numériques dédiés, régulièrement mis à jour, et accessibles aux élus des instances et à leurs collaborateurs. Il s'agit là encore de renforcer la capacité de contrôle des Conseillers/ères à l'Assemblée de Corse sur le Conseil exécutif, en s'appuyant sur des outils interactifs alimentés par le Secrétariat général du Conseil exécutif.

Les démarches ainsi retracées permettent de développer une fonction « mémorielle » dans la Collectivité, pour inviter les élus à mettre en perspective l'ensemble des phases du cycle de vie des rapports, et autres « actes » : questions orales et écrites, motions, avis, résolutions ; il arrive parfois que ces actes soient redondants, soit dans le cadre du même exercice, soit d'un exercice à l'autre. Les documents de synthèse qui suivent permettent de fait de parvenir à une meilleure traçabilité de l'ensemble des actes en question. Il s'agit en l'espèce de créer les conditions d'un véritable continuum délibératif, englobant tous les modes d'expressions et de dialogue offerts aux instances qui ont vocation à coopérer.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'information et des documents annexés.

I / COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS **CONFIEES PAR L'ASSEMBLEE DE CORSE AU CONSEIL** **EXECUTIF ET A SON PRESIDENT POUR L'ANNEE 2023**

Dans le cadre de la présente mandature, une délibération a été adoptée par l'Assemblée de Corse le 22 juillet 2021, en application des diverses dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui permettent à l'Assemblée de Corse de déléguer au Président du Conseil exécutif, pour la durée de la mandature, un certain nombre d'attributions.

Ainsi, dans le cadre de cette délibération n°21/122 AC, l'Assemblée de Corse a-t-elle confié au Conseil exécutif et à son Président, des délégations d'attributions dans 34 domaines.

Par ailleurs, la délibération n°22/044 AC du 1^{er} avril 2022 autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à intenter au nom de la Collectivité de Corse les actions en justice, et à défendre la Collectivité de Corse dans les actions intentées contre elle, à tout stade de la procédure, et ce, pour tout type d'acte de procédure et pour tout litige, devant toute juridiction, y compris pénale et quel que soit le degré de juridiction, ainsi que devant toutes les instances de médiation et de conciliation.

Le présent rapport recense l'ensemble des actes pris au cours du deuxième semestre 2023 par le Conseil exécutif et son Président au titre des délégations d'attributions que vous avez consenties.

SUNTA / SOMMAIRE

N°	Délégation	Délibération AC de délégation
1	Procéder à la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, aux opérations financières utiles à la gestion et au réaménagement des emprunts contractés, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et accomplir à cet effet tout acte nécessaire. Les délégations consenties en application de cet alinéa prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement	N°21/122 du 22/07/2021
2	Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 80 M€	N°21/122 du 22/07/2021
3	Prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 (dérogation à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat) et au a) de l'article L.2221-5-1 (dérogation de même type pour les régies pour les fonds provenant des excédents de trésorerie), sous réserve des dispositions du c) de ce même article	N°21/122 du 22/07/2021
4	Arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la Collectivité utilisées par ses services	N°21/122 du 22/07/2021
5	Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans, pour un montant total, toutes charges comprises, inférieur à 300 000	N°21/122 du 22/07/2021

N°	Délégation	Délibération AC de délégation
	€ par an lorsque la Collectivité est le preneur, et à 150 000 € par an lorsqu'elle est bailleur	
6	Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance dans la limite de 150 000 € par sinistre	N°21/122 du 22/07/2021
7	Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité, dont le montant de l'avance pouvant être consentie ou dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement est inférieur à 150 000 €	N°21/122 du 22/07/2021
8	Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges sans préjudice des dispositions de l'article L.4422-29 du CGCT qui lui permettent de le faire à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges	N°21/122 du 22/07/2021
9	Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €	N°21/122 du 22/07/2021
10	Fixer, sans préjudice des dispositions de l'article L.4221-4 du CGCT, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Collectivité à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes	N°21/122 du 22/07/2021
11	Prendre les décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du Code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la Collectivité	N°21/122 du 22/07/2021
12	Autoriser au nom de la Collectivité, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre	N°21/122 du 22/07/2021
13	Procéder, après avis du COREPA, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens dont la Collectivité est l'autorité de gestion	N°21/122 du 22/07/2021
14	Demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions	N°21/122 du 22/07/2021
15	Procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens de la Collectivité pour des projets n'entraînant pas la création ou la disparition d'une surface de plancher strictement supérieure à 2 000 m ²	N°21/122 du 22/07/2021
16	Fixer les tarifs des voies et voiries, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics dans les limites prévues au règlement de voirie adopté par l'Assemblée de Corse, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Collectivité qui n'ont pas un caractère fiscal	N°21/122 du 22/07/2021
17	Fixer les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme	N°21/122 du 22/07/2021
18	Attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds territoriaux	N°21/122 du 22/07/2021
19	Prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remise de dettes et d'abandons de créances	N°21/122 du 22/07/2021
20	Prendre, tant en qualité de pouvoir adjudicateur que d'entité adjudicatrice, toute décision, pour la durée du	N°21/122 du 22/07/2021

N°	Délégation	Délibération AC de délégation
	mandat, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la résiliation et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget	
21	Procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections fixées à l'occasion du vote du budget	N°21/122 du 22/07/2021
22	Procéder à l'affectation des autorisations de programme et d'engagement (y compris celles relatives aux dépenses imprévues), par arrêté délibéré en Conseil exécutif, dès lors que l'Assemblée de Corse a validé les autorisations correspondantes	N°21/122 du 22/07/2021
23	Exercer au nom de la Collectivité les droits de préemption dont celle-ci est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme ; et également déléguer ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien, dans les conditions fixées par l'Assemblée de Corse	N°21/122 du 22/07/2021
24	Prendre toutes mesures d'application (affectation et individualisation) des règlements d'aides et des schémas territoriaux, dans la limite des plafonds prévus et dans le cadre des modalités fixées auxdits règlements et schémas approuvés par l'Assemblée de Corse.	N°21/122 du 22/07/2021
25	Mettre en œuvre les mesures d'application des appels à projets, appels à propositions et appels à manifestation d'intérêts approuvés par l'Assemblée de Corse et signer les conventions afférentes	N°21/122 du 22/07/2021
26	Signer toute convention d'application de conventions-cadres approuvées par l'Assemblée de Corse	N°21/122 du 22/07/2021
27	Prendre toute décision prévue par le Code de l'Expropriation afin d'acquérir les emprises des projets, dans la limite de l'estimation de France Domaine, dès lors que l'Assemblée de Corse aura décidé de l'engagement des procédures correspondantes	N°21/122 du 22/07/2021
28	Signer les conventions et les accords de partenariat ne portant pas engagement financier de la Collectivité	N°21/122 du 22/07/2021
29	Lancer la mise à l'étude d'un projet et délimiter les terrains à affecter par ce projet des lors que l'Assemblée de Corse aura validé la programmation de l'opération et l'aura inscrite en étude à son budget	N°21/122 du 22/07/2021
30	Procéder, après approbation du projet routier par l'Assemblée de Corse, aux concertations règlementaires précédant le lancement de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique	N°21/122 du 22/07/2021
31	Prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre du SRDEII approuvé par l'Assemblée de Corse par délibération n°18/073 AC du 29 mars 2018	N°21/122 du 22/07/2021
32	Prendre toutes mesures de mise en œuvre du schéma territorial d'aide à la réussite et à la vie étudiante adopté par	N°21/122 du 22/07/2021

N°	Délégation	Délibération AC de délégation
	l'Assemblée de Corse par délibération n°21/089 AC du 30 avril 2021	
33	Engager les procédures de partage, demander le transfert de propriété des biens culturels publics, intégrer ces biens au patrimoine de la Collectivité, les déposer au sein des musées ou centres de conservation et d'études selon leurs lieux de découverte, signer les conventions de partage afférentes	N°21/122 du 22/07/2021
34	Intenter au nom de la Collectivité de Corse les actions en justice, et défendre la Collectivité de Corse dans les actions intentées contre elle, à tout stade de la procédure, y compris pénale et quel que soit le degré de juridiction, ainsi que devant toutes les instances de médiation et de conciliation	N°22/044 du 01/04/2022

- Procéder à la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion et au réaménagement des emprunts contractés, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et accomplir à cet effet tout acte nécessaire. Les délégations consenties en application de cet alinéa prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement :

DGA Affaires financières, européennes et des relations internationales

Date réalisation	Organisme prêteur	Dette en capitale à l'origine en €	Taux		Périodicité de remboursement	Annuité 1er exercice en €
			FRV	Index		
18/12/2023	SOCIETE GENERALE	40 000 000 €	3.93%	Euribor+0.60%	Trimestrielle	2025 – 3°763°867.09€
30/08/2023	CAISSE D'EPARGNE	49 290 000 €	0.40%	Livret A	Trimestrielle	2024 – 3 311°295.35€
03/08/2023	BANQUE DES TERRITOIRES	10 000 000 €	0.40%	Livret A	Annuelle	2024 – 461°035.52€

- Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 80 M€ :

DGA Affaires financières, européennes et des relations internationales

Date de mise en place	Organisme prêteur	Montant en €
13/12/2023 (Arrêté 2023-15947 du 23/11/2023))	CAISSE D'EPARGNE	40 000 000 €
09/01/2024 (Arrêté 2023-16609 du 11/12/2023)	SOCIETE GENERALE	40 000 000 €
Date de mise en place	Organisme prêteur	Montant en €

- Prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 (dérogation à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat) et au a) de l'article L.2221-5-1 (dérogation de même type pour les régies pour les fonds provenant des excédents de trésorerie), sous réserve des dispositions du c) de ce même article :

- Arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la Collectivité utilisées par ses services publics :

Identification du bien	Localisation du bien	Affectation

- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans, pour un montant total de charges comprises inférieur à 300 000 € par an, lorsque la Collectivité est preneuse, et à 150 000 € par an lorsqu'elle est bailleur :

Collectivité Preneur

DGA Patrimoine de la Collectivité de Corse, Moyens généraux et Commande publique

A la Direction des moyens généraux :

5a. Prises à bail :

Local pris à bail	Destination du bien pris à bail	Propriétaire du bien	Montant annuel du loyer en €	Durée du bail
BASTIA Erbaghjolu	FRAC	ELC INVEST – M. Casanova	213 505,20 €	9 ans
BASTIA Erbaghjolu	Archives de la Collectivité	SCI Maison des Artisans – M. Longo	77 760 €	9 ans

DGA Patrimoine de la Collectivité de Corse, Moyens généraux et Commande publique

A la Direction des moyens généraux :

5b. Résiliation de bail :

Local pris à bail	Destination du bien pris à bail	Propriétaire du bien	Montant annuel du loyer en €	Date de résiliation
NONZA	Dépôt subdivision Bastia Cap Golu	M. Christian ATLANI	944,28 €	30.09.2023
PRUNO	Dépôt subdivision Bastia Cap Golu	M. STORAI	1 304,88 €	21.07.2023

6. • Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance dans la limite de 150 000 € par sinistre :**DGA Patrimoine de la Collectivité de Corse, Moyens généraux et Commande publique**

A la Direction des Moyens Roulants et des Moyens Mécanisés :

Nature du sinistre et date	Assureur	Montant des indemnités en €	Observations
Sinistre du 31/08/2023	AXA France IARD	500.00 €	Indemnisation franchise IVECO
Sinistre du 11/05/2023	AXA France IARD	1 314 75 €	Indemnisation des réparations Pelle hydraulique CASE
Sinistre du 27/05/2022	ALTIMA	446.04 €	Indemnisation des réparations RENAULT KANGOO
Sinistre du 30/10/2023	AXA France IARD	4 125.00 €	Indemnisation des réparations RENAULT CLIO

A la Direction des Moyens Généraux :

Nature du sinistre et date	Assureur	Montant des indemnités en €	Observations
Sinistre survenu le 16/12/2022 à UCCIANI Choc de véhicule terrestre.	SMACL Assurance Dommages aux biens. (Direction des Routes)	1 854,00 €	Indemnisation effectuée par virement le 03/04/2023 au bénéfice de la Collectivité de Corse.
Sinistre survenu le 28/01/2023 à GROSSETTO-PRUGNA Glissière de sécurité endommagée par un automobiliste.	Recours en indemnisation effectué par courrier (Direction des Routes)	4 890,00 €	Indemnisation effectuée par virement le 13/04/2023 au bénéfice de la Collectivité de Corse.
Sinistre survenu le 18/01/2023 à LECCI Panneau de signalisation situé à la sortie d'un rond-point percuté par un automobiliste.	Recours en indemnisation effectué par courrier (Direction des Routes)	1 489,69 €	Indemnisation effectuée par virement le 13/04/2023 au bénéfice de la Collectivité de Corse.

Nature du sinistre et date	Assureur	Montant des indemnités en €	Observations
Sinistre survenu le 10/03/2023 à PERI Destruction d'une glissière de sécurité par un véhicule de course.	Recours en indemnisation effectué par courrier (Direction des routes)	2 211,00 €	Indemnisation au bénéfice de la Collectivité de Corse effectuée par virement le 04/07/2023.
Sinistre survenu le 26/06/2022. Destruction d'une glissière de sécurité par un véhicule EDF.	SMACL Assurance Dommages aux biens.	7 944,00 €	Marché public assurance (ex-CdC) n°20DMG545 - Dommages aux biens (contrat n°348277/M) Indemnisation au bénéfice de la Collectivité de Corse effectuée par virement du 05/07/2023.
Sinistre survenu le 21/03/2023 à GROSSETTO-PRUGNA A la suite d'une sortie de route, une glissière de sécurité située RT40 PR26 + 932 (GROSSETO-P) a été endommagée.	Recours en indemnisation effectué par courrier (Direction des routes)	4 891,00 €	Indemnisation effectuée par chèque le 11/07/2023 au bénéfice de la Collectivité de Corse. Assurance responsabilité et risques annexes.
Sinistre survenu le 21/05/2022 à AIACCIU Destruction d'une glissière de sécurité et d'un candélabre par une automobiliste.	Assurance Responsabilité et risques annexes	3 998,28 €	Indemnisation effectuée par virement le 13/07/2023 au bénéfice de la Collectivité de Corse. Assurance responsabilité et risques annexes.
Sinistre survenu le 28/12/2022 à AIACCIU Accident de la circulation RT21	Assurance Dommages aux biens	1 703,00 €	Indemnisation effectuée par virement le 11/09/2023 au bénéfice de la Collectivité de Corse. Assurance responsabilité et risques annexes.
Sinistre survenu le 03/08/2023 à AIACCIU Accident de la circulation, glissière endommagée	SMACL Assurance Dommages aux biens. (Direction des Routes)	6 562 €	Indemnisation effectuée par virement le 01/10/2023 au bénéfice de la Collectivité de Corse.
Sinistre survenu le 30/06/2022 à APPIETTO Une moto a percuté et endommagé un musoir et un candélabre.	SMACL Assurance Dommages aux biens (Direction des Routes)	9 721,00 €	Marché public assurances(ex-Cd2A) n°2019-CdC-0511A Assurance Dommages aux biens (contrat n°334163/w) Indemnisation au bénéfice de la Collectivité de Corse effectuée par virement le 02/05/2023.

7. ● Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité, dont le montant de l'avance pouvant être consentie ou dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement est inférieur à 150 000 € :

DGA Affaires financières, européennes et des relations internationales

Régie	N° et date Arrêté	Objet	Type de Régie Avance/Recette	Montant Avance/ Recettes en €
TRANSPORTS	2023-05-02082 28/07/2023	-Instauration frais de pénalités transport scolaire - le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1 500€ - obligation contrôle des sous régies et mandataires	Recettes/avances	1 500. €
TRANSPORTS (EX-LOT 3)	2023-05-04011 20/12/2023	Il est mis fin à la sous régie de recette des transports lot 3 relative à l'exploitation de services de transport interurbain de voyageurs C3 ZONZA/PRUPIA/PITRETU/AIACCI U C4 ZONZA PRUPIA/PORTIPODDU/PILA E CANALI/AIACCIU	Recettes	
TRANSPORTS (LOT 7/ C11)	2023-05-04012 20/12/2023	Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la direction des transports de la Collectivité de Corse pour l'exploitation de services de transport interurbain de voyageurs en exécution de l'accord cadre lot n° 7 : - C11 ALERIA/CORTI	Recettes	
TRANSPORTS	2023-05-02083 28/07/2023	Il est institué une sous-régie de recettes des transports CISMONTE auprès de la régie de recettes et d'avances de la Direction des Transports de la Collectivité de Corse	Recettes	
TRANSPORTS	2023-05-02084 28/07/2023	Il est institué une sous-régie de recettes des transports PUMONTE auprès de la régie de recettes et d'avances des transports	Recettes	

8. ● Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges, sans préjudice des dispositions de l'article L.4422-29 du CGCT qui lui permettent de le faire à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges :

Identification	Montant en €	Observations

9. ● Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € :

Identification du bien	Montant en €	Affectation

10. ● Fixer, sans préjudice des dispositions de l'article L.4221-4 du CGCT, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Collectivité à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes :

DGA Patrimoine de la Collectivité de Corse, Moyens généraux et Commande publique

A la Direction de la Gestion Foncière

Intitulé de l'opération (Pumonti)	Date des notifications	Offres		Observations
		Nombre	Montant Total en €	
- Pénétrante Est d'AIACCIU	10/07/2023	2	437 524	Opération amiable Opération amiable
- RT 40 – giratoire hôpital	20/09/2023	2	11 705	
BUNIFAZIU	20/09/2023	1	120	
- Rd 268 – régularisation cne de	9/11/2023	7	47 937	
ZONZA	03/07/2023	3	3346.35	
- RT 40 – Plan alignement	29/11/2023	2	1473.50	
Déviation PRUPIA				
- RT20 – BUCUGNA : créneau de dépassement				
- RT40 – CARDU-TORGIA : créneaux de dépassement				

Intitulé de l'opération (Cismonte)	Date des notifications	Offres		Observations
		Nombre	Montant Total en €	
- Pénétrante Est d'AIACCIU	10/07/2023	2	437 524	Opération amiable Opération amiable
- RT 40 – giratoire hôpital	20/09/2023	2	11 705	
BUNIFAZIU	20/09/2023	1	120	
- Rd 268 – régularisation cne de	9/11/2023	7	47 937	
ZONZA	03/07/2023	3	3346.35	
- RT 40 – Plan alignement	29/11/2023	2	1473.50	
Déviation PRUPIA				
- RT20 – BUCUGNA : créneau de dépassement				
- RT40 – CARDU-TORGIA : créneaux de dépassement				

11. ● Prendre les décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du Code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la Collectivité :

12. ● Autoriser, au nom de la Collectivité, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre :

DGA Education, formation, recherche, langue Corse

Association/Organisme	Montant en €
Adhésion annuelle à l'Association de gestion des outils mutualisés des CARIF-OREF 2023	8 578 €

DGA en charge des systèmes d'information, de la communication et des ressources humaines

Association/Organisme	Montant en €
Club URBA-EA	5 400€

DGA Stratégie, innovation et transformation

Association/Organisme	Montant en €
Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA)	6 290€
OPENDATA FRANCE	1 300€
Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)	5 100€
AFIGEO	760€
FUTURIBLES INTERNATIONAL	5 955€

13. ● Procéder, après avis du COREPA, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens dont la Collectivité est l'autorité de gestion :

Programme européen	Types de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Montant en €

14. ● Demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions :
DGA Affaires sanitaires et sociales

Secteur	Objet	Nombre d'opérations	Montant total des subventions demandées en €	Destinataire de la demande
Médico-social Autonomie	Aide aux aidants, Soutien à domicile Accueil familial	6	514 000,00	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

15. ● Procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens de la Collectivité pour des projets entraînant pas la création ou la disparition d'une surface de plancher strictement supérieure à 2 000 m² :

Localisation	Objet	Date de la demande	Surface concernée

16. ● Fixer les tarifs des voies et voiries, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics dans les limites prévues au règlement de voirie adopté par l'Assemblée de Corse, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Collectivité qui n'ont pas un caractère fiscal :

17 ● Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme :

18 ● Attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds territoriaux :

Secteur	Nombre de bénéficiaires	Montant total en €

19 • Prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remises de dettes et d'abandons de créances :

DGA Affaires sanitaires et sociales

19a. Les attributions du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) - Pumonte :

Subventions – Prêts (recours inclus)	Montant des aides allouées en €	Nombre de ménages aidés
ACCES	111 667,35	94
MAINTIEN	143 787,00	306
TOTAL	261 454,35	400

19b. Les attributions du Fonds Unique pour le Logement (FUL) – Cismonte :

DGA Affaires sanitaires et sociales

Subventions – Prêts (recours inclus)	Montant des aides allouées en €	Nombre de ménages aidés
ACCES	53 372,72	42
MAINTIEN	95 304,00	131
TOTAL	148 676,72	173

19c. Les recours gracieux du FSL - Pumonte :

DGA Affaires sanitaires et sociales

Nombre de recours	Montants des aides allouées en €	Nombre de ménages aidés
18	12 549,00	8

19d. Les recours gracieux du FUL - Cismonte :

DGA Affaires sanitaires et sociales

Nombre de recours	Montants des aides allouées en €	Nombre de ménages aidés
0	0	0

20. • Prendre tant en qualité de pouvoir adjudicateur que d'entité adjudicatrice, toute décision, pour la durée du mandat, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la résiliation et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget :

Marchés de fournitures et de services inférieurs à 40 000 € HT et de travaux inférieurs à 100 000 € HT (relevant des directions) :

DGA Patrimoine de la Collectivité, Moyens généraux et Commande publique

A la Direction des Moyens Roulants et des Moyens Mécanisés :

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT			
Services < 40 000 € HT	7	50 900 €	61 080 €
Travaux < 100 000 € HT			

A la Direction des Moyens Généraux

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	19/14	40 466,16	48 559,39
Services < 40 000 € HT	16/18	275 726,84	330 872,21
Travaux < 100 000 € HT			

DGA en charge des systèmes d'information, de la communication et des ressources humaines

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	1/ DGFIP (données cadastrales)	2 049€	2 049€
Services < 40 000 € HT	1/ Carbon minimum	1 560€	1 560€
	1/ Corsica Team Building	2 250€	2 700€
	1/ Lili's Stories	1 050€	1 050€
	1/ TEELT	2 450€	2 940€
	1/ Séminaire top management U Castellu	3 047€	3 233€
	1/ Iris Partenaire	9 405€	11 046€
Travaux < 100 000 € HT			

Direction du digital et des systèmes d'information (DDSI)

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	7	55 430,50 €	66 516,60 €
Services < 40 000 € HT	33	1 520 872,02 €	1 821 525,42 €
Travaux < 100 000 € HT			

Direction de la formation

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT			
Services < 40 000 € HT	29	111 039€	117 776,20€
Travaux < 100 000 € HT			

DGA Affaires sanitaires et sociales

Nature des prestations :	Nombres de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	4 / 8	33 835,75	
Services < 40 000 € HT	11 / 18	193 154,17	
Travaux < 100 000 € HT			

DGA stratégie, innovation et transformation**Fournitures < 40 000 € HT – ACHATS UGAP****A la Direction des Moyens Roulants et des Moyens Mécanisés :**

Objet du marché	Attributaire	Montant HT	Montant TTC	Procédures
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	11 530.34 €	13 725.26 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule PEUGEOT PARTNER	UGAP	17 520.47 €	20 982.61 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 919.70 €	15 469.29 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 919.70 €	15 469.29 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule FORD RANGER	UGAP	33 131.78 €	39 710.78 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 vélo électrique et équipements	UGAP	1 603.65 €	1924.38 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule FORD RANGER	UGAP	34 303.95 €	41 117.39 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule FORD RANGER	UGAP	34 303.95 €	41 117.39 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 854.55 €	15 391.11 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 854.55 €	15 391.11 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 854.55 €	15 391.11 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 854.55 €	15 391.11 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 854.55 €	15 391.11 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 854.55 €	15 391.11 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule CITROEN C3	UGAP	12 854.55 €	15 391.11 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule PEUGEOT PARTNER	UGAP	21 191.05 €	25 392.71 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule PEUGEOT PARTNER	UGAP	20 503.44 €	24 567.58 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule PEUGEOT PARTNER	UGAP	17 665.23 €	21 156.32 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule PEUGEOT PARTNER	UGAP	20 513.53 €	24 579.68 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule FORD RANGER	UGAP	36 277.50 €	43 485.65 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule FORD RANGER	UGAP	39 473.15 €	47 320.43 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule FORD RANGER	UGAP	39 489.78 €	47 340.38 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 tondeuse autoportée	UGAP	34 950.48 €	41 940.58 €	ACHAT UGAP

Marchés de fournitures et de services supérieurs à 40 000 € HT et de travaux supérieurs à 100 000 € HT

(relevant des directions) :

A la Direction des Moyens Roulants et des Moyens Mécanisés :

Objet du marché	Attributaire	Montant HT	Montant TTC	Procédures
Investissement – 1 pelle sur chenilles 14 Tonnes	UGAP	214 083.92 €	256 900.70 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 semi-remorque 3 essieux 38 T	UGAP	100 683.59 €	120 820.31 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 tracteur sur chenilles	UGAP	441 279.48 €	529 535.39 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule RENAULT MASTER	UGAP	49 650.96 €	59 528.40 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule RENAULT MASTER	UGAP	49 650.96 €	59 528.40 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule RENAULT MASTER	UGAP	49 650.96 €	59 528.40 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 véhicule RENAULT MASTER	UGAP	49 650.96 €	59 528.40 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 tracteur équipé d'une épareuse	UGAP	154 129.51 €	184 955.41 €	ACHAT UGAP
Investissement – 1 engin de déneigement RENAULT	UGAP	225 721.16 €	270 748.84 €	ACHAT UGAP
Investissement – 3 gyrobroyeurs	SOCODIMA T	74 230.00 €	81 655.20 €	MAPA

DGA Affaires sanitaires et sociales

Nature des prestations :	Nombres de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	4 / 8	33 835,75	
Services < 40 000 € HT	11 / 18	193 154,17	
Travaux < 100 000 € HT			

DGA Infrastructures de transports, Mobilité et Bâtiments

DIRECTIONS DES ROUTES

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	8	94 140,73	112 938,02
Services < 40 000 € HT	10	94 028,61	112 834, 33
Travaux < 100 000 € HT	106	1 160 962,72	1 279 096,09

DIRECTION ADJOINTE DES PORTS ET AEROPORTS

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT			
Services < 40 000 € HT	15	148 096, 57	174 109, 07
Travaux < 100 000 € HT	6	100 224	110 246, 40

DIRECTION ADJOINTE DES CHEMINS DE FER ET DE LA MOBILITE

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT			
Services < 40 000 € HT	8	150 048	180 057,60
Travaux < 100 000 € HT	5	11 440,80	12 584,88

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION ET DE LA REHABILITATION DES BATIMENTS

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT			
Services < 40 000 € HT	12	95 015	114 018
Travaux < 100 000 € HT	2	4 326,95	4 759,65

Marchés de fournitures et de services supérieurs à 40 000 € HT et de travaux supérieurs à 100 000 € HT (relevant de la direction de la commande publique)**DGA en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines****Direction du digital et des systèmes d'information (DDSI)**

Objet du marché	Attributaire	Montant en €	Procédures
Fournitures > 40 000 € HT	4	413 558,87 € HT	Marchés subséquents dans le cadre d'accord-cadre notifié
Services > 40 000 € HT	1	85 802,00 € HT	Marchés subséquents dans le cadre d'accord-cadre notifié
Travaux > 100 000 € HT			

DGA Affaires sanitaires et sociales

Objet du marché	Attributaire	Montant en €	Procédures
Fournitures > 40 000 € HT	NORDIC PHARMA MAJORELLE ALLOGA	28 000,00 11 088,00	AOO AOO
Services > 40 000 € HT	CVS AGENCY HALLPY JET SERVICE	43 800,00 52 000,00	MAPA MAPA
Travaux > 100 000 € HT			

DGA stratégie, innovation et transformation

Objet du marché	Attributaire	Montant en €	Procédures
Fournitures > 40 000 € HT			
Services > 40 000 € HT	Marché droit public des affaires Me BOITON	60 000€	Accord cadre
	Marché constitutionnaliste Wanda MASTOR	80 000€	Accord cadre
	CIVITEO	Maximum 80 000€	Accord cadre
	TELECOM ITALIA SPARKLE	8 500 000€	Accord-cadre
	QOSI	134 000€	MAPA
Travaux > 100 000 € HT			

21. ● Procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections fixée à l'occasion du vote du budget :

DGA en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines
Secrétariat général

Chapitre d'origine	Montant en €	Chapitre d'accueil	% des dépenses réelles de la section	Observations
930	214 000 €	930		

DGA Affaires financières, européennes et des relations internationales

Chapitre d'origine	Montant en €	Chapitre d'accueil	% des dépenses réelles de la section	Observations
906 – 904 – 900	7 950 000€	908	1.88%	RAS
9344	700 000€	934	0.09%	RAS
9343	376 200€	934	0.05%	RAS
905	2 915 000€	901	0.69%	RAS
930	327 000€	943	0.04%	RAS

22. ● Procéder à l'affectation des autorisations de programme et d'engagement (y compris celles relatives aux dépenses imprévues) par arrêté délibéré en Conseil exécutif, dès lors que l'Assemblée de Corse a validé les autorisations correspondantes :

DGA Patrimoine de la Collectivité, Moyens généraux et Commande publique

A la Direction des Moyens Roulants et des Moyens Mécanisés :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	1122	Moyens techniques et logistique/voirie	3 800 000 €	2 830 100 €	969 900 €
AE	3170	SIS 2B	1 500 000 €	409 000 €	1 091 000 €
AE	3173	Moyens techniques et logistique FORSAP/CFM	2 500 000 €	888 800 €	1 611 200 €
AE	3218	Moyens techniques et logistique ENS	1 500 000 €	222 000 €	1 278 000 €
AE	6154	Moyens techniques et logistique/Administration Générale	2 500 000 €	557 000 €	1 943 000 €
AP	1122	Moyens techniques et logistique/voirie	1 700 000 €	/	1 700 000 €
AP	3173	Moyens techniques et logistique FORSAP/CFM	850 000 €	/	850 000 €
AP	3218	Moyens techniques et logistique ENS	600 000 €	/	600 000 €
AP	6154	Moyens techniques et logistique/Administration Générale	1 500 000 €	/	1 500 000 €

A la Direction des Moyens Généraux :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	6151Q001	ADMINISTRATION GENERALE	28 200 000	21 500 000	6 700 000

DGA Culture, patrimoine, sport et jeunesse

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant disponible	Montant affecté en €	Montant disponible à nouveau	N° délib
933	4423	Culture	2 290 684,13 €	99 000 €	2 191 684,13 €	N° 23/463 CE du 11/07/2023
903	4423	Culture - CAP		65 000 €		N° 23/466 CE du 11/07/2023
933	4513	Fonctionnement CSJC	860 000 €	430 000 €	430 000 €	N° 23/488 CE du 25/07/2023
903	4434	Musée de Sartène	221 000 €	221 000 €		N° 23/516 CE du 25/07/2023
933	4434	Musée de Sartène	70 000 €	70 000 €		
933	4433	Musée de l'ALTA ROCCA	10 000 €	10 000 €	0 €	N° 23/517 CE du 25/07/2023
903	4433	Musée de l'ALTA ROCCA	11 000 €	11 000 €	0 €	
933	4430	Secteur du livre	249 100 €	175 100 €	74 000 €	N° 23/518 CE du 25/07/2023
903	4411	Patrimoine – restauration architecture	100 715,06 €	100 000 €	715 06 €	N° 23/520 CE du 25/07/2023
933	4423	Culture -	1 400 184,13 €	60 000 €	1 340 184,13 €	N° 23/524 CE du 25/07/2023
903	4435	FRAC acquisitions d'oeuvres		153 004,44 €		N° 23/525 CE du 25/07/2023
903	4430	Investissement – acquisition livres et multimédias	145 000 €	145 000 €	145 000 €	N° 23/565 CE du 12/09/2023
	4514	Dispositif SportiPass'	2 786 728 €	200 000 €	2 586 728 €	N° 23/600 CE du 03/10/2023
933	4411	Patrimoine Restauration	277 246 €	106 176,94 €	171 069,06 €	N° 23/670 CE du 17/10/2023
903	4411	Patrimoine Restauration	400 715,06 €	40 000 €	360 715,06 €	N° 23/698 CE du 24/10/2023
933	4424	Mécénat - culture	5 000 €	5 000 €	0 €	N° 23/704 CE du 24/10/2023
933	4513	CSJC – 3 ^{ème} versement annuelle Fct	430 000 €	430 000 €	0 €	N° 23/730 CE du 31/10/2023

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant disponible	Montant affecté en €	Montant disponible à nouveau	N° délib
933	4435	Culture FRAC	30 000 €	30 000 €	0 €	N° 23/813 CE du 21/11/2023
933	4430	BDP	74 000 €	74 000 €	0 €	N° 23/814 CE du 21/11/2023
933	4423	Culture – dispositif PASS CULTURA	655 446,13 €	560 000 €	95 446,13 €	N° 23/842 CE du 28/11/2023
903	4411	Patrimoine restauration	1 134 111,57 €	851 599,21 €	282 512,36 €	N° 23/859 CE du 28/11/2023
933	4513	CSJC solde de la subvention annuelle de fonctionnement	140 000 €	131 500 €	8 500 €	N° 23/866 CE du 05/12/2023
933	4439	Musée de Merusaglia	300 000 €	300 000 €	0 €	N° 23/910 CE du 05/12/2023
933	4411	Patrimoine restauration	156 069,06 €	156 000 €	69,06 €	N° 23/911 CE du 05/12/2023
903	4411	Commune de BRANDU – retour de l'œuvre « la Madone de Brando »	282 512,36 €	280 000 €	2 512,36 €	N° 23/968 CE du 19/12/2023

DGA Education, formation, recherche, langue Corse

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant disponible	Montant affecté	Montant à nouveau	N° délib
932	4113	Enseignement supérieur	2 000 000 €	5 000 €	1 995 000 €	N° 23/453 CE du 11/07/2023
932	4610	Orientation TLV	11 400 €	11 400 €	0 €	N° 23/454 CE du 11/07/2023
932	4129	Accompagnement scolaire	1 056 512,12 €	369 274 €	687 238,12 €	N° 23/455 CE du 11/07/2023
902	4129	Equipement scientifique	1 232 500 €	157 300 €	1 075 200 €	N° 23/456 CE du 11/07/2023
932	4129	Education 2 nd degré EPLE	687 238,12 €	7 125,83 €	680 112,29 €	N° 23/458 CE du 11/07/2023

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant disponible	Montant affecté	Montant à nouveau	N° délib
932	4128	Fonctionnement Ets du 2 nd degré	1 614 545 €	158 178 €	1 456 367 €	N° 23/459 CE du 18/07/2023
932	4119	Diffusion CST2I	924 122 ?15 €	118 675,68 €	805 446,47 €	N° 23/511 CE du 25/07/2023
932	4119	Diffusion CST2I	805 446,47 €	42 000 €	763 446,47 €	N° 23/512 CE du 25/07/2023
902	4124	Aménagement numérique EPLE – technologies nouvelles	10 498,47 €	7 500 €	2 998,47 €	N° 23/551 CE du 07/09/2023
932	4128	Fonctionnement des Ets du 2 nd degré – subventions exceptionnelles	1 456 367	70 242 €	1 386 125 €	N° 23/552 CE du 07/09/2023
932	4612	Actions transverses éducation	170 000 €	15 000 €	155 000 €	N° 23/564 CE du 12/09/2023
932	4612	Actions transverses éducation	155 000 €	100 000 €	55 000 €	N° 23/575 CE du 19/09/2023
932	4129	Fonctionnement éducation 2 nd degré EPLE	680 112,29 €	2 184,80 €	677 927,49 €	N° 23/578 CE du 19/09/2023
932	4129	Fonctionnement éducation 2 nd degré EPLE	677 927,49 €	76 354 €	601 573,49 €	N° 23/579 CE du 19/09/2023
932	4129	Fonctionnement éducation 2 nd degré EPLE	601 573,49 €	235 000 €	366 573,49 €	N° 23/580 CE du 19/09/2023
932	4311	Langue Corse – formation enseignement	2 312 210 €	1 360 000 €	952 210 €	N° 23/31 CE du 03/10/2023
932	4119	Diffusion de la culture scientifique	763 446,47 €	16 630 €	746 816,47 €	N° 23/641 CE du 10/10/2023
902	4129	Enseignement secondaire équipement des EPLE	1 075 200 €	101 000 €	974 200 €	N° 23/642 CE du 10/10/2023
932	4128	Fonctionnement des eple	1 386 125 €	46 733 €	1 339 392 €	N° 23/643 CE du 10/10/2023
932	4211	Formation professionnelle apprentissage	2 617 932 €	39 646 €	2 578 286 €	N° 23/646 CE du 10/10/2023

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant disponible	Montant affecté	Montant nouveau	à N° délib
902	4115	Investissement réussite et vie étudiante CROUS DE CORSE	300 000 €	200 000 €	100 000€	N° 23/647 CE du 10/10/2023
932	4128	Enseignement et formation Campus Agri' Corsica de Sartè	1 339 392 €	280 000 €	1 059 392 €	N° 23/669 CE du 17/10/2023
905	4313	Langue corse Programmes audiovisuels	350 550,07 €	34 800 €	315 750,07 €	N° 23/684 CE du 24/10/2023
932	4128	Fct des EPLE	1 059 392 €	232 404 €	826 988 €	N° 23/692 CE du 24/10/2023
932	4211	Formation professionnelle apprentissage - Ecole de la 2 ^{ème} chance	2 593 286 €	20 000 €	2 573 286 €	N° 23/694 CE du 24/10/2023
932	4129	Education 2 nd degré EPLE - fonctionnement	366 573,49 €	92 050,61 €	274 522,88 €	N° 23/695 CE du 24/10/2023
932	4211	Fonctionnement - Formation professionnelle apprentissage	2 573 286 €	1 067 000 €	1 506 286 €	N° 23/697 CE du 24/10/2023
902	4211	Investissement - Formation professionnelle apprentissage	700 000 €	499 800 €	200 200 €	
935	4313	Langue Corse - culture	1 191 953,24 €	70 000 €	1 121 953,24 €	N° 23/720 CE du 31/10/2023
932	4311	Langue corse formation et enseignement	2 370 161,30 €	62 880 €	2 307 281,30 €	N° 23/724 CE du 31/10/2023
932	4128	Fonctionnement des EPLE	826 988 €	114 185 €	712 803 €	N° 23/734 CE du 31/10/2023
932	4128	Fonctionnement des EPLE	712 803 €	22 000 €	690 803 €	N° 23/735 CE du 31/10/2023
932	4129	Education 2 nd degré EPLE	274 522,88 €	14 819,21€	259 703,67 €	N° 23/737 CE du 31/10/2023
902	4121	Travaux de bâtiments - EPLE	6 600 000 €	6 600 000 €	0	N° 23/762 CE du 07/11/2023
932	4116	Accompagnement éducatif territorial	459 105 €	56 500 €	402 605 €	N° 23/790 CE du 14/11/2023

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant disponible	Montant affecté	Montant nouveau à	N° délib
932	4116	Accompagnement éducatif territorial	402 605 €	85 000 €	317 605 €	N° 23/791 CE du 14/11/2023
932	4116	Accompagnement éducatif territorial	257 605 €	40 000 €	217 605 €	N° 23/832 CE du 28/11/2023
932	4116	Accompagnement éducatif territorial	217 605 €	57 265 €	160 340 €	N° 23/833 CE du 28/11/2023
932	4116	Accompagnement éducatif territorial	160 340 €	7 204 €	153 136 €	N° 23/834 CE du 28/11/2023
902	4112	Recherche et diffusion	600 000 €	690,21 €	599 309, 79 €	N° 23/835 CE du 28/11/2023
932	4116	Accompagnement éducatif territorial	153 136 €	90 000 €	63 136 €	N° 23/837 CE du 28/11/2023
932	4116	Accompagnement éducatif territorial	63 136 €	5 000 €	58 136 €	N° 23/838 CE du 28/11/2023
932	4211	Participations de centres de formation	166 286 €	145 160,04 €	21 125,96 €	N° 23/858 CE du 28/11/2023
932	4114	Formation sanitaires et sociales	830 973 €	800 000 €	30 973 €	N° 23/901 CE du 05/12//2023
932	4115	Vie étudiante – bourses – Lycée G CLEMENCEAU SARTE	60 000 €	13 600 €	46 400 €	N° 23/903 CE du 05/12//2023
902	4129	Equipement des EPLE	974 200 €	100 000 €	874 200 €	N° 23/904 CE du 05/12//2023
932	4129	Equipement des EPLE	33 000 €	30 000 €	3 000 €	N° 23/906 CE du 05/12//2023
932	4612	Actions transverses éducation	55 000 €	55 000 €	0	N° 23/907 CE du 05/12//2023
932	4128	Fonctionnement des EPLE	690 803 €	116 264 €	574 539 €	N° 23/927 CE du 05/12//2023
902	4129	Equipement EPLE	874 200 €	874 200 €	0	N° 23/927 CE du 05/12//2023

DGA Aménagement et développement des territoires

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3141	Equipements collectifs (Intempéries et incendies)	845 230	681 672	163 558

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3142	Equipements collectifs communaux (dotation quinquennale et dotation école)	16 906 128,98	10 433 652	6 472 476,98

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3174	Participation SIS	4 950 606	2 350 606	2 600 000
AE	3174	Participation SIS	52 569 340	52 569 340	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3144	AEP - Assainissement	7 748 197,41	5 573 040,75	2 175 156,66

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3151	Habitat-Logement	11 991 066	7 634 037	4 357 029
AE	3151	Habitat-Logement	188 299,50	188 737	-437,50

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3221	Protection des Milieux Aquatiques	1 150 000	1 150 000	0
AE	3221	Protection des Milieux Aquatiques	250 000	250 000	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	3223	Lutte Anti Vectorielle et Bio Agresseurs	450 000	450 000	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3290	Espaces et Sites de Pleine Nature	100 000	100 000	0
AE	3290	Espaces et Sites de Pleine Nature	250 000	250 000	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	2121	Forêt	2 432 780	1 700 000	732 780
AE	2121	Forêt	571 026,55	571 026,55	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	2121	Préventions des Incendies	150 000	150 000	0
AE	2121	Préventions des Incendies	571 026,55	571 026,55	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	32210	Etang de Biguglia	215 000	215 000	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3216	Littoral	400 000	400 000	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	3132	Développement Territorial (dispositif de soutien financier en faveur des foires rurales et artisanales cf. ci-dessous en 24)	311 752	24 000	287 752

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	3131	Vie Associative (dispositif de relations aux associations-règlement interne d'intervention d'aides au mouvement associatif cf. ci-dessous en 24)	902 884	375 255	527 629

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	2116	Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse (SMAC)	3 500 000	870 000	2 630 000

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3133	Comité de massif	7 397 735,09	4 424 252,33	2 973 782,76
AE	3133	Comité de massif	792 974,32	461 335,36	331 638,96

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3134	Syndicat d'Energie (SDE)	410 000	410 000	0
AE	3134	Syndicat d'Energie (SDE)	500 000	500 000	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3143	Chartes Urbaines-ANRU	2 000 000	2 000 000	0

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3146	Fonds de Territorialisation	4 789 868,66	3 557 782,40	1 241 086,26

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	5217	Pietrapola	66 000	26 000	40 000

AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	31420	Dotations aux communes urbaines (Dotation Quinquennale-Dotation Ecole)	5 486 229	3 838 110	1 648 119

DGA en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines**Secrétariat général**

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	6164Q003	Communication interne et prestation de retranscription	30 000 €		30 000 €
AE	6164Q002	Prestation d'accompagnement au parcours professionnel	20 000 €		20 000 €
AE	6164A192D	Publicités parcours professionnels	20 000 €		20 000 €
AE	N6162CL001	Convention de service de santé au travail	210 000 €		210 000 €
AE	6165Q002	Marchés d'action sociale	2 400 000 €		2 400 000 €
AE	6165Q003	Titres repas	3 000 000 €		3 000 000 €
AE	6165Q001	Frais de déplacement	600 000 €		600 000 €
AE	N6165AL003	Chèques KADOC action sociale	3 000 000 €		3 000 000 €
AE	6164M003	Convention d'apprentissage	150 000 €		150 000 €
AE	6164N001	Marché compétence métier	300 000 €		300 000 €
AE	6164Q001	Prestations de formation	50 000 €		50 000 €

DGA en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines**Direction du digital et des systèmes d'information (DDSI)**

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	6142M005	Prestations de services	200 000 €		200 000 €
AE	6142N003	Maintenance, évolution et prestations sur applis métiers	200 000 €		200 000 €
AE	6142N004	Abonnement licences / logiciels	100 000 €		100 000 €
AE	6142Q003	Acquisition d'accessoires informatiques	45 000 €		45 000 €
AE	6142Q004	SI Sécurité	200 000 €		200 000 €
AP	6142N011	Acquisition de matériels d'infrastructures	1 000 000 €		1 000 000 €
AP	6142M002	Acquisition de matériels informatique et téléphonie	1 000 000 €		1 000 000 €
AP	6142M007	Frais d'études	100 000 €		100 000 €
AP	6142M001	Concessions et droits similaires	100 000 €		100 000 €
AP	6142N006	SI dématérialisation	500 000 €		500 000 €
AP	6142N007	Etude Gestion Relations Usagers (GRU)	500 000 €		500 000 €

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	6142N010	Transformation numérique	500 000 €		500 000 €
AP	6142Q012	Stratégie gouvernance donnée	234 000 €		234 000 €

DGA Affaires sanitaires et sociales

AP/AE	N° AE/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment inscrit en €	Montant de l'affectation du semestre en €
	5111	Services sociaux	2 017 000€		1 090 000,00
	5121	Insertion et précarité	588 403€		588 403€
	5122	Programmes d'insertion	2 012 020€		638 979,90
	5123	Revenu de solidarité active	1 660 282€		120 000€
	5134	Prestations aux personnes âgées	462 000€		105 274,00
	5141	Personnes handicapées	839 000€		0.00€
	5135	Plan de soutien à l'investissement des ESSMS	11 900 000€		9 562 099,00
	5151	Prestations de l'aide sociale à l'enfance	2 007 800€		1 807 926,19
	5153	MEF	70 000€		0.00€
	5211	Action sanitaire et sociale	2 204 000 €		1 323 112,87
	5212	Secteur médico-social	373 700 €		36 600,00
	5213	Prestations de la protection maternelle et infantile	950 000 €		904 059€
	5214	Prestations des centres de santé sexuelle	150 000€		72 458.31€
	5215	Lutte contre les fléaux sociaux	128 500€		84 000,00
	5216	Crèche Laëtitia	24 500€		24 500€

DGA Infrastructures de transports, Mobilité et Bâtiments

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	6171P004	Base technique de Baleone	550 000	100 000	450 000 €
AP	6171P003	CE mixte Pitretu è Bicchisgia	200 000	100 000	100 000 €
AP	6171P002	CE mixte Figari	200 000	100 000	100 000 €
AP	N6171CK001	Réhabilitation de l'amphithéâtre du Ricantu	2 500 000	2 400 000	100 000 €

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	6171M001	Réhabilitation du Foyer ND	1 000 000	850 000	150 000 €
AP	6171P001	Réfection étanchéité Musée de la Corse	600 000	500 000	100 000 €
AP	GARCORTE1	Atelier de Corti – restructuration du garage	1 510 000	1 260 000	250 000 €
AP	CENTECH 2	Atelier VUL de Tragone	923 000	823 000	100 000 €
AP	6171P006	Atelier LAV Afa	3 150 000	3 000 000	150 000 €
AP	N6171CK007	Hyacinthe de Montera	800 000	600 000	200 000 €
AP	N6171CK004	Diagnostics, études			100 000 €
AP	N6171CK006	Pépinière de Castelucciu	1 700 000	1 550 000	150 000 €
AP	N6171CL005	Accessibilité Musée de la Corse	700 000	450 000	250 000 €
AP	N6171A181K	Travaux bâtiment Leclerc	308 467	108 467	200 000 €
AP	4412N002	Centre archéologique de Cucuruzzu	2 800 000	2 500 000	300 000 €
AP	5219M0001	Thermes de Petrapola	3 500 000	500 000	3 000 000 €
AP	1141M0010	Quais port d'Aiacciu	5 400 000	3 400 000	2 000 000 €
AP	1142Q008	Aéroport de Calvi – Parking PARIF	200 000	0	200 000 €
AP	1142N004	Aéroport d'Aiacciu – seuil 02	550 000	450 000	100 000 €
AE	1143Q002	Port de plaisance Tino Rossi			200 000 €
AP	1121Q042E 1121Q044T 1121Q269E 1121Q270T 1121Q271T 1121Q272T 1121Q274T 1121Q275T 1121Q433T	Opérations génériques ex-RD	42 750 000	13 000 000	29 750 000 €
AP	1132Q269E 1132Q270T 1132Q273T 1132Q274T 1132Q275T	Opérations génériques es-RT	12 800 000	0	12 800 000 €
AP	1212J0290	Pénétrante d'Aiacciu	24 400 000	14 400 000	10 000 000
AP	1121Q231	Aménagement ex-RD255	4 500 000	0	4 500 000

DGA Stratégie, innovation et transformation

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	1211	Réseau très haut débit de la Corse - Infrastructures	10 000 000€	0€	10 000 000€
AE	1211	Réseau très haut débit de la Corse - Infrastructures	50 000€	0€	50 000€
AP	1212	Réseau très haut débit - Services et usages numériques	410 000€	0€	410 000€
AE	1212	Réseau très haut débit - Services et usages numériques	255 955€	5 955€	250 000€
AP	1213	CSIRT Cyber Corsica	95 500€	68 000€	27 500€
AE	1213	CSIRT Cyber Corsica	363 500€	142 500€	221 000€
AE	6182	Urgence humanitaire, Coopération et Solidarité	300 000€		189 170€
AE	6153	Affaires juridiques	1 415 000€	1 010 000€	405 000€
AE	6131	Contrôle de gestion	200 000€	0€	200 000€
AE	4710	Egalité femme homme	125 000€	0€	125 000€
AE	2133	Mesures économiques – Plan COVID-19	676 049€	76 049€	600 000€

23. • Exercer au nom de la Collectivité les droits de préemption dont celle-ci est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme ; et également déléguer l'exercice de ce droit, à l'occasion de l'aliénation d'un bien, dans les conditions fixées par l'Assemblée de Corse :

DGA Patrimoine de la Collectivité, Moyens généraux et Commande publique**A la Direction des Moyens Généraux :**

Commune	Références cadastrales	Surfaces et prix	Vendeur	Acquéreur potentiel
BUNIFAZIU Ile de Cavaddu Arrêté préemption n°2023.9948 en date du 12/07/2023	Section Q n°486	Une parcelle de terre non bâtie d'une superficie totale de 15 a 97 ca Prix : 400 000€	1- Monsieur Paolo DEL PORTO. 2- Madame Alessandra DEL PORTO 3-Monsieur Pietro DEL PORTO. 4-Monsieur Giovanni DEL PORTO	SCI Marina di Cavallo

Commune	Références cadastrales	Surfaces et prix	Vendeur	Acquéreur potentiel
BUNIFAZIU Ile de Cavaddu Arrêté préemption n°2023.9949 en date du 12/07/2023	Section Q n°487	Une parcelle de terre non bâtie d'une superficie totale de 15 a 97 ca Prix : 100 000€	1- Monsieur Paolo DEL PORTO. 2- Madame Alessandra DEL PORTO 3-Monsieur Pietro DEL PORTO. 4-Monsieur Giovanni DEL PORTO	SCI Castafiore
BUNIFAZIU Ile de Cavaddu Renonciation expresse à préemption en date du 15/10/2023	Section Q n°69	Une parcelle de terre bâtie d'une superficie totale de 21 a 80 ca Prix : 2 500 000 €	Francesca BILECI et Anna DI PAOLA	Vincenzo BONIFATI
BUNIFAZIU Ile de Cavaddu Renonciation expresse à préemption en date du 15/10/2023	Section Q n°615 les lots 24 et 25 de la copropriété dénommée village des pêcheurs	Deux appartements de 76,25 et 96,24 m ² Prix : 1 150 000€	SA LAVILLA	Augusto FEDERICI
BUNIFAZIU Valle d'Aquila Renonciation expresse au profit du conservatoire en date du 09/11/2023	Section O n°284 et 287	Deux parcelles non bâties d'une surface totale de (14 ha 65a 92ca) Prix : 132 013 €	Société Civile d'exploitation Agricole de POZZONIELLO	Conservatoire du Littoral
ROGLIANO	A N°18 - A n°23 -A N°35 A N°39 - E N°360 - E N°384	18ha 58a 92 900,00 €	Consorts VIALE	Conservatoire du Littoral
SANTO PIETRA DI TENDA	B n° 314-355-356- 3557-358-359-	13ha 64a 04ca 5 456 100 €	Consorts RITTER	Conservatoire du Littoral
FURIANI	B n° 89-95-96-97- 98-99-102-103- 104-3240	03ha 15a 72ca 65 611,00 €	Consorts GENTIL - DUPRAC	Conservatoire du Littoral
GALERIA	A n°330, A n°336, A n°340	97ha 83a 42ca 393 783,00 €	Consorts SANTINI	Annulée à la demande du notaire

Commune	Références cadastrales	Surfaces et prix	Vendeur	Acquéreur potentiel
GALERIA	A n°349, A n°336 A n°340	74ha 67a 74ca 300 577,00 €	Consorts SANTINI	Conservatoire du Littoral
GALERIA	A n°330	23 ha 15a 68 ca 93 206,00 €	Consorts SANTINI	Conservatoire du Littoral
CORBARA	B n°36 - B n°37	10a 10ca 1 693,00 €	LUSSETTI Jean	Probable renonciation au bénéfice du Conservatoire du Littoral
CORBARA	B n°1621	56a 79ca 9 000,00 €	LUSSETTI Jean	Probable renonciation au bénéfice du Conservatoire du Littoral

24. ● Prendre toutes mesures d'application (affectation et individualisation) des règlements d'aides et des schémas territoriaux, dans la limite des plafonds prévus et dans le cadre des modalités fixées auxdits règlements et schémas approuvés par l'Assemblée de Corse :

DGA Culture, patrimoine sport et jeunesse

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aides pour la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	23	Associations et communes	394 780 €	N° 23/423 CE du 11/07/2023
Aides pour la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	4	3 communes + 1 communauté de communes	28 832,50 €	N° 23/424 CE du 11/07/2023
Aides pour le patrimoine	N° 22/171 AC du 24 novembre 2023	9	Associations – centre d'étude – CNRS - commune	97 534 €	N° 23/459 CE du 11/07/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	SAS	9 969,57 €	N° 23/460 CE du 11/07/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 23/037 CP du 26 avril 2023	9	7 associations 2 particuliers	232 300 €	N° 23/464 CE du 11/07/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aides pour le patrimoine	N° 22/171 AC du 24 novembre 2023	13	Communes	1 159 029,56 €	N° 23/465 CE du 11/07/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	38	Associations sportives	254 800 €	N° 23/471 CE du 18/07/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	2	Associations sportives	18 000 €	N° 23/472 CE du 18/07/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 21/205 CP du 17 novembre 2021 – n° 22/084 CP du 29 juin 2022	3	2 particuliers – 1 association	14 500 €	N° 23/478 CE du 18/07/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	78	Clubs, ligues, comités	117 972 €	N° 23/489 CE du 25/07/2023
Aides pour la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	6	Associations	40 300 €	N° 23/491 CE du 25/07/2023
Aides pour la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	60	Jeunes particuliers	31 150 €	N° 23/492 CE du 25/07/2023
Aides pour la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	10	Jeunes particuliers	3 000 €	N° 23/493 CE du 25/07/2023
Aides pour la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	4	Jeunes particuliers	1 200 €	N° 23/494 CE du 25/07/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020 – n° 21/195 AC du 18 novembre 2021	3	Ligues et comités sportifs	119 800 €	N° 23/495 CE du 25/07/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	8 000 €	N° 23/514 CE du 25/07/2023
Aides pour la culture	n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	120 000 €	N° 23/519 CE du 25/07/2023
Aides pour la culture	n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	5 000 €	N° 23/521 CE du 25/07/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 22/084 CP du 29 juin 2022		5 particuliers – 26 SAS + SARL – 1 Ent individuelle	1 689 800 €	N° 23/522 CE du 25/07/2023
Aides pour la culture	n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	400 000 €	N° 23/523 CE du 25/07/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	21	13 associations – 7 communes – 1 EPCI	739 040,44 €	N° 23/527 CE du 25/07/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	SCIC	10 000 €	N° 23/554 CE du 07/09/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 22/084 CP du 29 juin 2022 – n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	60 000 €	N° 23/555 CE du 07/09/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	10 000 €	N° 23/582 CE du 19/09/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 – n° 23/111 CP du 26/07/2023	1	Association	180 000 €	N° 23/630 CE du 26/09/2023
Aides pour la culture	N° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Librairie	29 000 €	N° 23/621 CE du 03/10/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 – n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 23/111 CP du 26/07/2023	1	Association	10 000 €	N° 23/622 CE du 03/10/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 – n° 23/111 CP du 26/07/2023	1	Association	8 888 €	N° 23/623 CE du 03/10/2023
Aide pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	4	Sportifs de haut niveau	6 000 €	N° 23/633 CE du 10/10/2023
Aide pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	1	16 ^e raid Oxy'jeunes 2024	60 000 €	N° 23/634 CE du 10/10/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aide en faveur de la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	6	Associations	176 035 €	N° 23/635 CE du 10/10/2023
Aide pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	6	Associations	87 000 €	N° 23/636 CE du 10/10/2023
Aide pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	57	Clubs / Comités	89 373 €	N° 23/637 CE du 10/10/2023
Aide pour la culture	N° 22/084 CP du 29 juin 2022	1	Association	325 000 €	N° 23/650 CE du 10/10/2023
Aide en faveur de la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	43	Jeunes bénéficiaires	23 924 €	N° 23/657 CE du 17/10/2023
Aide en faveur de la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	3	particuliers	900 €	N° 23/658 CE du 17/10/2023
Aide pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	1	Club professionnel	120 000 €	N° 23/659 CE du 17/10/2023
Aide pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	18	Clubs	1 026 000 €	N° 23/660 CE du 17/10/2023
Aide pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	11	Ligues et comités sportifs	745 100 €	N° 23/662 CE du 17/10/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 – n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 23/037 CP du 26/04/2023	1	Association	1 800 €	N° 23/672 CE du 17/10/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 – n° 20/173 CP du 25 novembre 2020 – n° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 22/084 CP du 29 juin 2022 n° 22/185 CP du 14 décembre 2022	35	Adultes particuliers – SARL – SAS	704 650 €	N° 23/673 CE du 17/10/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 23/111 CP du 26/07/2023	8	Associations adultes particuliers +	262 195 €	N° 23/701 CE du 24/10/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 23/111 CP du 26/07/2023	1	commune	18 000 €	N° 23/703 CE du 24/10/2023
Aide en faveur de la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	3	Collectivités	28 148 €	N° 23/725 CE du 31/10/2023
Aide en faveur de la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	7	Associations	18 545 €	N° 23/726 CE du 31/10/2023
Aide en faveur de la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	3	Collectivité associations +	34 000 €	N° 23/728 CE du 31/10/2023
Aide en faveur de la jeunesse	N° 22/004 AC du 27 janvier 2022	1	Association	190 €	N° 23/729 CE du 31/10/2023
Aide pour le patrimoine	N° 22/171 AC du 24 novembre 2022	9	Communes Association +	126 603,50 €	N° 23/738 CE du 31/10/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 – n° 20/173 CP du 25 novembre 2020 – n° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 22/084 CP du 29 juin 2022 n° 22/185 CP du 14 décembre 2022	1	SARL	5 000 €	N° 23/739 CE du 31/10/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 23/111 CP du 26/07/2023	2	Association Institut +	41 429 €	N° 23/764 CE du 07/11/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 23/111 CP du 26/07/2023	3	Associations	50 000 €	N° 23/763 CE du 07/11/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021	3	Adultes particuliers	3 000 €	N° 23/776 CE du 07/11/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 – n° 22/084 CP du 29 juin 2022- n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	120 000 €	N° 23/793 CE du 14/11/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021- n° 23/037 CP du 26 avril 2023 - n° 23/111 CP du 26/07/2023	2	Associations	4 500 €	N° 23/794 CE du 14/11/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	1	Ligue	60 000 €	N° 23/801 CE du 21/11/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020	6	Clubs sportifs	37 900 €	N° 23/802 CE du 21/11/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021- n° 21/205 CP du 17 novembre 2021 – n° 22/084 CP du 29 juin 2022	3	Adultes particuliers	46 000 €	N° 23/811 CE du 21/11/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 23/111 CP du 26/07/2023	1	Association	10 000 €	N° 23/812 CE du 21/11/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021- n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	Association	130 000 €	N° 23/839 CE du 28/11/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 22/084 CP du 29 juin 2022	5 13	Adultes particuliers Associations	19 000 € 100 630 €	N° 23/840 CE du 28/11/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 22/084 CP du 29 juin 2022	21	Jeunes adultes Particuliers adultes Associations	61 422 €	N° 23/841 CE du 28/11/2023
Aides pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 22/084 CP du 29 juin 2022 - n° 23/037 CP du 26 avril 2023	1	commune	2 973,04 €	N° 23/843 CE du 28/11/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020 – n° 21/195 AC du 18 novembre 2021 -	2	Clubs professionnels	320 000 €	N° 23/849 CE du 28/11/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020 – n° 21/195 AC du 18 novembre 2021 -	2	Club professionnel	87 072 €	N° 23/850 CE du 28/11/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020 – n° 21/195 AC du 18 novembre 2021 -	8	associations sportives, comités, EPCI, communes	500 833,16 €	N° 23/852 CE du 28/11/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020 – n° 21/195 AC du 18 novembre 2021 -	4	Associations	65 000 €	N° 23/868 CE du 05/12/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020 – n° 21/195 AC du 18 novembre 2021 -	5	particuliers	16 350 €	N° 23/869 CE du 05/12/2023
Aides pour le sport	N° 20/220 AC du 21 décembre 2020 – n° 21/195 AC du 18 novembre 2021 -	1	Association	6 933 €	N° 23/870 CE du 05/12/2023
Aide à la culture	N° 17/284 AC du 21 septembre 2017 – n° 23/111 CP du 26 juillet 2023	1	Association	20 000 €	N° 23/913 CE du 05/12/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 22/084 CP du 29 juin 2022 –	1	Association	24 000 €	N° 23/914 CE du 05/12/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 22/084 CP du 29 juin 2022	16	Associations	51 408 €	N° 23/915 CE du 05/12/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 22/084 CP du 29 juin 2022	19	Particuliers, associations, SARL	428 500 €	N° 23/916 CE du 05/12/2023
Aide pour la culture	N° 17/284 AC du 21/09/2017 - n° 21/060 AC du 26 mars 2021 - n° 22/084 CP du 29 juin 2022	3	Commune, associations	223 700 €	N° 23/928 CE du 05/12/2023

DGA Education, formation, recherche, langue Corse

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	Association	11 100 €	N° 23/422 CE du 11/07/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	SAS	72 000 €	N° 23/536 CE du 07/09/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	SAS	25 349,93 €	N° 23/537 CE du 07/09/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	Association	9 700 €	N° 23/558 CE du 12/09/2023

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante	N° 19/317 AC du 27/09/2019 – n° 21/089 AC du 30/04/2021	1	CROUS de Corse	1 298 574,90 €	N° 23/581 CE du 19/09/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	Association	6 869 €	N° 23/599 CE du 03/10/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	Société	150 000 €	N° 23/682 CE du 24/10/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	INSPE	50 000 €	N° 23/683 CE du 24/10/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	35	Collèges et lycées	149 975,70 €	N° 23/685 CE du 24/10/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	14	Communes	55 126,61 €	N° 23/721 CE du 31/10/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	Magazine	16 700 €	N° 23/722 CE du 31/10/2023
Aides au développement, promotion et diffusion de la langue Corse	N° 15/037 AC du 13 mars 2015 – n° 15/080 AC du 16 avril 2015	1	SAS	10 000 €	N° 23/723 CE du 31/10/2023

DGA Aménagement et développement des territoires

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Dispositif de relation aux associations -Règlement général interne d'intervention d'aides au mouvement associatif	N°18/642 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le nouveau dispositif de relation aux associations - Règlement général interne d'intervention d'aides au mouvement associatif	36	Associations	527 629

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Dispositif de soutien financier en faveur des foires rurales et artisanales	N°20/141 CP de la Commission permanente du 4 novembre 2020 approuvant le nouveau dispositif d'aides aux foires rurales et artisanales, et venant modifier le cadre d'intervention transitoire en faveur du mouvement associatif du domaine « Aménagement du Territoire »	11	Foires Rurales	287 752

DGA Affaires sanitaires et sociales

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Règlement des interventions en matières sociale, médico-sociale et de santé de Corse	20/148 AC	40	Collectivités territoriales Établissements publics (dont EPCI) Opérateurs privés (entités associatives et entrepreneuriales)	1 323 112,87
Règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales de Corse	23/096 CP	6	Opérateur privé (entités associatives et entrepreneuriale)	1 161 214,19
Schéma directeur de l'autonomie & plan de soutien à l'investissement des ESSMS	21/219 AC 22/114 AC	7	Établissement public Opérateurs privés (entités associatives et entrepreneuriales)	1 562 099
Convention pluriannuelle des structures de l'insertion par l'activité économique 2021-2023	23/081 CP	19	Opérateurs privés (entités associatives)	638 979,90

DGA Infrastructures de transports, Mobilité et Bâtiments

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Règlement territorial des TS des élèves en situation de handicap	23-023 AC	Pumonte :119 Cismonte : 146	Familles d'élèves en situation de handicap	685 873,97€ 964 938,70€ TT: 1 650 812,67€
Règlement territorial des TS bénéficiant de l'allocation kilométrique	23-0023 AC du 0/05/2023	Pumonte : 47 internes, 22 demi-pensionnaires Cismonte : 77	Familles élèves bénéficiaire de l'allocation kilométrique	25 916,5€ 32808,95€ TT : 58 725,45€

DGA Stratégie, innovation et transformation

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Règlement d'aide aux projets associatifs à vocation humanitaire	23/100 AC	1 5	Association ONG	7 581€ 100 000€

Agences et Offices de la Collectivité de Corse

Mesures	Règlement	Délibérations AC	Nbre bénéficiaires	Montants
AUE				
Aides aux entreprises	Dispositif d'accompagnement des politiques de maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables pour la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie de la corse	16/109, 17/075, 17/221, 18/157, 19/264,21/078, ,22/036,23/040,23/046	24	420 358,80 €
Aides aux collectivités			13	546 929,20 €
Aides aux particuliers			17	249 402,00 €
Aides aux Associations			3	145 821,58 €

25. ● Mettre en œuvre les mesures d'application des appels à projets, appels à propositions et appels à manifestation d'intérêts approuvés par l'Assemblée de Corse, et signer les conventions afférentes :

DGA Culture, patrimoine, jeunesse et sport

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
Soutien au projet d'adaptation/création théâtrale du livre « MA ARBA »	N° 23/075 AC du 29 juin 2023	Associu « ACROBATICA MACHINA » - BELGUDE	35 000 €

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
Soutien au projet d'adaptation/création théâtrale du livre « O MARIUCCIU ! »	N° 23/075 AC du 29 juin 2023	Associu « LOCU TEATRALE » - AIACCIU	35 000 €
Soutien à la diffusion du projet d'adaptation théâtrale du livre « MA ARBA »	N° 23/075 AC du 29 juin 2023	Associu « ACROBATICA MACHINA » - BELGUDE	58 500 €
Soutien à la diffusion du projet d'adaptation/création théâtrale du livre « O MARIUCCIU ! »	N° 23/075 AC du 29 juin 2023	Associu « LOCU TEATRALE » - AIACCIU	54 500 €

DGA Education, formation, recherche, langue Corse

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
Fête de la science 2023 en Corse	N° 23/025 CP du 29 mars 2023	11 (Associations, CPIE, communauté de communes, communes lycée,	31 170,68 €
Individuation dispositif Feminiscienza, la vocation scientifique au féminin au titre de l'année scolaire 2022/2023	N° 20/224 AC du 16 décembre 2022	12 candidates	13 000 €

DGA Aménagement et développement des territoires

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
AAP Culture	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif de Corse	Diverses Associations	225 113,80

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
AAP Santé	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif de Corse	Diverses communes	205 146,40
AAP Tourisme	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif de Corse	Diverses communes	370 574,13
AAP Numérique	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif de Corse	Diverses communes	422 430,43
AAP Bois	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif de Corse	Diverses Associations	400 000

DGA Affaires sanitaires et sociales

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
AAP mise en œuvre de la dotation complémentaire qualité des services d'aide et d'accompagnement à domicile	23/048 CP	ADMR 2A ADMR 2B CAP SOLIDAIRE ACPA SUD CORSE DOMICILE KALLISERVICES	4 393 825,04
AAP Aidants 2024	X	A SERENITA ADMR F. ALZHEIMER ADMR2B CAP SOLIDAIRE CASA DI A SALUTE DI SAN NICULAIU CIAS ÎLE-ROUSSE BALAGNE ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES L'ISULANI KALLISERVICES GIACOMONI-PINELLI M. PAPADACCI-BENETTI M.-C. SAVADOUX I. DOMUS MEDICA SUD CORSE DOMICILE VIEILLIR INNOVATION EN SANTÉ	100 900,00
AAP Bien vieillir 2023-2024	22/099 CP	AQUA'FORM GIACOMONI-PINELLI M. HIS C.	4 374,00

DGA Stratégie, innovation et transformation

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
« Recrutement de conseillers numériques coordinateurs dans le cadre de France Numérique Ensemble »	23/186 CP	Collectivité de Corse	100 000€

26. ● Signer toute convention d'application de conventions-cadres approuvées par l'Assemblée de Corse :

DGA Culture, patrimoine, jeunesse et sport

Convention cadre	Partenaire	Délibération AC	Objet	Montant en € de la convention d'application
Convention pour l'année 3 (2023/2024)	GIP France volontaires	20/129 AC du 24 septembre 2020	Individualisation de crédits pour projets	108 462 €

DGA Affaires sanitaires et sociales

Convention cadre	Partenaire	Délibération AC	Objet	Montant en € de la convention d'application
Convention d'externalisation de la gestion des MASP de niveau 2	UDAF 2B	19/248 AC	Prorogation de la convention jusqu'au 31/12/2025	50 000,00
Convention quinquennale de financement de la Maison des adolescents de la Haute-Corse	MDA Haute-Corse	19/426 AC	4 ^{ème} avenant financier	70 000,00

- 27. ● Prendre toute décision prévue par le Code de l'Expropriation afin d'acquérir les emprises des projets, dans la limite de l'estimation de France Domaine, dès lors que l'Assemblée de Corse aura décidé de l'engagement des procédures correspondantes :**

DGA Patrimoine de la Collectivité, Moyens généraux et Commande publique :

A la Direction de la Gestion Foncière :

Pumonte :

- **Pénétrante Est d'AIACCIU** : 1 acte administratif/ 1 acte notarié
- **RT 40 – giratoire hôpital BUNIFAZIU** : 1 acte administratif/ 1 acte notarié
- **RD 268 – régularisation ZONZA** : 1 acte administratif
- **RT 40 – plan alignement déviation PRUPIA**: 6 traités d'adhésion à l'arrêté approuvant le plan d'alignement

Cismonte :

- **RT12 – Voie nouvelle BASTIA FURIANI** : Délibération du 28/06/23 n°23/083 CP : régularisation d'empiètements bords RT par actes d'échange de parcelles (2 actes signés novembre et décembre 2023 et 2 soultes versées au profit de la CDC)

- 28. ● Signer les conventions et les accords de partenariat ne portant pas engagement financier de la Collectivité :**

DGA Patrimoine de la Collectivité, Moyens généraux et Commande publique :

A la Direction de la Gestion Foncière :

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
<u>Pumonte</u> Convention amiable de servitude temporaire de passage et stockage sur domaine privé de la CAPA	Commune d'AIACCIU	21/122 AC du 22/07/2021	Réalisation de la halte ferroviaire du Ricantu sur la commune d'AIACCIU
Convention amiable de servitude temporaire de passage sur emprise privée			
Convention amiable d'occupation temporaire, précaire et révocable sur domaine privé de la CdC	Consorts Giorgi	21/122 AC du 22/07/2021	Réalisation de la halte ferroviaire du Ricantu sur la commune d'AIACCIU

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
<u>Cismonte</u> CONVENTIONS DE SERVITUDE DE PASSAGE SOUTERRAINES,AERIENNES ET POSTES	Association Scola Corse	21/122 AC du 22/07/2021	Mise à disposition temporaire de la parcelle B679 (commune A SARRULA E CARCUPINU) pour le stockage de module préfabriqués
	EDF SIEEP	DELIB AC 17-151 du 01.06.2017 autorisation servitude de passage sur domaine privé de la CDC à titre gratuit pour les opérateurs de réseaux	Conventions SIEEP signées par PCEC sur les Communes d'ALERIA, SORBU OCAGNANU et LINGUIZETTA D'autres conventions en cours d'instruction

DGA Education, formation, recherche, langue Corse

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention provisoire de mise à disposition gratuite de la parcelle BH 71 située à l'Arinella	Commune de BASTIA	n° 21/032 AC de l'Assemblée de Corse du 26/02/2021	Convention relative à la mise à disposition provisoire de la CdC par la commune de Bastia de la parcelle BH 71 située à l'Arinella en vue de la construction du centre de sécurité maritime du lycée Jacques Faggianelli

DGA Aménagement et développement des territoires

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention de partenariat	Conservatoire du Littoral	N°18/239 AC de l'Assemblée de Corse du 26 juillet 2018 autorisant le Président du Conseil exécutif de corse à signer la convention entre la Collectivité de	Convention de délégation de gestion du domaine du Conservatoire du littoral dans le cadre de la gestion de ladite piste de Saleccia et des aires de

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
		Corse et le Conservatoire du Littoral pour la gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire en Corse	stationnement afférentes - Site de l'Agriate
Convention de partenariat	Conservatoire du Littoral	N°18/239 AC de l'Assemblée de Corse du 26 juillet 2018 autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention entre la Collectivité de Corse et le Conservatoire du Littoral pour la gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire en Corse	Convention d'Occupation Temporaire d'Usage portant sur le domaine public du Conservatoire du littoral
Convention de partenariat	Communauté de Communes du Fium'orbu-Castellu	N°19/381 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mai 2019 approuvant la convention de prestation d'assistance technique de la Collectivité de Corse aux communes ou établissements publics de coopération intercommunale dans le domaine de l'eau	Convention connexe à l'assistance technique apportée par la Collectivité de Corse à la Communauté de Communes du Fium'Orbu-Castellu dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, pour le déploiement et l'animation d'un système local de prévision de crues (Sintinedda di u Fium'Orbu) sur le bassin du Fiumorbu

DGA en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines
Direction de la qualité de vie au travail (QVT)

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention pour l'intervention bénévole des pompiers du SDIS2a lors de l'arbre de Noël à Ajaccio	SDIS 2a		

DGA Affaires financières, européennes et des relations internationales

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention relative à l'expérimentation du compte financier unique	Etat	Dél 23/126 AC de l'Assemblée de Corse du 26/10/2023	Mise en œuvre à titre expérimental du compte financier unique qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion

DGA Affaires sanitaires et sociales

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention des données du logiciel Cupidon au titre de l'arrêt de l'activité du Cegidd	Centre hospitalier d'Aiacciu	22/009 CP	Cession des données
Convention relative à la prévention spécialisée	FALEPA-Corsica	22/178 CP	Prorogation de l'exercice délégué

29. • Lancer la mise à l'étude d'un projet et délimiter les terrains à affecter par ce projet dès lors que l'Assemblée aura validé la programmation de l'opération et l'aura inscrite en étude à son budget :

Opérations	Validation de l'assemblée de Corse	Date de mise à l'étude	Montant prévisionnel en €	Calendrier prévisionnel	Terrains concernés

30. • Procéder, après approbation du projet routier par l'Assemblée de Corse, aux concertations réglementaires précédant le lancement de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique :

31. • Prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) approuvé par l'Assemblée de Corse par délibération n°18/073 AC du 29 mars 2018 :

Dispositifs/mesures	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant en €

32 • Prendre toutes mesures de mise en œuvre du schéma territorial d'aide à la réussite et à la vie étudiante adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n°21/089 AC du 30 avril 2021 :

DGA Education, formation, recherche, langue Corse

Secteur	Mesure du Schéma	Nombre de bénéficiaires	Montant total en €	N° délib
Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante	Mesures 4, 5, 6, 8, 10, 12 24 et 26	33	22 594,69 €	N° 23/563 CE du 12/09/2023
Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante	Accompagnement éducatif territorial « Mesure 1 prix des meilleurs bachemelières »	500	158 500 €	N° 23/576 CE du 19/09/2023
Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante	Mesures 4, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 19, 24, 25, 26, 27	770	245 833,41 €	N° 23/576 CE du 24/10/2023
Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante	Mesures 4, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 19, 24, 25, 26, 27		440 000 €	N° 23/836 CE du 28/11/2023

33. ● Engager les procédures de partage, demander le transfert de propriété des biens culturels publics, intégrer ces biens au patrimoine de la Collectivité, les déposer au sein des musées ou centres de conservation et d'études, selon leurs lieux de découverte, signer les conventions de partage afférentes :

34. ● Intenter au nom de la Collectivité de Corse les actions en justice, et défendre la Collectivité de Corse dans les actions intentées contre elle, à tout stade de la procédure, y compris pénale et quel que soit le degré de juridiction, ainsi que devant toutes les instances de médiation et de conciliation

Juridiction	Requérant	Objet	Date de départ du contentieux	Etat actuel du contentieux	Conseil

II/ SUIVI DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE ET DE LA COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE

SUCIALE E SALUTE / SOCIAL ET SANTE

<u>Deliberazione</u> Délibérations	<u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u>	<u>Seguitu</u> <u>Suivi</u>
<u>AC</u>		
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/003 AC Approuvant la Convention d'objectif et de financement 2022 du dispositif de médiation familiale dans le Pumonti.	Modifie la rédaction de l'article 3 de la délibération n°22/161 CP du 23 novembre 2022. Précise que les crédits correspondants seront imputés au budget de la CdC pour l'exercice 2022 au programme 5151 – chapitre 934 – fonction 420 – nature 6568.	Subvention de 15 000 € octroyée : 13 703,68 € versés (au prorata des dépenses réellement engagées), donc 1 296,32 € à toletter
<u>CPD</u>		
<u>Séance du 8 mars 2023</u> N°23/004 CP Approuvant le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de la crèche Laetitia	Approuve le renouvellement du partenariat entre la CAF 2A et la CdC dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement de la crèche Laetitia. Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention ainsi que tous les actes à venir.	En cours
<u>Séance du 8 mars 2023</u> N°23/005 CP Approuvant le renouvellement du protocole d'accord relatif au pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) du Cismonte.	Approuve le protocole d'accord relatif au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne du Cismonte pour la période 20253-2028. Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ledit protocole ainsi que l'ensemble des actes à venir.	Signature du Protocole intervenue en 12/03/2024 Continuité des engagements pris sur le Protocole précédent

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<u>AC</u>		
<p align="center"><u>Séance du 9 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/027 AC</p> <p>Approuvant le lancement d'un appel à la manifestation d'intérêt par la CdC pour la création de 50 places de résidences autonomie en Corse, dans le l'initiative pour le développement des résidences autonomie portée par la CNSA et la CNAV</p>	<p>Approuve la création d'une nouvelle offre de 50 places d'hébergement en résidence autonomie, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma autonomie 2022-2027.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à lancer l'appel à manifestation d'intérêt conjoint CNSA/CNAV/CARSAT/CdC relatif à la création d'une offre de 50 places d'hébergement en résidence autonomie en Corse.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à venir.</p>	<p align="center">AMI infructueux</p>
<u>CPD</u>		
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/019 CP</p> <p>Approuvant la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la CdC et la MDPH pour la période 2023-2027</p>	<p>Approuve les termes de la convention à conclure entre la CdC et la MDPH pour la période allant de janvier 2023 au 31 décembre 2027.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention.</p>	<p align="center">Signée le 02 mai 2023</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/032 CP</p> <p>Approuvant la mise en place d'actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées</p>	<p>Approuve le déploiement du « service civique solidarités séniors » de la CdC afin de favoriser le lien intergénérationnel et repérer les personnes âgées isolées.</p> <p>Approuve le principe de partenariat avec La Poste pour l'exercer 2023 visant à améliorer le repérage des personnes âgées isolées.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les conventions et avenants à venir.</p>	<p>Convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires signée le 12/05/2023 avec l'association nationale pour le déploiement du Service Civique Solidarité séniors, à échéance le 31/12/24 et sera reconduite pour 2 ans début 2025.</p> <p>Convention d'engagement pour le dispositif La Poste en faveur du repérage des personnes âgées isolées + de 70 ans sur le territoire de Corse signée le 12/05/2023, reconduite à compter du 15 mai 2024 pour un an.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/033 CP</p> <p>Approuvant la convention annuelle d'objectifs et de moyens relative aux « parcours emploi et compétences » et à l'insertion par l'activité économique pour la Corse en 2023</p>	<p>Approuve la convention annuelle d'objectifs et de moyens entre la CdC et l'Etat pour 2023</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes à venir.</p>	<p>Les objectifs de prise en charge du public RSA sur le volet I.A.E ont été atteints à 94% avec en moyenne annuelle 176 salariés en insertion présents au sein des structures de l'IAE, sur les 187 prévus. Pour le volet PEC, seuls 3 contrats ont pu être établis en 2023. Une coopération renforcée avec France Travail devrait permettre des prescriptions en plus grand nombre à compter de 2024.</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 avril 2024</u></p> <p align="center">N°23/053 AC</p> <p>Approuvant le lancement de l'appel à candidatures conjoint CdC/ARS pour la création de 5 pôles territoriaux d'aide aux aidants et non professionnels de personnes âgées dépendantes et de personnes en situation de handicap</p>	<p>Approuve la création conjointe avec l'ARS de Corse de 5 pôles territoriaux d'aide aux aidants non professionnels.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif à signer l'ensemble des actes à venir.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/048 CP</p> <p>Approuvant le lancement de l'appel à candidatures pour la mise en œuvre de la dotation complémentaire « qualité » des services d'aide et d'accompagnement à domicile.</p>	<p>Approuve la mise en œuvre de la dotation complémentaire « qualité » pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile de Corse.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder à la candidatures 2023 selon les modalités prévues par l'appel à candidatures et à procéder à la signature des CPOM qui en découleront.</p>	<p>AAP lancé en mai 2023 et clôturé en novembre 2023.</p> <p>Relance pour 2 Pôles territoriaux le 20/02/2024 (Pays ajaccien/Ouest Corse et Plaine orientale/Castagniccia).</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/049 CP</p> <p>Approuvant la reconduction des conventions avec les psychologues libéraux et la signature de nouvelles conventions</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à établir par arrêté une liste de professionnels habilités à intervenir après avis des services compétents.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/050 CP</p> <p>Approuvant le 4^{ème} avenant prorogeant la convention de gestion du fonds parentalité liant la CdC et les deux CAF de Corse sur la période 2019-2022.</p>	<p>Approuve les termes des deux avenants liant la CdC et la CAF opérant dans son ressort territorial et instrumentant la participation de la CdC aux fonds de parentalité.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les avenants précités.</p>	<p>- Appel à candidatures publié le 29 mai 2023 et clos le 10 juillet 2023, - 10 SAD ont candidaté, et 6 ont été sélectionnés - Suite à cette sélection, 6 CPOM (pour la période 2023/2027) ont été signés en novembre 2023 pour un effet rétroactif de cette DCA au 1er janvier 2023.</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/051 CP</p> <p>Autorisant l'organisation de la semaine « Ingrandà bè »</p>	<p>Autorise l'organisation dans le cadre de la semaine « ingrandà bè » d'une série d'évènements en octobre 2023 dans l'ensemble de l'île.</p>	<p align="center">Action s'étant déroulée, et devant être renouvelée en 2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/052 CP</p> <p>Autorisant l'organisation d'un colloque en novembre 2023 intitulé « les compétences psychosociales tout au long de la vie »</p>	<p>Autorise l'organisation d'un colloque en novembre 2023 intitulé « les compétences psychosociales tout au long de la vie ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes relatifs à l'organisation de l'évènement présenté.</p>	<p align="center">Action s'étant déroulée, et devant être renouvelée en 2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/053 CP</p> <p>Approuvant la convention de coopération entre Pôle emploi et la CdC pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.</p>	<p>Approuve la convention de coopération entre Pôle emploi et la CdC pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi pour l'année 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à venir.</p>	<p align="center">Convention signée le 16 juin 2023 entre les 2 parties. Renouvelée pour 2024, en attente de signature.</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/078 CP</p> <p>Approuvant la convention de financement 2023 du dispositif d'appui à la coordination DAC Corsica « Via Salute ».</p>	<p>Approuve la convention entre la CdC et l'association DAC Corsica « Via Salute » fixant le financement pour l'année 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention sus-citée et l'ensemble des actes à venir.</p>	<p align="center">Convention signée le 17 juillet 2023 avec l'association VIA SALUTE pour la période du 01/01/23 au 31/12/23. Renouvellement par une convention pluriannuelle 2024/2026</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/079 CP</p> <p>Approuvant le lancement d'un appel à projets pour la mise en place d'actions d'accompagnement et de soutien des proches aidants en Corse en 2024 - Convention de financement.</p>	<p>Autorise le lancement d'appel à projets relatif à « la mise en place d'actions d'accompagnement et de soutien au bénéfice des proches aidants en Corse en 2024 ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à venir.</p>	<p>Appel à projet clôturé le 2 octobre 2023 & conventionnements en Janvier2024)</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/081 CP</p> <p>Approuvant l'actualisation du conventionnement pluriannuel 2021-2023 des structures de l'insertion par l'activité économique.</p>	<p>Approuve les avenants aux conventions pluriannuelles.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer lesdites conventions et avenants ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p>Le taux de réalisation des objectifs de prise en charge du public est de 94%. Les structures n'ayant pas encore finalisé et transmis leurs rapports annuels d'activité, le bilan des autres objectifs n'est pas stabilisé à ce jour. A noter qu'une évaluation de la politique de soutien aux S.I.AE est en cours.</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/095 CP</p> <p>Approuvant le renouvellement de la convention de financement avec le centre ressources autisme Corsica-pôle Aiacciu pour l'exercice 2023.</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention de financement du pôle Aiacciu du Centre Ressource Autisme Corsica (CRA), allouant un montant de 20 000 € au bénéfice de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Haute-Corse (ADPEP 2B), pour l'exercice 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p>Convention de financement annuelle 2023 signée le 01 septembre 2023 avec l'ADPEP 2B Non reconductible tacitement</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/096 CP</p> <p>Approuvant l'actualisation du règlement des aides et des actions sociales et médico-sociales.</p>	<p>Adopte le règlement modifié des aides sociales et de l'action sociale et médico-sociale de Corse, ainsi que son annexe portant dossier unique de demande d'aide financière.</p> <p>Précise que l'entrée en vigueur de l'article 550-1 du règlement relatif à l'attribution d'une aide-ménagère extra-légale d'aide à la parentalité gérée par les services de protection maternelle et infantile (PMI) entrera en vigueur le 2 janvier 2024.</p>	<p>Règlement actualisé en vigueur.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/097 CP</p> <p align="center">Approuvant la participation financière de la CdC aux dispositifs de médiation familiale 2023.</p>	<p>Approuve le principe d'une participation financière de la Collectivité de Corse, aux côtés des Caisses d'allocations familiales, au bénéfice des quatre entités opératrices de dispositifs de médiation familiale qui agissent en Corse, afin d'assurer leur équilibre budgétaire.</p> <p>Approuve les termes de chacune des conventions d'objectifs et de financement pour l'exercice 2023 liant la Collectivité de Corse aux quatre entités opératrices de dispositifs de médiation familiale.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ces conventions, ainsi que tous les actes en découlant.</p>	<p align="center">Conventions signées</p> <p align="center">Avance versée aux associations en 2023 (versement du solde au plus tard le 30/06/2024)</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/098 CP</p> <p align="center">Approuvant la convention de financement de l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).</p>	<p>Approuve la convention de financement avec l'association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">Le bilan de l'action financée n'est pas stabilisé à ce jour, la structure n'ayant pas transmis son rapport annuel 2023.</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/099 CP</p> <p align="center">Approuvant la convention de financement de l'association Corse active pour l'initiative (Capi).</p>	<p>Approuve la convention de financement avec l'association Corse Active Pour l'Initiative (CAPI) pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">Le bilan de l'action financée n'est pas stabilisé à ce jour, la structure n'ayant pas transmis son rapport annuel 2023.</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0100 CP</p> <p align="center">Approuvant le protocole pour l'accompagnement des femmes accouchant sous le secret</p>	<p>Décide de se prononcer favorablement sur les protocoles joints portant sur l'accompagnement des femmes accouchant sous le secret.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les protocoles joints.</p>	<p align="center">Protocoles signés avec les deux centres hospitaliers</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0101 CP</p> <p align="center">Approuvant l'intégration de CdC en qualité de membre fondateur au groupement d'intérêt public portant maison des adolescents « pays ajaccien ».</p>	<p>Autorise l'attribution d'une dotation annuelle de 35 000 euros au budget de la Collectivité de Corse, crédits nécessaires à la contribution en qualité de membre fondateur au Groupement d'intérêt public concernant le projet de « Maison des adolescents du « Pays Ajaccien ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention constitutive du GIP « Maison des adolescents du Pays Ajaccien », dès lors qu'elle aura été stabilisée, ainsi que l'ensemble des actes à intervenir</p>	<p align="center">Convention signée</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0102 CP</p> <p>Approuvant les contrats de financement au titre du fonds d'intervention régional (FIR) 2023</p>	<p>Approuve le contrat de financement au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) 2023 - du 1er janvier au 13 juillet - à conclure avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Corse attribuant à la Collectivité de Corse une subvention d'un montant de 189 788 euros au titre de l'année 2023 pour le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD).</p> <p>Autorise la signature des contrats de financement correspondant tels qu'annexés à la présente délibération.</p>	<p align="center">Convention signée le 25/09/2023. Recettes</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0121 CP</p> <p>Approuvant la convention de financement de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public (ADPEP)</p>	<p>Approuve la convention de financement à conclure avec l'association départementale des Pupilles de l'enseignement public (PEP) lui attribuant une subvention d'un montant de 101 659 €.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention de financement correspondante telle qu'annexée à la présente délibération, ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0122 CP</p> <p>Approuvant la convention de financement de l'association OPRA a Leccia comité de quartier (OLCQ)</p>	<p>Approuve la convention de financement avec l'association OPRA A LECCIA COMITE DE QUARTIER (OLCQ) pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à la signer ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">Le bilan de l'action financée n'est pas stabilisé à ce jour, la structure n'ayant pas transmis son rapport annuel 2023.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0123 CP</p> <p>Approuvant la convention d'objectifs et de moyens pour les années 2023-2025 de l'Observatoire régional de la santé de Corse</p>	<p>Approuve la convention d'objectifs et de moyens 2023-2024-2025 pour un montant de 797 050 €, entre la Collectivité de Corse et l'Observatoire Régional de la Santé de la Corse (ORSC).</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à la signer ainsi que les avenants et tout acte d'exécution s'y afférant.</p> <p>Autorise la mise en place d'un comité de suivi afin d'accompagner et de rendre compte de l'activité de la structure.</p>	<p align="center">N°2023-14124 du 19/10/2023 Année 2023 soldée : 248 650 €</p> <p align="center">Année 2024 : 1^{er} Comité de suivi : 9 avril 2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0124 CP</p> <p>Approuvant la convention fixant les contributions financières au fonds de solidarité pour le logement - exercice 2023</p>	<p>Approuve la convention relative au maintien du service de l'énergie auprès des personnes défavorisées à conclure avec le groupe EDF et Engie pour l'exercice 2023, dans le cadre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), telle que figurant en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p> <p>Approuve la convention fixant la contribution financière au FSL à conclure avec la Communauté de Communes Marana-Golu pour l'exercice 2023, telle que figurant en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">-Signature des conventions EDF et Engie le 21/12/2023</p> <p align="center">-Contributions EDF et Engie perçues en janvier 2024</p> <p align="center">Signature de la convention CC Marana-Golo en cours (attente retour de la convention signée par la CC pour émission du titre de recettes)</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0125 CP</p> <p>Approuvant la fixation du montant des allocations et indemnités versées aux tiers accueillants au titre de l'aide sociale à l'enfance.</p>	<p>Approuve le versement d'indemnités et allocations au bénéfice des tiers accueillant un ou plusieurs mineurs ou jeunes majeurs pris en charge par la Collectivité de Corse, au titre de l'aide sociale à l'enfance, dans le cadre de l'un des dispositifs suivants : tiers digne de confiance, délégation d'autorité parentale, accueil durable et bénévole.</p>	<p align="center">Mis en application</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0144 CP</p> <p align="center">Accordant une subvention annuelle de fonctionnement à l'association d'entraide des personnes admises en protection de l'enfance de Corse (AEPAPE)</p>	<p>Décide d'attribuer une subvention annuelle de fonctionnement de 25 000 € à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance (AEPAPE) de Corse, au titre de l'exercice 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention de financement pour l'année 2023, telle qu'annexée à la présente délibération, ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">Convention signée et subvention versée en 2023</p>
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0145 CP</p> <p align="center">Approuvant les conventions relatives au maintien de l'activité de domiciliation administrative sur le territoire de la commune de Portivechju - année 2023</p>	<p>Approuve le contrat d'objectifs relatif à la domiciliation administrative des personnes sans domicile stable présentes sur la commune de Portivechju à conclure avec l'Etat, le Centre communal d'action sociale de la commune de Portivechju et la FALEP pour l'exercice 2023, ainsi que la convention de financement de l'activité de domiciliation administrative des personnes sans domicile stable sur la commune de Portivechju à conclure avec la FALEP pour l'exercice 2023, tels que figurant en annexes à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ledit contrat et ladite convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Contrat d'objectifs à la signature du Préfet (en cours) -Signature de la convention de financement le 23/11/2023 -Versement du 1er acompte le 24/11/2023 Attente du bilan d'activité au plus tard le 30/06/2024
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0146 CP</p> <p align="center">Approuvant la convention de partenariat "culture & sante" 2023-2026 avec l'agence régionale de santé et la direction régionale des affaires culturelles.</p>	<p>Approuve la convention de partenariat « culture et santé » 2023-2026 avec l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse.</p> <p>Affecte les autorisations d'engagements pour l'année 2023.</p>	<p align="center">Développement des actions en cours, nouvel AAP en 2024</p> <p align="center">N°2024-2397 du 16/02/2024</p> <p align="center">Année 2023 : 19 projets retenus 32 200 € (soldés)</p> <p align="center">AAP 2024 2025 en cours</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0147 CP</p> <p align="center">Approuvant les conventions relatives au financement des dispositifs d'hébergement d'urgence année 2023</p>	<p>Approuve les conventions de financement relatives aux actions ci-après détaillées, à conclure avec l'association A Fratellanza, la Croix Rouge et la FALEP pour l'exercice 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer lesdites conventions ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p>-Signature des conventions : A fratellanza le 20/11/2023 - Croix Rouge le 12/12/2023 FALEP (Hôtel et ALT) le 23/11/2023 -Versement des 1ers acomptes : A fratellanza le 07/12/2023 - Croix Rouge le 12/12/2023 FALEP (Hôtel et ALT) le 24/11/2023 Attente des bilans d'activité au plus tard le 30/06/2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0148 CP</p> <p align="center">Approuvant la convention de financement relative au fonctionnement du lieu de vie "Paese di Legnu" géré par la fraternité du partage</p>	<p>Approuve la convention relative au financement du lieu de vie « Paese di legnu » à conclure avec la Fraternité du partage pour l'année 2023, telle que figurant en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p>- Signature de la convention le 24/11/2023 - Versement du 1^{er} acompte le 24/11/2023 Attente du bilan d'activité au plus tard le 30/04/2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0149 CP</p> <p align="center">Approuvant la convention relative au financement de l'accueil de jour géré par la FALEP sur la commune d'Aiacciu</p>	<p>Approuve la convention relative au financement de la structure « accueil de jour » Stella Maris à conclure avec la FALEP pour l'année 2023, telle que figurant en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir</p>	<p>- Signature de la convention le 23/11/2023 - Versement du 1^{er} acompte le 24/11/2023 Attente du bilan d'activité au plus tard le 30/04/2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0150 CP</p> <p align="center">Approuvant les conventions de financement relatives aux actions menées par l'association ALIS pour l'exercice 2023</p>	<p>Approuve les conventions de financement relatives à l'Accompagnement social lié au logement (ASLL), à la Gestion locative adaptée (GLA) et à la Médiation sociale énergie (MSE) à conclure avec l'association Accès au logement et à l'insertion sociale (ALIS) pour l'exercice 2023 ainsi que la convention d'objectifs relative à la solidarité énergie à conclure avec EDF et l'association ALIS pour l'exercice 2023, telles que figurant en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer lesdites conventions ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p>-Signature des conventions de financement (ASLL / GLA / MSE) le 23/11/2023 -1er acompte ASLL versé le 24/11/2023 2ème acompte ASLL versé le 28/11/2023 -1er acompte GLA versé le 24/11/2023 2ème acompte GLA versé le 13/12/2023 -Signature de la convention d'objectifs tripartite MSE le 21/12/2023 -1er acompte MSE versé le 24/11/2023 Attente des bilans d'activité au plus tard le 30/04/2024</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance du 25 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0151 CP</p> <p>Approuvant la convention de partenariat 2023-2025 entre la collectivité de corse et le centre intercommunal d'action sociale du pays ajaccien</p>	<p>Approuve la convention d'objectifs pluriannuelle 2023-2025 entre la Collectivité de Corse et le CIAS du Pays ajaccien telle que figurant en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à la signer, ainsi que les avenants et tout acte d'exécution à venir.</p>	<p>Projet se poursuivant dans la continuité, pour la DPSPS boutique puer</p> <p align="center">N°2023-15431 du 16 novembre 2023 1ere acompte 2023 versé en attente solde 2023</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 5 et 6 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0107 AC</p> <p>Approuvant le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'habitats inclusifs 2023-2024</p>	<p>Approuve le cahier des charges relatif à « l'appel à manifestation d'intérêt Habitat inclusif 2023-2024 ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder à la sélection des projets et à signer les conventions financières, ainsi que les avenants éventuels, entre la Collectivité de Corse et les opérateurs retenus.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à intervenir et notamment l'accord tripartite à venir Collectivité de Corse - Etat – Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) sur l'habitat inclusif.</p>	<p>AMI publié d'octobre à décembre 2023 ; Sélection des projets en CE du 12 mars 2024 et attente des réponses de la CNSA pour validation finale)</p>
<p align="center"><u>Séance des 5 et 6 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0108 AC</p> <p>Approuvant, dans le cadre de l'insertion par la culture, le partenariat avec le palais Fesch musée des beaux-arts pour l'accueil de bénéficiaires du revenu de solidarité active.</p>	<p>Approuve la convention relative aux actions hors les murs du Palais Fesch à conclure avec la commune d'Aiacciu pour la période du 1er septembre 2023 au 31 décembre 2024, telle que figurant en annexe à la présente délibération,</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">Signature de la convention le 03/11/2023 1ères rencontres intervenues fin 2023 entre le service d'insertion sociale et la médiatrice du palais Fesch</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0122 AC</p> <p>Portant avis sur le projet régional de santé de Corse 2023-2028</p>	<p>Acte que le Projet Régional de Santé (PRS) de Corse 2023-2033 marque certaines avancées par rapport au précédent PRS, notamment sur le volet médico-social.</p> <p>Regrette que certains enjeux vitaux de l'offre de santé en Corse ne soient pas suffisamment pris en compte.</p>	<p align="center">Avis transmis à l'ARS.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0123 AC</p> <p>Portant sur la trajectoire vers la création d'un centre hospitalier universitaire (CHU) de Corse</p>	<p>Demande au Gouvernement d'engager sans délais la procédure de création du CHRU de Corse.</p> <p>Approuve la transformation du comité de pilotage en comité de suivi du CHU de Corse.</p>	<p align="center">Demande en cours auprès du Gouvernement.</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0124 AC</p> <p>Portant avis sur le volet relatif à la Corse dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2023-2033.</p>	<p>Emet un avis défavorable au projet de volet relatif à la Corse dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2023-2033.</p>	<p align="center">Avis transmis à l'ARS.</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0180 CP</p> <p>Approuvant la convention de financement de l'association FALEPA (auto-école sociale)</p>	<p>Approuve la convention de financement avec l'association FALEPA pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à la signer, ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">Le bilan de l'action financée n'est pas stabilisé à ce jour, la structure n'ayant pas transmis son rapport annuel 2023.</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre</u></p> <p align="center">N°23/0142 AC</p> <p>Approuvant l'affectation de crédits pour la participation de la collectivité de corse à la construction de l'annexe eugénie (EHPAD et USLD) sur le site du nouvel hôpital du Stiletto.</p>	<p>Délivre un accord à la participation de la Collectivité de Corse, à hauteur de 8 M€ pour la reconstruction de l'EHPAD et USLD Eugénie du Centre Hospitalier d'Aiacciu, dans le cadre de l'application de la délibération du Conseil Départemental de la Corse-du-Sud n° 2017-101 du 16 octobre 2017.</p> <p>Autorise l'affectation de l'autorisation de programme adoptée au Budget Supplémentaire - programme 5135.</p>	<p align="center">La convention de participation au titre du plan de soutien à l'investissement d'un montant de 8 M€ a été signée le 05/02/24.</p> <p align="center">Note d'arbitrage en cours de transmission à l'attention du DGS, sur le cadencement des crédits pour cette participation affectée sur le programme d'investissement 5135.</p>

<u>Deliberazione</u> Délibérations	<u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u>	<u>Seguitu</u> <u>Suivi</u>
CPD		
<p style="text-align: center;"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p style="text-align: center;">N°23/0193 CP</p> <p>Approuvant la convention de remboursement des actes médicaux à conclure avec les deux caisses primaires d'assurance maladie (CPAM).</p>	<p>Approuve la convention de remboursement à conclure avec les Caisses Primaires d'Assurance Maladie de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud, telles que figurant en annexe à la présente délibération.</p>	<p>L'installation de la télétransmission n'est toujours pas active malgré de nombreuses tentatives, poursuite du remboursement par papier</p>
AC		
<p style="text-align: center;"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p style="text-align: center;">N°230/0178 AC</p> <p>Approuvant l'attribution d'une subvention à la mutuelle française CORSE -UMCS- pour le projet "centre d'information et de conseils sur les aides techniques" dans le cadre de la politique "bien vieillir" de la CdC</p>	<p>Valide le principe de la création d'un Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) en Corse dans le cadre du dispositif global du maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention jointe en annexe, les éventuels avenants et tout autre document afférent au projet.</p>	<p>Convention signée et projet au stade de démarrage avec premier point d'étape en avril 2024)</p>

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

<u>Deliberazione</u> Délibérations	<u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération	<u>Seguitu</u> Suivi
AC		
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/005 AC Approuvant la mise à disposition d'un fonctionnaire du service d'incendie et de secours de la Haute Corse auprès de la CdC	<p>Accepte la mise à disposition pour une période de 3 ans avec effet au 1^{er} février 2023 d'un fonctionnaire de catégorie A afin d'y assurer les fonctions de Directeur de la forêt et de la prévention des incendies.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention formalisant cette procédure.</p>	En cours d'exécution
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/006 AC Approuvant la modification du tableau des effectifs de la CdC	<p>Approuve la création de postes dans le cadre des opérations de recrutement</p> <p>Autorise, en cas d'impossibilité de recruter des agents statutaires, le recrutement d'agents non titulaires.</p>	En cours d'exécution
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/007 AC Approuvant la modification de la convention entre la CdC et le Comité des œuvres sociales de la CdC (COSCDC)	<p>Approuve la modification de la convention entre le Comité des œuvres Sociales de la CdC et la CdC suite à une erreur matérielle relevée dans le texte de la précédente convention.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif à renouveler cette convention et à la signer.</p>	Exécuté (dernière convention non gérée par le pôle RH) / projet de revoyure en cours
CPD		
<u>Séance du 08 mars 2023</u> N°23/011 CP Autorisant la mise à disposition d'un agent de l'agence du tourisme de la Corse auprès de la CdC	<p>Accepte la mise à disposition pour une période de 18 mois, d'un agent de l'ATC auprès de la CdC, afin d'y assurer les fonctions d'Attaché auprès du Comité d'évaluation des politiques publiques au sein du SG de l'AC.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention formalisant cette procédure.</p>	En cours d'exécution

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 08 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/012 CP</p> <p align="center">Approuvant la modification du dispositif d'action sociale en faveur des agents de la CdC : valeur faciale des titres restaurants</p>	<p>Approuve les modifications apportées au dispositif d'action sociale en faveur des agents de la CdC annexé à la délibération de l'AC du 27 juillet 2018.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à mettre en œuvre le dispositif à compter du 1^{er} avril 2023.</p>	<p align="center">Modification de la répartition Employeur-agent de la valeur des titres restaurant attribués aux agents de la Collectivité de Corse dans un sens plus favorable aux agents du fait de l'évolution de la part exonérée de l'employeur. Ainsi passage de la prise en charge de 5,92 euros à 6 euros par la collectivité sur un titre repas d'une valeur faciale de 10 euros.</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance du 09 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/030 CP</p> <p align="center">Approuvant la modification du tableau des effectifs de la CdC</p>	<p align="center">Approuve la suppression de postes.</p> <p>Approuve la création des postes dans le cadre des opérations de recrutement.</p> <p>Autorise, en cas d'impossibilité de recruter des agents statutaires, le recrutement d'agents non titulaires.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/017 CP</p> <p align="center">Autorisant le maintien du régime indemnitaire durant les périodes de temps partiel pour des raisons thérapeutique.</p>	<p>Autorise, le versement de la totalité du régime indemnitaire aux agents titulaires et contractuels durant les périodes de travail à temps partiel pour raison thérapeutique.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 30 et 31mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/045 AC</p> <p align="center">Approuvant la fixation des ratios d'avancement de grade 2023 pour le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe</p>	<p>Approuve la fixation des ratios d'avancement à 100% pour le grade rédacteur principal de 2^{ème} classe.</p>	<p align="center">Exécutée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance des 30 et 31 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/046 AC</p> <p>Approuvant la modification du tableau des effectifs de la CdC</p>	<p>Approuve la création d'un poste de chargé de mission « sécurité et protection civiles et gestion des risques majeurs ».</p> <p>Autorise en cas d'impossibilité de recruter des agents statutaires, le recrutement d'agents non titulaires.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/040 CP</p> <p>Approuvant le renouvellement de la mise à disposition à titre onéreux de personnel de la CdC auprès de la mairie de Prupìa.</p>	<p>Approuve le renouvellement de la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial des services de la CdC auprès de la commune de Prupìa.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention annexée à la présente délibération.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/041 CP</p> <p>Approuvant le versement de l'indemnité de responsabilité au régisseur de la régie de recettes de la CdC auprès de l'ONF.</p>	<p>Approuve le versement des indemnités annuelles dues à la régisseuse de l'ONF.</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/089 CP</p> <p>Portant adoption de la convention 2023 de moyens avec l'association « prévoyance des anciens conseillers généraux de la Corse-du-Sud</p>	<p>Approuve le versement à l'association « Prévoyance des anciens conseillers généraux de la Corse-du-Sud » de 57 079 € de subventions d'équilibre pour l'exercice 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à mettre en œuvre la convention à compter de la notification de celle-ci, et à signer tout acte afférent.</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/090 CP</p> <p>Autorisant la mise à disposition d'un fonctionnaire du service d'incendie et de secours de la Haute-Corse auprès de la CdC</p>	<p>Accepte la mise à disposition pour une période de trois ans avec effet au 1er juillet 2023, d'un fonctionnaire de catégorie A titulaire du grade de Contrôleur général de Sapeur-pompier professionnel du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse auprès de la Collectivité de Corse, afin d'y assurer les fonctions de chargé de mission « sécurité et protection civiles et gestion des risques majeurs » rattaché à la Direction Générale des Services.</p> <p>Autorise, en conséquence, le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention jointe formalisant cette procédure.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/091 CP Autorisant la mise à disposition de deux agents de la collectivité de Corse auprès de l'Office de l'Environnement de la Corse.</p>	<p>Accepte la mise à disposition contre remboursement correspondant à deux équivalents temps pleins, de deux personnels de la Collectivité de Corse auprès de l'Office de l'Environnement de la Corse.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/092 CP Approuvant la convention de mise à disposition de personnels de la collectivité de Corse auprès de la maison des personnes handicapées de la CdC.</p>	<p>Approuve la modification par avenant de la convention cadre de mise à disposition auprès du Groupement d'Intérêt Public, dénommé Maison Des Personnes Handicapées de la Collectivité de Corse (MDPHCC), de la répartition par catégorie des personnels de la Collectivité de Corse mis à disposition.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0118 CP Portant adoption des modalités de rémunération des assistants familiaux.</p>	<p>Adopte dans le cadre de la politique de la protection de l'enfance, les modalités de rémunération et d'indemnisation des assistants familiaux, ainsi que le versement des indemnités et fournitures destinées à l'entretien de l'enfant telles que présentées dans le rapport joint et son annexe.</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0102 AC Portant sur les élections professionnelles : Comité social territorial</p>	<p>Fixe à 15 le nombre de représentants titulaires du personnel siégeant au Comité Social Territorial et à la formation spécialisée, et en nombre égal, le nombre de représentants suppléants.</p> <p>Décide de recueillir l'avis des représentants de l'administration siégeant au Comité Social Territorial et à la formation spécialisée.</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0103 AC Approuvant la modification du tableau des effectifs de la CdC</p>	<p>Autorise la création de poste suivants dans le cadre des opérations de recrutement.</p> <p>Autorise en cas d'impossibilité de recruter des agents statutaires, le recrutement d'agents non titulaires.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0137 AC Approuvant la modification du tableau des effectifs de la CdC</p>	<p align="center">Autorise la création de poste suivants dans le cadre des opérations de recrutement.</p> <p>Autorise en cas d'impossibilité de recruter des agents statutaires, le recrutement d'agents non titulaires.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0138 AC Approuvant la modification des taux de prises en charge des frais de déplacement (arrêté septembre 2023)</p>	<p>Approuve, s'agissant des nuitées et sans production de justificatif s'agissant des repas, la mise en place au sein de la Collectivité de Corse du dispositif réglementaire ci-dessous en application de l'arrêté du 20 septembre 2023.</p> <p align="center">Approuve pour la durée de la mandature, un montant dérogatoire à 26,25 € pour les repas au sein de la ville de Paris compte tenu des tarifs qui y sont pratiqués</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0165 CP Approuvant le renouvellement de la mise à disposition d'un agent de l'ADEC auprès de la CdC.</p>	<p>Accepte le renouvellement de la mise à disposition pour une période de 2 ans avec effet au 1er janvier 2024, d'un agent de l'Agence de Développement Économique de la Corse, auprès de la Collectivité de Corse, afin d'y assurer les fonctions de chargée de mission jeunesse, sport, égalité Femmes/Hommes, handicap, vie associative au sein du Secrétariat général du Conseil exécutif de Corse.</p> <p>Autorise, en conséquence, le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention formalisant cette procédure.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0166 CP</p> <p align="center">Approuvant la convention de mise à disposition de personnels de la CdC auprès de la maison des personnes handicapées de la CdC</p>	<p>Approuve le renouvellement des mises à disposition auprès du Groupement d'Intérêt Public Maison des Personnes Handicapées de la Collectivité de Corse, dénommée MDPHCC, de vingt fonctionnaires de la Collectivité de Corse, dont dix-neuf occupent des emplois à temps plein et un exerce ses missions à raison de 80 % de son temps de travail.</p> <p>Approuve l'application de la dérogation à l'obligation de remboursement de la rémunération, des cotisations et contributions afférentes à ces emplois et ce pendant la durée de la mise à disposition, soit 3 ans à compter du 1er janvier 2024.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention jointe en annexe, ainsi que l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0167 CP</p> <p align="center">Approuvant le renouvellement de la mise à disposition de personnels de la CdC auprès du service d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud</p>	<p>Approuve le renouvellement des mises à disposition de deux fonctionnaires à temps complet de la Collectivité de Corse auprès du Service d'Incendie et de Secours de la Corse-du-Sud.</p> <p>Approuve l'application de la dérogation à l'obligation de remboursement de la rémunération, des cotisations et contributions afférentes à ces emplois pendant la durée de la mise à disposition, soit un an à compter du 1er janvier 2023.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0168 CP</p> <p align="center">Approuvant la modification du tableau des effectifs de la CdC</p>	<p>Approuve la création des postes dans le cadre des opérations d'avancements de grade.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0169 CP</p> <p>Prenant connaissance de l'évolution des lignes directrices de gestion en matière d'avancement et de promotion de cadre d'emplois : modification du calendrier</p>	<p>Prend connaissance de l'ensemble des modifications apportées aux dispositions contenues dans les délibérations n° 21/187 AC et 22/106 CP susvisées sur l'instauration de la ligne directrice de gestion Avancement de grade et Promotion interne à la Collectivité de Corse. Les modifications dont s'agit s'appliquent uniquement aux opérations d'avancement et de promotion de l'année 2023</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0170 CP</p> <p>Portant sur la modification de l'article 1er de la délibération n° 23/102 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juillet 2023 portant sur les élections professionnelles 2023</p>	<p>L'article 1er de la délibération susvisée n° 23/102 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juillet 2023 portant sur les élections professionnelles 2023 est modifié comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixe le nombre de représentants titulaires du personnel siégeant au Comité Social Territorial à 15 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants). Concernant la formation spécialisée, le nombre de représentants titulaires est fixé également à 15, le nombre de représentant suppléants est fixé à 30. 	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0171 CP</p> <p>Approuvant la détermination des ratios d'avancement de grade au sein de la CdC pour l'année 2023</p>	<p>Approuve la fixation des ratios d'avancement de grade et de promotion interne au titre de l'année 2023.</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0203 CP</p> <p>Approuvant la modification du tableau des effectifs de la CdC</p>	<p>Approuve, dans le cadre du dispositif expérimental relatif au décret 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.</p> <p>Précise que les crédits nécessaires aux recrutements dont il s'agit seront imputés aux programmes 6161, 3214, et 5218 du budget de la Collectivité de Corse.</p>	<p align="center">En cours d'exécution</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0204 CP</p> <p>Approuvant les modalités de temps de travail des agents de la direction adjointe des ports et aéroports chargés des missions d'auxiliaire surveillant des ports de commerce, de la direction des moyens généraux chargés de l'accueil des sites secondaires de la CdC.</p>	<p>Approuve l'ensemble des dispositions du règlement du temps de travail figurant dans l'annexe intitulée « Collectivité de Corse - Modifications du Règlement du Temps de Travail - Définition du temps de travail des agents de la Direction des moyens généraux chargés de l'accueil des sites secondaires de la Collectivité de Corse. »</p>	<p align="center">Exécutée</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0205 CP</p> <p>Approuvant la demande de remise gracieuse formulée par un ancien agent contractuel à la suite de difficultés financières pour honorer sa dette envers la CdC.</p>	<p>Emet un avis favorable à la demande de remise gracieuse formulée par un ancien agent contractuel de la Collectivité de Corse suite à des difficultés financières pour honorer sa dette envers la Collectivité de Corse.</p>	<p align="center">Exécutée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0177 AC</p> <p>Approuvant les modifications et précisions du dispositif d'action sociale en faveur des agents de la CdC.</p>	<p>Approuve les modifications ci-après apportées au dispositif d'action sociale en faveur des agents de la Collectivité de Corse annexé à la délibération n° 18/294 AC de l'Assemblée de Corse du 27 juillet 2018 :</p> <p>Article 4.2 « les aides attribuées aux agents dans le cadre de la vie professionnelle ».</p> <p>L'alinéa « Protection sociale complémentaire » est modifié comme suit : La Collectivité de Corse participe à la protection sociale complémentaire de ses agents dans le cadre d'une convention de participation pour les risques Santé et Prévoyance.</p> <p>Conditions d'octroi : Le versement mensuel de cette participation aux agents bénéficiaires, par le biais de leur bulletin de salaire, sera subordonné : - Pour la prévoyance, à l'adhésion de l'agent au contrat de groupe souscrit par la Collectivité de Corse ; - Pour la santé, à l'adhésion de l'agent au contrat de groupe souscrit par la Collectivité de Corse et à la présentation des attestations de la sécurité sociale et de la mutuelle, destinées à vérifier les conditions de prise en charge des ayants-droits.</p> <p>Montant La prise en charge partielle par la collectivité des cotisations versées par les agents au titre du financement du risque Santé et du risque Prévoyance s'établit dans le cadre d'une participation mensuelle forfaitaire, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la santé : • Pour les personnels adhérant à la convention de participation : montant mensuel de 38 €, 33 € ou 28 € selon les revenus bruts (ensemble de la rémunération (rémunération brute (TB+STF+IR+NBI) Régime Indemnitaire autres éléments variables de paie) en fonction des tranches mensuelles. <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à mettre en œuvre le dispositif d'action sociale en faveur du personnel tel qu'annexé à la présente délibération et à signer tout acte afférent.</p>	<p>L'intégration dans la délibération d'action sociale en faveur du personnel du dispositif de la convention de participation (mutuelle de groupe) et donc la fin du système de la labellisation depuis la mise en place du nouveau système.</p>

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 8 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/006 CP</p> <p align="center">Approuvant les avenant n°3 relatifs à l'augmentation des quotas étudiants infirmiers des instituts de formation e, soins infirmiers du Cismonte et du Pumonte.</p>	<p>Approuve les avenant n°3 aux conventions d'objectifs et de moyens du 9 novembre 2020 et du 12 décembre 2020 des IFSI Cismonte et Pumonte afin de porter le quota infirmier de 60 à 65 par établissement de formation.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les avenants n°3 aux conventions et de moyens du 9 novembre 2020 et du 12 décembre 2020 des IFSI Cismonte et Pumonte afin de porter le quota infirmier de 60 à 65 par établissement de formation.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/024 CP</p> <p align="center">Approuvant la convention quadripartite entre la CdC, l'Università di Corsica, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Corse et l'institut de formation et de recherche en travail social, médico-social et sanitaire de Corse</p>	<p>Approuve la convention quadripartite CdC- Université de Corse – Centre régional des œuvres universitaires et scolaires – Institut de formation de Recherches en travail social, Médico-social et Sanitaire.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention quadripartite.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/025 CP</p> <p align="center">Approuvant l'appel à projets « fête de la science 2023 en Corse »</p>	<p>Approuve le rapport « appel à projets – fête de la science 2023 en Corse ».</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/026 CP</p> <p>Approuvant la modification du budget prévisionnel de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens – projet de recherche « Indicà »</p>	<p>Approuve la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens projet de recherche « Indicà ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'engagement pluriannuelle d'objectifs et de moyens relative au projet de recherche « Indicà »,</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer toutes autres pièces réglementaires relative à la mise en œuvre du projet.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/035 CP</p> <p>Approuvant la révision substantielle de la sectorisation des collèges de Moltifau et de L'isula à compter de la rentrée scolaire 2023.</p>	<p align="center">Approuve le rapport relatif à la révision substantielle de la sectorisation des collèges de Moltifau et de L'isula.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/036 CP</p> <p>Approuvant le maintien en condition opérationnelle de la plateforme Corsic'Agropole dans l'attente du transfert de ses actifs.</p>	<p>Approuve le présent rapport « maintien en condition opérationnelle de la plateforme Corsic'Agropole dans l'attente du transfert de ses actifs ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer toutes les autres pièces réglementaires relatives au maintien en condition opérationnelle de la plateforme Corsic'Agropole dans l'attente du transfert de ses actifs.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/055 AC</p> <p>Approuvant le règlement des aides au titre des séjours scolaires et classes de découverte dans le premier degré.</p>	<p>Approuve le règlement des aides au titre des séjours scolaires et classes de découverte dans le premier degré.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer toutes les pièces réglementaires relatives à la mise en œuvre de ce dispositif d'aide.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/067 AC</p> <p>Approuvant la mise en œuvre opérationnelle des formations du secteur sanitaire et social en Corse.</p>	<p>Approuve les conventions de fonctionnement afférentes aux formations sanitaires et sociales sur la Corse.</p> <p>Approuve les arrêtés d'agrément des centres de formations.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à les signer.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0105 CP</p> <p>Approuvant la réhabilitation de locaux pédagogiques et la rénovation de l'internat pour la section arts plastiques du lycée Clémenceau de Sartè</p>	<p>Approuve l'opération de réhabilitation de locaux pédagogiques et de rénovation de l'internat pour la section arts plastiques du lycée Clémenceau de SARTE, telle que décrite dans le rapport en annexe.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à solliciter un cofinancement de 900 000 € HT au titre de la Dotation Spéciale aux Investissements des Départements 2023.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0106 CP</p> <p>Approuvant le projet de création d'un bâtiment de transformation (légumerie/conserverie) sur le site du campus CORSIC'AGRI de Borgu-Marana</p>	<p>Approuve le projet de création d'un bâtiment de transformation (légumerie / conserverie) sur le site du Campus CORSIC'AGRI Rizzanesi Sartè , de BORGU-MARANA, tel que décrit dans le rapport en annexe.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à solliciter un cofinancement de 1 365 000 € HT au titre de la Dotation Spéciale aux Investissements des Départements 2023</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0107 CP</p> <p>Approuvant l'appel à projets pour la mise en œuvre de jardins pédagogiques dans les établissements d'enseignement secondaire "aiò tutt'in ortu !"</p>	<p>Approuve le présent rapport intitulé « Appel à projets pour la mise en œuvre de jardins pédagogiques dans les établissements d'enseignement secondaire « Aiò Tutt' in ortu ! »</p> <p>Approuve l'appel à projets « Aiò Tutt' in ortu ! » élaboré en collaboration avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer toutes les pièces réglementaires (arrêté attributif de subvention, conventions attributives de subvention, convention d'applications, avenants et autres arrêtés...) relatives à la mise en œuvre et au suivi de l'appel à projets « Aiò Tutt' in ortu ! ».</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0108 CP</p> <p>Portant adoption du changement de dénomination de l'établissement public local d'enseignement "collège de Bonifacio" en "collège Albert Ferracci"</p>	<p>Décide d'attribuer à l'établissement public local d'enseignement « Collège de BONIFACIO », implanté à BONIFACIO - Chemin de BIANCARELLO, le nom de « Collège Albert FERRACCI ».</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0127 CP</p> <p>Approuvant le cofinancement par l'Etat et la CdC des missions CARIF-OREF et secrétariat permanent du CREFOP - conventionnement pour l'année 2023.</p>	<p>Approuve la convention financière qui prévoit le versement de la subvention de l'Etat à la Collectivité de Corse pour la réalisation des Missions CARIF OREF pour l'année 2023 à hauteur de 213 500 €.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tous documents administratifs et financiers relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.</p>	<p>La convention annuelle Etat / Collectivité de Corse relative à l'exercice des missions Carif Oref et du Secrétariat permanent du CREFOP 2023 a été mise en œuvre. Le bilan 2023 sera transmis à la DREETS dans les 6 premiers mois de 2024 pour paiement de la subvention Etat.</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0128 CP</p> <p>Approuvant l'avenant n° 1 à la convention de financement du centre de formation ambulancier ifa2b</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'avenant n° 1 relatif à la convention de fonctionnement afférente à la formation d'ambulancier (DEA), dispensée par le Centre de formation IFA 2B, et joint à la présente délibération.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0129 CP</p> <p>Approuvant l'avenant n° 1 à la convention de financement du centre de formation GRETA CFA2A, relative à la formation d'accompagnant éducatif et social.</p> <p align="center">*</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'avenant n°1 à la convention de fonctionnement initiale, afférente à la formation d'accompagnant éducatif et social (DEAES), dispensée par le Centre de formation GRETA CFA 2A.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 5 et 6 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0110 AC</p> <p>Approuvant la tarification et les modalités de gestion de la restauration et de l'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement pour l'exercice 2024.</p>	<p>Approuve le présent rapport « Tarification et modalités de gestion de la restauration et de l'hébergement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement pour l'exercice 2024 » ainsi que les documents annexés à la présente délibération.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0129 AC</p> <p>Approuvant la convention tripartite liant l'état, la collectivité de corse et l'université de Corse pour la période 2023-2027</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif intitulé « Convention tripartite liant l'Etat, la Collectivité de Corse et l'Université de Corse pour la période 2023-2027 », joint à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la « Convention tripartite liant l'Etat, la Collectivité de Corse et l'Université de Corse pour la période 2023-2027 » ainsi que les différentes pièces réglementaires relatives à la mise en œuvre de cette dernière.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0130 AC</p> <p>Approuve la dotation globale de fonctionnement (DGF) des établissements scolaires publics et les révisions / adaptations des modalités de calcul et d'attribution des moyens attribués aux collèges et lycées de Corse au titre de l'année 2024.</p>	<p>Approuve le rapport « Dotation globale de fonctionnement (DGF) des établissements scolaires publics et révisions/adaptations des modalités de calcul et d'attribution des moyens attribués aux collèges et lycées de Corse au titre de l'année 2024 », ainsi que les documents annexés à la présente délibération.</p> <p>Approuve le document « Orientations budgétaires 2024 » qui sera transmis à l'ensemble des établissements, ainsi que les codes d'activités définis par la Collectivité de Corse, conformément au document annexé à la présente délibération.</p> <p>Approuve la non-attribution de subventions complémentaires de fonctionnement lorsque l'autonomie financière d'un EPLE appréciée au 31 décembre de l'année 2023 est supérieure ou égale à 60 jours.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0178 CP</p> <p>Approuvant la convention de financement de fonctionnement et d'équipement de la formation d'ambulancier (DEA), dispensée par le centre de formation IFA 2A Pumonti</p>	<p>Approuve la convention relative au financement de fonctionnement et d'équipement 2023 de l'Institut de formation IFA 2A, afférente à la formation d'ambulancier (DEA).</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à la signer.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0198 CP</u></p> <p>Approuvant la convention de partenariat 2024-2026 entre le parc naturel régional de corse (PNRC) et la CdC dans le cadre de la mise en œuvre de l'appel à projets des trophées scolaires du développement durable et des séjours scolaires organisés pour les classes lauréates du concours.</p>	<p>Approuve le rapport intitulé « Convention de partenariat 2024-2026 avec le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) dans le cadre de la mise en œuvre de l'appel à projets des trophées scolaires du développement durable et des séjours scolaires organisés pour les classes lauréates du concours ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer toutes les pièces réglementaires relatives à la mise en œuvre de cette convention.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0199 CP</u></p> <p>Approuvant la convention relative aux moyens afférents à l'enseignement supérieur agricole au sein de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) campus AGRI CORSICA u RIZZANESI SARTE relative à la mise en œuvre du BTS GEMEAU-ACSE et approbation de la création d'un BTS « MVAOE » au campus CORSIC'AGRI » de Borgu</p>	<p>Approuve le projet de convention relative aux moyens afférents à l'enseignement supérieur agricole au sein de l'EPLEFPA Campus AGRICORSICA SARTÈ concernant la promotion 2024-2026 du BTS GEMEAU-ACSE.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à constituer le comité de suivi de pilotage et d'évaluation spécifiquement dédié à la mise en œuvre du BTS GEMEAU-ACSE.</p> <p>Approuve l'ouverture du « BTS MVAOE » - Métier du Végétal Alimentation, Ornement et Environnement sur le Campus Corsic'Agri de Borgu entièrement pris en charge par l'État</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>

<u>Deliberazione</u> Délibérations	<u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération	<u>Seguitu</u> Suivi Sans objet
AC		
<p style="text-align: center;"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p style="text-align: center;">N°23/0168 AC</p> <p>Approuvant la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens liant l'université de corse et la collectivité de corse relative au "programme de soutien à l'internat et au post-internat en médecine générale en corse pour la période 2023-2027 - IPIMED II"</p>	<p>Approuve le rapport « Programme de soutien à l'internat et au post internat en médecine générale en Corse 2023-2027/ IPI-MED II ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à constituer le comité de suivi de pilotage et d'évaluation spécifiquement dédié à la mise en œuvre du programme de soutien à l'internat et au post-internat en médecine générale en Corse 2023-2027/ IPI MED II.</p>	Délibération mise en œuvre Opération réalisée
<p style="text-align: center;"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p style="text-align: center;">N°230/01782 AC</p> <p>Approuvant la mise en place et le financement du gérontopôle de corse</p>	<p>Approuve le principe de création d'un Gérontopôle de Corse adapté aux spécificités du territoire et piloté par la Collectivité de Corse, en lien étroit avec l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC) et l'Agence Régionale de Santé (ARS).</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention financière à venir, ainsi que les avenants éventuels.</p>	Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation

GHJUVENTU – ATTIVITA SPURTIVE / JEUNESSE – ACTIVITES SPORTIVES

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délégations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> <u>Texte simplifié de la délibération</u></p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> <u>Suivi</u></p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/016 CP Approuvant la convention « Paris 2024 – Relais de la flamme olympique »</p>	<p align="center">Approuve la convention « Paris 2024 – Relais de la flamme olympique ».</p> <p align="center">Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à la signer.</p>	<p align="center">Délégation mise en œuvre Opération réalisée</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 28 et 29 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/098 AC Approuvant l'installation de la conférence jeunesse</p>	<p>Approuve l'installation de la Conférence Jeunesse, telle que décrite dans le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, joint à la présente délibération.</p> <p>Approuve le projet de convention « Pour la coordination des politiques de jeunesse » joint en annexe de la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite de convention.</p>	<p align="center">Délégation mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 juillet 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/100 AC</u> Approuvant le règlement d'aides aux projets associatifs à vocation humanitaire.</p>	<p>Approuve la nécessité de poser le cadre d'action de la Collectivité de Corse dans le domaine de la solidarité internationale et de l'aide humanitaire.</p> <p>Adopte le règlement d'aides dédié aux projets associatifs à vocation humanitaire annexé à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes afférents.</p>	<p align="center">Délégation mise en œuvre Opération réalisée</p>

CULTURA E PATRIMONIUM / CULTURE ET PATRIMOINE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délégations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délégation</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance du 26 janvier 2023</u></p> <p align="center">N°23/004 AC</p> <p align="center">Approuvant la politique culturelle de la CdC : vers une nouvelle stratégie dans une perspective d'autonomie : bilan et perspectives</p>	<p>Approuve le rapport relatif à la définition d'une nouvelle stratégie de l'action culturelle de la CdC.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ce projet dans la limite des plafonds prévus et dans le cadre des modalités et dispositions définies.</p>	<p align="center">Délégation mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/023 CP</p> <p align="center">Approuvant le protocole de transaction relatif aux prestations réalisées dans le cadre du marché de soclage et restauration de collections du musée d'Aléria</p>	<p>Approuve les termes du projet de protocole de transaction relatif au paiement des prestations réalisées dans le cadre du marché de soclage et de restauration de collections du Musée d'Aléria.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le protocole de transaction, et à procéder au paiement des prestations réalisées.</p>	<p align="center">Les protocoles transactionnels ont été signés par les parties, les règlements ont été effectués - Délégation mise en œuvre Opération réalisée</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 30 et 31 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/038 AC</p> <p align="center">Autorisant l'acquisition d'une œuvre « Madona di Brandu »</p>	<p>Donne mandat au Président du Conseil exécutif de Corse pour acquérir aux enchères « A Madonna di Brandu » ; ainsi que pour accomplir toutes les diligences utiles.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à déléguer la participation à la vente aux enchères à Paris, au Directeur du Patrimoine de la CdC, Monsieur Jean-Pierre CAMPOCASSO.</p>	<p align="center">Cette délégation est caduque, l'acquisition étant supportée par la commune de Brandu, aidée par une subvention du patrimoine (délégation n°23/968CE)</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/037 CP Approuvant les modifications du règlement des aides culture</p>	<p align="center">Approuve le règlement des aides culture.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à individualiser les fonds correspondants en Conseil exécutif et à prendre toute mesure subséquente dans la limite des plafonds prévus.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2024</u></p> <p align="center">N°23/068 CP Approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Centre Méditerranéen de la photographie » pour son programme d'activité 2023.</p>	<p>Approuve le projet de convention à conclure entre la CdC et l'Association « Centre Méditerranéen de la photographie ».</p> <p>Décide de répartir les crédits inscrits à la rubrique culture et fonctionnement.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/075 CP Adoptant les nouvelles tarifications des prestations de la cinémathèque de Corse.</p>	<p>Adopte la nouvelle tarification des produits et activités de la Cinémathèque de Corse.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.</p>	<p align="center">Produits dérivés mis en vente</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/076 CP Approuvant l'acquisition de produits dérivés pour la vente en boutique du musée maison natale Pasquale Paoli.</p>	<p>Approuve la vente à la boutique du Musée Paoli de produits dérivés du tableau, de médailles du souvenir et de publication spécifique.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/075 AC Approuvant le lancement de l'appel à projets « Leghje è cumedie » 2023-2024</p>	<p>Approuve le lancement de l'appel à projets « Leghje è cumedie » 2023-2024, tel que présenté en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre l'appel à projets, à individualiser les fonds correspondants et à prendre toute mesure subséquente.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0109 CP</p> <p>Approuvant les tarifications et la vente de publications et de produits dérivés au sein des régies de recettes des musées d'Aléria, de Livia et de la Corse.</p>	<p align="center">Approuve la mise en vente et les tarifs des produits et des publications tels que présentés en annexe à la présente délibération.</p>	<p align="center">Produits et publications mis en vente</p> <p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0110 CP</p> <p>Approuvant l'inscription de collections à l'inventaire réglementaire du musée « maison natale Pasquale Paoli »</p>	<p>Décide l'inscription à l'inventaire réglementaire du musée Pasquale Paoli, de documents acquis en 2022, qui présentent un intérêt en lien avec le projet scientifique et culturel du musée dont le propos s'est ouvert à l'Europe des Lumières. Avant acquisition, chaque œuvre a été présentée en Commission Scientifique Régionale pour les acquisitions des Musées de France.</p>	<p align="center">Inscription à l'inventaire réalisée</p> <p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0111 CP</p> <p>Approuvant les modifications du règlement des aides culture</p>	<p>Approuve le Règlement des aides Culture modifié tel qu'il figure en annexe.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à individualiser les fonds correspondants en Conseil exécutif et à prendre toute mesure subséquente (arrêtés, conventions et avenants) dans la limite des plafonds prévus et dans le cadre des modalités et dispositions définies au présent règlement des aides.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0112 CP</p> <p>Approuvant le soutien financier à l'association « Bastia-Corsica 2028 » pour l'exercice 2023.</p>	<p align="center">Décide d'affecter les crédits.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention jointe en annexe à la présente délibération.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/097 AC</p> <p>Approuvant le formulaire pour la soumission d'une liste indicative pour les futures propositions d'inscription transfrontalières et transnationales dans le cadre de l'identification de sites corses pour inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.</p>	<p>Approuve le formulaire pour la soumission d'une liste indicative pour les futures propositions d'inscription transfrontalières et transnationales tel que présenté dans le rapport de M. le Président du Conseil exécutif de Corse joint à la présente délibération.</p>	<p align="center">Etudes à réaliser</p> <p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0130 CP</p> <p>Décidant de l'inscription de collections à l'inventaire réglementaire du musée maison natale Pasquale Paoli</p>	<p>Décide l'inscription à l'inventaire réglementaire du musée Pasquale Paoli, de documents acquis en 2023, qui présentent un intérêt en lien avec le projet scientifique et culturel du musée dont l'objet s'est élargi à l'Europe des Lumières.</p>	<p align="center">Inscription à l'inventaire réalisée</p> <p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0131 CP</p> <p>Décidant de la radiation de biens inscrits à l'inventaire réglementaire du musée maison natale Pasquale Paoli</p>	<p>Décide la radiation de biens inscrits à l'inventaire réglementaire du musée Pasquale Paoli, ayant pour motif le « déclassé d'un bien des collections des Musées de France », dont la liste figure en annexe à la présente délibération.</p>	<p align="center">Radiations de l'inventaire réalisées</p> <p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0133 CP</p> <p>Portant sur le fonctionnement de la régie de recettes : tarification gratuite à l'occasion de la course pédestre "A Paolina" - musée maison natale Pasquale Paoli</p>	<p>Approuve la gratuité des droits d'entrée au musée Maison natale de Pasquale Paoli à l'occasion de la course pédestre A Paolina, organisée tous les ans par l'Associu A Paolina.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0134 CP</p> <p>Approuvant l'avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la collectivité de corse et la commune de Livia pour la valorisation des sites archéologiques de Cuccuruzzu et de Capula /San-Larenzu, protégés au titre des monuments historiques.</p>	<p>Approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre la Collectivité de Corse et la commune de LIVIA pour la valorisation des sites archéologiques de Cuccuruzzu et de Capula /San-Larenzu, protégés au titre des monuments historiques, tels qu'ils figurent en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ledit avenant.</p>	<p>Termes de l'avenant en cours d'exécution</p> <p align="center">Délibération mise en œuvre</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0175 CP</p> <p>Approuvant l'actualisation du catalogue de matériels et des conditions de prêt du parc de matériel (direction de la culture - secteur arts vivants - service appui logistique et régie de la collectivité de Corse)</p>	<p>Adopte le nouveau catalogue de matériel scénique et les nouvelles conditions générales de prêt de matériel tels qu'ils sont présentés en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre l'application du nouveau catalogue de matériel scénique et des nouvelles conditions générales de prêt de matériel ainsi qu'à prendre toute mesure subséquente.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0176 CP</p> <p>Approuvant l'avenant de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 entre la SAS ALLINDI et la collectivité de corse (individualisation des crédits du programme 4423 culture)</p>	<p>Approuve la prorogation d'une année de la convention triennale 2021-2023 d'objectifs et de moyens n° 21SACI7808 entre la SAS ALLINDI et la Collectivité de Corse signée en date du 31 mai 2021.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'avenant de prorogation selon le modèle joint en annexe de la présente délibération.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0177 CP</p> <p>Approuvant le soutien aux travaux de réhabilitation du théâtre empire (Ajaccio)</p>	<p>Approuve le soutien aux travaux de réhabilitation du théâtre EMPIRE</p> <p>Décide d'attribuer une subvention de 370 000 euros à l'association « THÉÂTRE EMPIRE » pour réaliser ces travaux.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0194 CP</p> <p align="center">Approuvant les modifications du règlement des aides culture (mesure 3.14 pass cultura)</p>	<p>Approuve la modification du Règlement des aides Culture et notamment la fiche n° 3.14 PASS CULTURA – GHJUVENTÙ.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à individualiser les fonds correspondants en Conseil exécutif, et à prendre toute mesure subséquente (arrêtés, conventions et avenants) dans la limite des plafonds prévus et dans le cadre des modalités et dispositions définies au règlement des aides.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0195 CP</p> <p align="center">Approbation de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025 et de la convention d'application financière 2023 entre l'Etat, le centre national du cinéma et de l'image animée et la CdC – création cinématographique et audiovisuelle</p>	<p>Approuve le projet de convention de coopération triennale et tripartite 2023-2025 pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée et la Collectivité de Corse tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2023 de la convention triennale et tripartite 2023-2025 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée et la Collectivité de Corse, et à conduire toutes procédures afférentes.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0196 CP</p> <p align="center">Approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement au conservatoire Henri Tomasi pour 2023 (programme 4423 culture).</p>	<p align="center">Décide d'affecter les crédits inscrits à la rubrique.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0197 CP</p> <p align="center">Approuvant l'achat d'œuvres d'art plastique</p>	<p align="center">Décide d'affecter les crédits inscrits à la rubrique.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

LINGUA CORSA / LANGUE CORSE

<p><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p><u>Seguitu</u> Suivi</p>
CPD		
<p><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p>N°23/022 CP Modifiant la délibération n°22/167 AC de l'Assemblée de Corse du 24.11.2022 suite à une erreur matérielle.</p>	<p>Modifie la rédaction de l'article 2 de la délibération n°22/167 AC.</p>	<p>Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>
AC		
<p><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p>N°23/074 AC Accordant une aide à la production d'outils pédagogiques pour l'enseignement de la langue corse - convention CANOPE-CDC programme 2023</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention telle que produite en annexe à la présente délibération, et tout avenant afférent.</p> <p>Approuve le programme 2023 du réseau CANOPÉ de Corse pour un montant de 300 000 €.</p>	<p>Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p>N°23/084 AC Approuvant la convention de soutien à l'association Scola Corsa pour la période 2023/2026, dans le cadre de l'immersion au service de l'apprentissage du corse.</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention avec l'association Scola Corsa telle que produite en annexe à la présente délibération, et tout avenant afférent</p>	<p>Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 juillet 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/099 AC</u></p> <p align="center">Approuvant le choix des candidats retenus pour l'appel à projets « casa di a lingua 2023 »</p>	<p>Décide, suite l'appel à projet immersif « CASA DI A LINGUA 2023 », conformément au rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, d'attribuer la dénomination « Casa di a Lingua » aux candidatures portées par les structures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association Soffiu di lingua (Pièce jointe 1) - Association Praticalingua Pian d'Avretu (Pièce jointe 2) - Association Praticalingua Balagna (Pièce jointe, 4), - Association Praticalingua Bastia (Pièce jointe 4), - Association Praticalingua Capicorsu (Pièce jointe 5), - Association Praticalingua Corti (Pièce jointe 6), - Association Praticalingua Piaghja à Levante (Pièce jointe 7). <p>Demande qu'une évaluation annuelle soit effectuée par la direction de la langue corse auprès des attributaires dudit appel à projet, en termes de progression dans l'apprentissage de la langue, et que cette évaluation soit communiquée à l'Assemblée de Corse.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0131 AC</u></p> <p align="center">Approuvant le soutien à l'association Scola Corsa pour la période 2023-2024 dans le cadre de l'immersion au service de l'apprentissage du corse.</p>	<p>Adopte la convention et autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention avec l'association Scola Corsa telle que produite en annexe de la présente délibération, et tout avenant y afférent.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0132 AC</u></p> <p align="center">Approuvant la convention relative au financement des centres d'immersion linguistique du Cismonte 2023/2024</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention relative au financement des centres d'immersion linguistique du Cismonte telle que produite en annexe de la présente délibération, et tout avenant afférent.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0133 AC</u> Approuvant la convention académie de Corse, GIPACOR et CdC relative à la prolongation du grand plan de formation des enseignants du premier degré pour l'enseignement en langue corse 2023/2024</p>	<p align="center">Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention conclue entre l'Académie de Corse, le GIPACOR et la Collectivité de Corse telle que produite en annexe à la présente délibération, et tout avenant afférent.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0179 CP Approuvant la proposition d'affectations complémentaires des soldes des conventions case di a lingua 2022</p>	<p>Décide l'abondement des montants affectés permettant le versement des soldes des conventions « CASE DI A LINGUA 2022 ».</p> <p>Adopte les avenants aux conventions de soutien « Case di a lingua 2022 » tels que présentés en annexe, ainsi que l'avenant modifiant la convention Valincu è Fium'Orbu.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à les signer.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre</u></p> <p align="center">N°23/0143 AC Approuvant la convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 entre la CdC et radio France bleu RCFM.</p>	<p>Approuve le projet de convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle concernant la période 2023-2025 entre la Collectivité de Corse et France Bleu RCFM pour un montant total de 240 000 € (deux cent quarante mille euros).</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle concernant la période 2023-2025 entre la Collectivité de Corse et France Bleu RCFM annexé à la présente délibération.</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0165 AC Approuvant l'accompagnement de structures dans le cadre du dispositif "CORSI IMMERSIVI" 2023</p>	<p>Décide, à la suite de l'analyse du rapport du président du Conseil exécutif de Corse, sur l'accompagnement de structures dans le cadre des « corsi immersivi » d'attribuer une aide financière à des structures.</p> <p>Autorise le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les conventions</p>	<p align="center">Délibération mise en œuvre Opération en cours de réalisation</p>

<u>Deliberazione</u> Délibérations	<u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération	<u>Seguitu</u> Suivi
<p><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p>N°23/0166 AC Décidant de l'attribution du prix Andria FAZI 2023.</p>	<p>Décerne les prix des lauréats au Prix Andria FAZI tel que présenté dans le rapport.</p>	<p>Délibération mise en œuvre Opération réalisée</p>

INFRASTRUCTURE E TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délégations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 30 et 31 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/039 AC Approuvant la création de l'EPIC des chemins de fer de la Corse</p>	<p align="center">Décide, de créer un EPIC « U Caminu di Ferru di a Corsica »</p>	<p align="center">Création de l'EPIC</p>
<p align="center"><u>Séance des 30 et 31 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/044 AC Approuvant les contrats de concession pour l'exploitation de quatre ports de pêche du Cismonte</p>	<p>Approuve les contrats de délégation de service public relatifs à l'exploitation des ports de pêche du Cismonte.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les contrats de délégation de service public, à exercer le contrôle et le suivi de l'exécution des conventions et à prendre les décisions se rattachant à leur exécution.</p>	<p>Contrat de DSP port San Damianu signé le 22/05/23 Contrat de DSP port Giottani signé le 26/05/23 Contrat de DSP port Santa Severa signé le 26/06/23 Contrat de DSP port Erbalunga signé le 28/05/23</p>
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/054 AC Approuvant la révision des obligations de service public imposées sur les services aériens réguliers entre les aéroports de Paris Orly, Marseille et Nice, et les aéroport d'Ajacciu, Bastia, Calvi et Figari, et l'approbation du principe de la DSP de la Corse sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2027.</p>	<p>Approuve le principe du recours à la DSP pour l'exploitation des liaisons aériennes à compter du 1^{er} janvier 2024.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à prendre toutes les mesures nécessaires à la conduite de la procédure d'attribution des conventions de DSP pour l'exploitation des liaisons aériennes.</p>	<p align="center">En cours de mise en oeuvre</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/059 CP Approuvant le plan d'alignement de la déviation de Prupia – Cumuna di Vighjaneddu.</p>	<p>Approuve l'établissement du plan d'alignement au droit des propriétés contiguës à la déviation de Prupia.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'arrêté portant établissement du plan d'alignement de la déviation de Prupia.</p>	<p align="center">Arrêté signé le 24/07/23</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/060 CP</p> <p>Approuvant le contrat de concession pour l'exploitation du port de pêche de Centuri.</p>	<p>Approuve le choix de la commune de Centuri comme concessionnaire du service public pour l'exploitation du port de Centuri.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le contrat de délégation de service public.</p>	<p align="center">Contrat de DSP signé le 24/07/23</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/061 CP</p> <p>Approuvant la convention de délégation de l'organisation des services de transports non urbains réguliers à la Communauté de communes du Sud-Corse</p>	<p>Approuve le projet de convention à conclure avec la Communauté de Communes du Sud-Corse.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à le signer à procéder à toutes les formalités nécessaires à sa mise en œuvre.</p>	<p align="center">Convention signée le 04/09/23</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/062 CP</p> <p>Approuvant les conventions tripartites relatives à la gestion des sigues de protection contre les inondations de la zone aéroportuaire d'Aiacciu – CdC – CCI – CAPA.</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer avec la CCI et la CAPA la convention tripartite.</p>	<p align="center">Convention signée le 27/06/23</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/063 CP</p> <p>Approuvant la création de trois lignes de transport scolaire dans le Cismonte</p>	<p>Approuve l'ensemble des 175 itinéraires de transport scolaire à opérer sur le territoire du Pumonte.</p> <p>Approuve l'ensemble des 202 itinéraires de transport scolaire à opérer sur le territoire du Cismonte.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif à engager les dépenses de fonctionnement.</p>	<p align="center">Lignes créées</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/072 CP</p> <p>Approuvant le protocole transactionnel relatif à l'exécution de la convention conclue avec la compagnie « Corsica Linea » pour une durée de 22 mois à compter du 1^{er} mars 2021 jusqu'au 31 décembre 2022 afin d'assurer la liaison maritime l'Isula-Marseille</p>	<p align="center">Décide d'approuver en toutes ses dispositions le protocole transactionnel relatif à l'exécution de la convention conclue avec la compagnie Corsica Linea pour une durée de 22 mois.</p> <p>Habilite le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et à prendre toutes les mesures afin d'en assurer la parfaite exécution.</p>	<p align="center">En cours de mise en oeuvre</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/073 CP</p> <p>Approuvant le protocole transactionnel relatif à l'exécution de la convention conclue avec les compagnie « La Méridionale » et « Corsica Linea » pour une durée de 22 mois à compter du 1^{er} mars 2021 jusqu'au 31 décembre 2022 afin d'assurer la liaison maritime Aiacciu-Marseille</p>	<p align="center">Décide d'approuver en toutes ses dispositions le protocole transactionnel relatif à l'exécution de la convention conclue avec la compagnie « La Méridionale » et « Corsica Linea » pour une durée de 22 mois.</p> <p>Habilite le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et à prendre toutes les mesures afin d'en assurer la parfaite exécution.</p>	<p align="center">En cours de mise en oeuvre</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0182 CP</p> <p>Approuvant l'aménagement du carrefour entre l'ex. RT 10 et l'ex. RD 545 sur le territoire de la commune d'u Sulaghju</p>	<p>Approuve le principe et les caractéristiques principales du projet de sécurisation du carrefour entre l'ex. RT 10 et l'ex. RD 545 sur la commune d'U Sulaghju, pour un montant total prévisionnel de 895 000 € TTC.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à acquérir les emprises nécessaires à la réalisation des aménagements soit à l'amiable par actes notariés ou passés en la forme administrative, soit par voie d'expropriation</p>	<p align="center">Acquisitions foncières en cours</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0183 CP</p> <p align="center">Approuvant l'aménagement de trois créneaux de dépassement sur l'ex. RT 20 - communes de Vignale, a Vulpaiola et Campitellu - bilan de la concertation préalable.</p>	<p>Approuve le principe et les caractéristiques principales des projets d'aménagement des trois créneaux de dépassement aux lieux-dits Miglia, Siola Padulone et Albanu sur les communes de Vignale, A Vulpaiola et Campitellu tels que proposés à l'issue de la concertation, pour un montant total prévisionnel de 12 549 100 € TTC.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à acquérir les emprises nécessaires à la réalisation des aménagements soit à l'amiable par actes notariés ou par actes passés en la forme administrative, soit par voie d'expropriation.</p>	<p align="center">Acquisitions foncières en cours</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0184 CP</p> <p align="center">Approuvant le bilan de la concertation préalable dans le cadre de la requalification de l'ex. Rd 31 et de l'ex. RT 22</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à poursuivre les études et lancer les procédures règlementaires en vue de la réalisation du projet en sollicitant notamment auprès du Préfet de Corse l'organisation d'une enquête publique unique.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'arrêté de prise en considération du fuseau d'étude pour une durée de 10 ans et à demander aux communes traversées par le projet de tenir compte dans un délai d'un mois à compter de sa notification, dans l'instruction des demandes d'urbanisme situées dans le périmètre du fuseau et d'inscrire ce fuseau en emplacement réservé dans leur document d'urbanisme en cours de validité ou à venir, au titre des articles L. 424-1 et R. 424-24 du Code de l'urbanisme.</p>	<p align="center">Arrêté non encore signé.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre</u></p> <p align="center">N°23/0141 AC</p> <p>Approuvant les contrats de délégations de service public pour l'exploitation, à compter du 1er janvier 2024, de services aériens réguliers entre les quatre aéroports de corse, Ajaccio, Bastia, Figari et Calvi d'une part, et les aéroports de Marseille et Nice d'autre part en conformité avec les obligations de service public imposées par délibération n° 23/054 AC de l'Assemblée de Corse du 27 avril 2023.</p>	<p>Approuve les contrats de délégation de service public et leurs annexes tels que résultant du processus de négociation de la délégation du service public avec la société Air Corsica pour les lots n° 2,3,5,6,9 et 10.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les contrats de délégation de service public et leurs annexes pour les lots n° 2,3,5,6,9 et 10 et à procéder aux formalités subséquentes.</p>	Réalisé
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0201 CP</u></p> <p>Approuvant l'avenant n° 3 au cahier des charges de la concession du port de plaisance "vieux port de Bastia"</p>	<p>Approuve l'avenant n° 3 au cahier des charges de la concession du port de plaisance dit « Vieux-Port » de Bastia, permettant la réalisation des travaux de remplacement des pontons flottants, de mise à niveau de la vidéoprotection.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et à exécuter l'avenant n° 3</p>	Avenant signé le 08/02/24
AC		
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0183 AC</p> <p>Approuvant le contrat d'objectifs, de performance et d'exploitation (COPE) du chemin de fer de la Corse</p>	<p>Adopte le Contrat d'Objectifs, de Performance et d'Exploitation (COPE) liant la Collectivité de Corse à l'Etablissement Public Industriel et Commercial « U Caminu di Ferru di a Corsica » dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.</p> <p>Autorise la signature, ainsi que la mise au point contractuelle, de ce contrat par le Président du Conseil exécutif de Corse.</p>	COPE non encore signé

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0184 AC</p> <p>Approuvant la fin de la délégation de service public avec la SAEML chemins de fer de la corse et le transfert de l'activité ferroviaire vers l'Epic "u Caminu di ferru di a Corsica"</p>	<p align="center">Approuve le protocole de fin de Délégation de Service Public (DSP) annexé à la présente délibération.</p> <p align="center">Autorise la mise au point et la signature du protocole de fin de DSP par le Président du Conseil exécutif de Corse.</p>	<p align="center">Protocole non encore signé</p>
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0185 AC</p> <p>Autorisant la prolongation des délégations de service public pour l'exploitation de services aériens réguliers entre les quatre aéroports de corse, Aiacciu, Bastia, Figari et Calvi d'une part, et l'aéroport de paris Orly d'autre part.</p>	<p>Approuve, en toutes ses dispositions, les avenants n° 1 aux conventions de délégation de service public et leur annexe relatives à l'exploitation des services aériens réguliers entre les 4 aéroports de Corse et l'aéroport de Paris Orly (lots n° 1 (liaison Aiacciu - Paris Orly), n° 4 (liaison Bastia - Paris Orly), n° 7 (liaison Calvi - Paris Orly) et n° 8 (liaison Figari - Paris Orly).</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les avenants aux conventions de délégation de service public et leur annexe relatives à l'exploitation des services aériens réguliers entre les 4 aéroports de Corse et l'aéroport de Paris-Orly (lots n° 1 (liaison Aiacciu - Paris Orly), n° 4 (liaison Bastia - Paris Orly), n° 7 (liaison Calvi - Paris Orly) et n° 8 (liaison Figari - Paris Orly).</p>	<p align="center">Avenants signés</p>

RETE STRADALE / RESEAU ROUTIER

<u>Deliberazione</u> Délibérations	<u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération	<u>Seguitu</u> Suivi
AC		
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/011 AC Approuvant l'aménagement de l'ex. route territoriale 10 dans la traverse de Santa Lucia di Muriani.	<p>Approuve le principe et les caractéristiques principales de l'opération d'aménagement de l'ex. route territoriale n°10 dans la traverse de Santa Lucia di Muriani.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'entretien et de financement relative à cet aménagement, ainsi que d'acquiescer les emprises nécessaires à la réalisation du projet, soit à l'amiable ou par actes passés en la forme administrative.</p>	Convention signée le 12/04/23
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/012 AC Approuvant l'aménagement de l'ex. route territoriale 21 et la création d'une piste cyclable entre le port de l'amirauté et le fond de baie d'Aiacciu	<p>Approuve le plan de financement de la sous opération « piste cyclable » et « voirie ».</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer avec l'Etat les conventions « piste cyclable » et « voirie »</p>	Convention signée le 13/02/23 Aménagement en cours
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/013 AC Approuvant le bilan de la concertation publique préalable à l'opération de sécurisation de trois carrefours de l'ex. route territoriale 10 – Commune de Talasani	<p>Approuve le principe et les caractéristiques principales des projets d'aménagement des carrefours de Rico Plage et de Valle Longhe, et de suppression du carrefour ex. RT10 – ex. RT30 sur la commune de Talasani.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à poursuivre les études et à lancer les procédures administratives et réglementaires.</p>	Etudes en cours
<u>Séance du 26 janvier 2023</u> N°23/014 AC Approuvant de l'aménagement de la traverse de Livia – Ex-route départementale 268 et ex-route départementale 59, hors hypercentre	<p>Approuve le principe et les caractéristiques principales du projet d'aménagement de l'ex. RD 268 et de l'ex-RD 59 ainsi que son financement.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'entretien et de financement avec la commune de Livia</p>	Convention signée Démarrage des travaux prévus courant 2024

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0114 CP</p> <p>Approuvant la convention relative à la réalisation du projet d'aménagement de la traverse de Biguglia sur l'ex-rd 62 - commune de Biguglia.</p>	<p>Approuve le principe et les caractéristiques principales de l'opération d'aménagement de l'ex-Route Départementale n° 62 dans la traverse de Biguglia, pour un montant total de 2 341 530 € HT, soit 2 575 683 € TTC.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'entretien et de financement relative à cet aménagement avec la commune de Biguglia.</p>	<p align="center">Convention non encore signée Problèmes fonciers, DUP à venir</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0115 CP</p> <p>Approuvant la convention relative à la sécurisation de l'accès à la résidence SCI grand large sur l'ex-rt10 commune de sari à Sulinzara.</p>	<p>Approuve le projet de convention à conclure avec le groupe SICO, tel que joint en annexe.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer ladite convention.</p>	<p align="center">Convention signée le 27 octobre 2023</p>

BUGETTU FINANZE FISCALITA / BUDGET FINANCES FISCALITE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance du 9 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/023 AC Portant approbation du budget primitif de la CdC pour l'exercice 2023.</p>	<p align="center">Adopte le budget primitif de la CdC pour l'exercice 2023.</p> <p align="center">Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse a opérer les virements de crédits de paiement, à recourir à l'emprunt, à réaliser, une, ou plusieurs lignes de trésorerie</p>	<p align="center">Réalisé</p>
<p align="center"><u>Séance du 9 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/024 AC Portant approbation du budget primitif 2023 du budget annexe du laboratoire d'analyses du Pumonti.</p>	<p align="center">Adopte le budget primitif 2023 du laboratoire d'analyses du Pumonti.</p>	<p align="center">Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 9 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/025 AC Portant approbation du budget primitif 2023 du budget annexe du laboratoire d'analyses du Cismonte.</p>	<p align="center">Adopte le budget primitif 2023 du laboratoire d'analyses du Cismonte.</p>	<p align="center">Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/077 AC Approuvant le compte de gestion 2022 de la CdC.</p>	<p align="center">Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2022, établi par le Payeur de Corse, lequel est en parfaite concordance avec le Compte Administratif présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse</p>	<p align="center">Pour mémoire</p>
<p align="center"><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/078 AC Approuvant le compte administratif 2022 de la CdC</p>	<p align="center">Constate que le Compte Administratif de l'exercice 2022 de la Collectivité de Corse présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse est en concordance avec le Compte de Gestion présenté par le Payeur de Corse.</p> <p align="center">Approuve en conséquence le Compte Administratif de l'exercice 2022 tel qu'il est présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse.</p>	<p align="center">Pour mémoire</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/0709 AC Approuvant le compte de gestion du laboratoire d'analyses Pumonti du payeur de corse pour l'exercice 2022.</p>	<p>Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du budget annexe du laboratoire d'analyses Pumonti, établi par le Payeur de Corse, lequel est en parfaite concordance avec le Compte Administratif présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/080 AC Approuvant le compte de gestion du laboratoire d'analyses Cismonte du payeur de corse pour l'exercice 2022.</p>	<p>Approuve le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du budget annexe du laboratoire d'analyses Cismonte, établi par le Payeur de Corse, lequel est en parfaite concordance avec le Compte Administratif présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance des 29 et 30 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/081 AC Approuvant le compte administratif du laboratoire d'analyses Cismonte pour l'exercice 2022</p>	<p>Constata que le Compte Administratif de l'exercice 2022 du laboratoire d'analyses Cismonte de la Collectivité de Corse présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse est en concordance avec le Compte de Gestion présenté par le Payeur de Corse.</p> <p>Approuve en conséquence le Compte Administratif du laboratoire d'analyses du Cismonte de la Collectivité de Corse de l'exercice 2022 tel qu'il est présenté par le Président du Conseil exécutif de Corse.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0103 CP Approuvant le protocole de règlement amiable entre la CdC et la société SARL autocars cortenais.</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le protocole de règlement transactionnel avec la SARL AUTOCARS CORTENAI.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à passer tous les actes nécessaires à l'exécution du règlement sus-cité.</p>	<p align="center">Réalisé</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0104 CP Approuvant le protocole de règlement amiable entre la CdC, SMACL assurances et SIN 2022-03.</p>	<p>AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à passer tous les actes nécessaires à l'exécution de celui-ci.</p>	<p align="center">Réalisé</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 5 et 6 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0112 AC</p> <p>Approuvant la répartition du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) 2023 – Cismonte.</p>	<p>Décide de répartir le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle pour l'exercice 2023 s'élevant à 557 229 € entre les communes du Cismonte.</p> <p>Approuve la répartition du fonds telle que présentée en annexe à la présente délibération.</p>	<p align="center">Réalisé</p>
<p align="center"><u>Séance des 5 et 6 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0113 AC</p> <p>Approuvant la répartition du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE) 2023 - Cismonte</p>	<p>Décide de confirmer le barème de répartition du fonds de péréquation départemental de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE).</p> <p>Décide de répartir le fonds départemental de péréquation de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement pour l'année 2023 pour un montant de 6 179 462,59 €.</p>	<p align="center">Réalisé</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0125 AC</p> <p>Approuvant le budget supplémentaire de la CdC pour l'exercice 2023</p>	<p>Adopte le Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023.</p>	<p align="center">Cf. Compte financier unique 2023</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0126 AC</p> <p>Approuvant la cunvenzione relativa à a sperimentazione di u contu finanziariu unicu.</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention ci-annexée relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU).</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0127 AC</p> <p>Approuvant le budget supplémentaire du budget annexe du laboratoire d'analyses Cismonte de la CdC pour l'exercice 2023.</p>	<p>Adopte le Budget Supplémentaire du Laboratoire d'analyses Cismonte pour l'exercice 2023.</p>	<p align="center">Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance des 26 et 27 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0128 AC Approuvant le budget supplémentaire du budget annexe du laboratoire d'analyses Pumonti de la CdC pour l'exercice 2023.</p>	<p>Adopte le Budget Supplémentaire du Laboratoire d'analyses Pumonti pour l'exercice 2023.</p>	<p align="center">Réalisé</p>
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0149 AC Autorisant la reprise et constitution de dépréciations de créances de la CdC</p>	<p>Autorise la reprise des dépréciations de créances inscrites au bilan de la Collectivité de Corse pour un montant total de 2 164 323,72 €, par l'émission d'un titre sur le compte 7817 « reprises sur dépréciations des actifs circulants ».</p> <p>Autorise la comptabilisation de dépréciations de créances pour un montant total de 3 021 278,03 € par l'émission d'un mandat sur le compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants ».</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0150 AC Autorisant la reprise et constitution de dépréciations de créances du laboratoire d'analyses du Cismonte</p>	<p>Autorise la reprise des dépréciations de créances inscrites au bilan de la Collectivité de Corse pour un montant total de 3 818,64 €, par l'émission d'un titre sur le compte 7817 « reprises sur dépréciations des actifs circulants ».</p> <p>Autorise la comptabilisation de dépréciations de créances pour un montant total de 1 552,02 € par l'émission d'un mandat sur le compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants ».</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0151 AC Autorisant la reprise et constitution de dépréciations de créances du laboratoire d'analyses Pumonti</p>	<p>Autorise la reprise des dépréciations de créances inscrites au bilan de la Collectivité de Corse pour un montant total de 2 382,59 €, par l'émission d'un titre sur le compte 7817 « reprises sur dépréciations des actifs circulants ».</p> <p>Autorise la comptabilisation de dépréciations de créances pour un montant total de 2 117,63 € par l'émission d'un mandat sur le compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants ».</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0152 AC</p> <p>Autorisant les admissions en non-valeur et créances éteintes du laboratoire d'analyses Cismonte</p>	<p>Autorise en fonction du motif d'irrecouvrabilité, l'admission en non-valeur ou la comptabilisation en créances éteintes présentées par le comptable public pour un montant total de 10 780,23 €.</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>
<p><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0153 AC</p> <p>Autorisant les admissions en non-valeur et créances éteintes du laboratoire d'analyses Pumonti</p>	<p>Autorise en fonction du motif d'irrecouvrabilité, l'admission en non-valeur ou la comptabilisation en créances éteintes présentées par le comptable public pour un montant total de 2 158,95 €.</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>
<p><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0155 AC</p> <p>Autorise les admissions en non-valeur et créances éteintes de CdC.</p>	<p>Autorise en fonction du motif d'irrecouvrabilité, l'admission en non-valeur ou la comptabilisation en créances éteintes présentées par le comptable public pour un montant total de 323 667,81 €.</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>
<p><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0187 AC</p> <p>Adoptant la décision modificative n° 1 relative au toilettage budgétaire pour l'exercice 2023.</p>	<p>Adopte la décision modificative n° 1 au budget de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023 relative au toilettage budgétaire d'un montant total de 117 891 365,27.</p>	<p align="center">Mise en œuvre</p>
<p><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0188 AC</p> <p>Portant approbation de la décision modificative n° 3 du budget primitif de la CdC.</p>	<p>Adopte la Décision Modificative n° 3 du Budget de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023.</p> <p>Affecte l'autorisation d'engagement relative à la dotation exceptionnelle au profit de la Collectivité de Corse pour contribuer au financement des délégations de service public maritime et aérienne, sur le programme 1110 pour un montant de 40 000 000 €.</p>	<p align="center">Mise en oeuvre</p>

PRUGRAMMI CUNTRATTUALIZATI / PROGRAMMES CONTRACTUALISES

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/094 AC Approuvant les grandes orientations du contrat de plan Etat-Collectivité de Corse 2021-2027</p>	<p>Approuve les orientations stratégiques pour le Contrat de Plan Etat-Collectivité de Corse 2021-2027, telles qu’elles figurent dans les documents joints en annexe à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à poursuivre les discussions et à signer le Contrat de Plan dans le cadre des orientations prédéfinies, après approbation du document définitif par l’Assemblée de Corse.</p>	<p align="center">En cours de mise en oeuvre</p>

ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 8 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/007 CP</p> <p>Approuvant les tarifs des prestations des laboratoires d'analyses du Cismonte et du Pumonte de la CdC pour 2023</p>	<p>Approuve les tarifs des prestations des laboratoires d'analyses du Pumonte et du Cismonte de la CdC pour l'exercice 2023.</p> <p>Autorise la réduction accordée dans le cadre de conventions sur les analyses d'eau hors marché du contrôle sanitaire pour le laboratoire d'analyses du Pumonte.</p> <p>Accorde une réduction de 30% sur les analyses microbiologiques alimentaires applicables dès lors que le client signe un contrat.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 8 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/008 CP</p> <p>Approuvant le renouvellement de la participation à l'aide aux analyses en santé animale 2023, aux laboratoires d'analyses du Cismonte et du Pumonte de la CdC pour l'année 2023.</p>	<p>Approuve la participation d'aide à l'élevage corse de l'ODARC, aux analyses de santé animale.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 8 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/009 CP</p> <p>Approuvant la convention avec l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile de Corti relative à la mise à disposition pour les services des forestiers sapeurs du Cismonte, d'un détachement du groupement des moyens nationaux terrestres de la sécurité civile.</p>	<p>Approuve la convention entre la CdC et l'Unité d'Instruction et d'intervention de la Sécurité Civile de Corti relative à la mise à disposition pour le service des forestiers sapeurs du Cismonte d'un détachement du groupement des moyens nationaux terrestres de la sécurité civile.</p> <p>Autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à venir.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0138 CP</p> <p>Maintenant les garanties d'emprunt accordées à la société 3f sud dans le cadre d'un transfert de patrimoine au profit de la société 3F résidences (construction d'un EHPAD à Cavru, construction d'un EHPAD et d'un pôle de santé à Carghjese)</p>	<p>Réitère sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement des prêts d'un montant initial de 8 287 537,89 euros consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations au Cédant et transférés au Repreneur, conformément aux dispositions susvisées du Code de la construction et de l'habitation, finançant la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sur la commune de CAVRU.</p> <p>Réitère sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement des prêts d'un montant initial de 4 187 680,05 euros consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations au Cédant et transférés au Repreneur, conformément aux dispositions susvisées du Code de la construction et de l'habitation, finançant la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et d'un pôle de santé sur la commune de CARGHJESE.</p> <p>Autorise l'engagement de la Collectivité de Corse pendant toute la durée résiduelle des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ces prêts.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0139 CP</p> <p>Attribuant une garantie d'emprunt à la société ERILIA pour l'opération "résidence l'avenue (bâtiments 6 et 7)" à Lucciana acquisition en VEFA de 27 logements collectifs locatifs - 17 plus et 10 PLAI</p>	<p>Accorde la garantie de la Collectivité de Corse à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 614 882 euros souscrit par l'Emprunteur, la société ERILIA, auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n° 146616 constitué de 5 Ligne(s) du Prêt.</p> <p>Dit que la Collectivité de Corse s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance des 5 et 6 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0109 AC</p> <p>Portant sur l'avis de l'Assemblée de corse sur la modulation de l'indice de référence des loyers en corse</p>	<p>Approuve le projet d'arrêté modifiant l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2022 fixant l'indice de référence des loyers pour la Corse pris en application de l'article 12 de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 susvisée, en vue de reconduire jusqu'au terme du premier trimestre 2024 la mesure dérogatoire de variation en glissement annuel de l'indice de référence des loyers à 2 % pour la Corse.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0174 CP</p> <p>Approuvant l'adhésion à l'association nationale des pôles territoriaux et des pays ANPP territoires de projet.</p>	<p>Approuve l'adhésion de la Collectivité de Corse à l'Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays ANPP Territoires de Projet.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0148 AC</p> <p>Actant le rôle de la Chambre des territoires en tant que conférence régionale du zéro artificialisation nette (ZAN) et la méthode de concertation élargie en vue de rendre compatible le PADDUC avec la loi Climat et Résilience.</p>	<p>Acte le rôle de la Chambre des Territoires en tant que conférence régionale du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), conformément à l'article L. 1111-9-2 du Code général des collectivités territoriales susvisé.</p> <p>Approuve le principe d'une concertation élargie au Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse (CAUC) en vue de rendre compatible le PADDUC avec la loi Climat et Résilience, notamment en matière de trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols.</p>	<p>La 1re réunion doit avoir lieu dans le cadre du bilan du PADDUC piloté par la CDC.</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0188 CP</p> <p>Approuvant le plan de financement des travaux de mise aux normes de la piste de Castellu (commune de Curra) - programme 3171.</p>	<p>Approuve le plan de financement remanié d'une opération se rapportant à la remise aux normes de la piste de Castellu, commune de CURRA, avec pour bailleurs de fonds le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et le Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne (CFM).</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0189 CP</p> <p>Approuvant l'acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers-sapeurs - programme complémentaire 2023.</p>	<p>Approuve le plan de financement se rapportant au programme complémentaire d'acquisition de matériels destinés aux forestiers sapeurs au titre de l'exercice 2023, avec pour bailleur de fonds le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0190 CP</p> <p>Approuvant le renouvellement de la participation de l'aide aux analyses en santé animale pour 2024 ovins/caprins/bovins pour les laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Cdc</p>	<p>Approuve la participation d'aide à l'élevage corse de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC), relative aux analyses de santé animale, pour un montant de 200 000 € HT, accordée aux laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse pour l'année 2024 ; les tarifs étant annexés à la présente délibération.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0191 CP</p> <p>Approuvant l'actualisation du catalogue des tarifs des prestations des laboratoires d'analyses du Cismonte et Pumonte de la CdC pour 2024.</p>	<p>Approuve l'augmentation de prix de 5 % sur l'ensemble du catalogue des prestations analytiques des laboratoires d'analyses Cismonte et Pumonte de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2024.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0192 CP</p> <p>Approuvant la répartition de la recette 2023 du fonds national aménagement du territoire</p>	<p>Approuve la répartition de l'aide globale allouée au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) à la Collectivité de Corse d'un montant de 150 000 € sur les projets présentés en annexe et ayant déjà fait l'objet d'une individualisation par le Conseil exécutif de Corse.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GENERALE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance du 26 janvier 2023</u></p> <p align="center">N°23/008 AC</p> <p>Approuvant la prise à bail de locaux à usage de bureaux SIS à Aiacciu, quartier Saint Joseph au sein du centre commercial Castellani</p>	<p>Approuve l'ensemble des clauses et conditions de ce bail, et notamment le fait qu'il sera conclu pour une durée de 3 années renouvelable par tacite reconduction.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse, avec faculté de délégation, à signer au nom et pour le compte de la CdC, le contrat de bail correspondant.</p>	<p>Réalisé - bail signé le 8 mars 2023 avec le bailleur</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 janvier 2023</u></p> <p align="center">N°23/009 AC</p> <p>Avis sur la proposition de loi déposé par Monsieur le Sénateur Jean-Jacques Panunzi sur la territorialisation du mode de scrutin de l'Assemblée de Corse.</p>	<p>Demande au Sénateur Panunzi le retrait de sa proposition de loi devant le Sénat.</p> <p>Emet un avis défavorable à la disposition de la loi du Sénateur Panunzi, en cohérence avec celui émis par la délibération de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2019.</p>	
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 8 mars 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/013 CP</u></p> <p>Approuvant le protocole de règlement amiable entre la CdC et la société SARL espace production (Alta Frequenza).</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le protocole de règlement transactionnel avec la SARL Espace Production.</p>	

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/01 CP</p> <p>Approuvant la délégation générale habilitant Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive, et Monsieur Dominique LIVRELLI, Conseiller exécutif, aux fins de signature d'actes passés en la forme administrative.</p>	<p>Approuve la délégation aux fins de signature de tous les actes passés en la forme administrative relatifs aux biens immobiliers situés dans le Cismonte au profit de Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive, et dans le Pumonte, au profit de Monsieur Dominique LIVRELLI.</p>	<p align="center">Réalisé</p> <p>Cette délibération facilite la signature des actes administratifs sur tout le territoire</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/069 CP</p> <p>Approuvant l'aliénation de deux minibus « Transport de personnes à mobilité réduite ».</p>	<p>Autorise la radiation de l'inventaire de la CdC des deux minibus acquis en 2014 par l'ex CD2A.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tous documents relatifs à la cession des deux véhicules et à entreprendre toutes les démarches</p>	<p align="center">Réalisé</p> <p>Les deux minibus ont été remis à l'APF et l'hôpital de Sartène mi-octobre 2023.</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/085 CP</p> <p>Approuvant l'aliénation de véhicules de la collectivité de corse</p>	<p>Approuve pour l'exercice 2023 le principe du recours, comme en 2020, 2021 et 2022, à une plateforme d'enchères en ligne pour vendre les véhicules.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les actes de vente, y compris pour les véhicules dont la valeur est supérieure à 4 600 € aux prix de la dernière enchère.</p> <p>Autorise la destruction des véhicules qui ne seront pas vendus à l'issue de la vente aux enchères, ainsi que des petits matériels thermiques considérés comme économiquement irréparables ou hors d'usage figurant en annexe 2.</p>	<p>La vente a été réalisée en août 2023 permettant une recette de 232 423euros.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/086 CP</p> <p>Approuvant la demande de prise en charge au titre des crédits européens du PO FEDER-FSE 2014-2020 des dépenses d'équipements de protection individuelle.</p>	<p>Acte la demande de prise en charge des dépenses d'équipements de protection individuelle effectuées par la Collectivité de Corse au titre des crédits européens FEDER-FSE 2014-2020.</p>	
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/087 CP</p> <p>Approuvant la convention de redevance spéciale mise en place par la communauté d'agglomération de Bastia pour financer la collecte et le traitement des déchets produits par les établissements publics.</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tout acte afférent à la mise en place de la Redevance spéciale des ordures ménagères initiée par la Communauté d'Agglomération de Bastia pour financer la collecte et le traitement des déchets produits par les établissements publics.</p>	<p>Au-delà des dispositions prises par la DGA concernée, l'Office de l'Environnement de la Corse pilote le projet « E Sintenelle di l'Ambiente », en collaboration avec la CDC et le Rectorat, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser, in situ, les biodéchets de la restauration collective des collèges et lycées. Ce projet qui s'inscrit dans les objectifs du PTPGD (en cours d'adoption), permettra une optimisation des établissements en termes de gestion et de coûts afférents aux biodéchets, tout en contribuant à la réduction des déchets destinés à l'enfouissement et à la sensibilisation des scolaires.</p> <p>Convention CAB/CDC signée. Effet à/c du 1er mars jusqu'au 31/12/2023. Renouvelée par tacite reconduction par période d'un an à/c du 1er janvier 2024</p> <p>2023 : 11 259 € Bord. 3884 – Mandat 18451 - Payé le 22/05/2024</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 4 octobre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0140 CP</p> <p>Approuvant l'avenant n° 1 à la convention de mutualisation de services entre la collectivité de corse et le service d'incendie et de secours de la Haute-Corse pour assurer la maintenance des matériels roulants.</p>	<p>Approuve l'avenant n° 1 à la convention de mutualisation des services entre la Collectivité de Corse et le Service d'Incendie et de Secours du Cismonte pour assurer la maintenance des matériels roulants.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder à la signature du dit avenant.</p>	<p align="center">Réalisé</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0172 CP</p> <p>Approuvant les conditions de mise à disposition des véhicules des élus et des emplois fonctionnels de la CdC.</p>	<p>Autorise le recours au pool de véhicules de service au Président du Conseil exécutif de Corse, aux membres du Conseil exécutif de Corse et à la Présidente de l'Assemblée de Corse dans l'exercice exclusif de leurs fonctions.</p>	<p align="center">Les dispositions de cette délibération sont en application</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0173 CP</p> <p>Approuvant la convention avec l'association AGRIA dans le cadre de l'activité du restaurant administratif.</p>	<p>Approuve la convention de financement avec l'association AGRIA pour l'année 2022.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention de financement pour l'année 2022.</p>	<p align="center">Réalisé</p> <p align="center">Convention de financement 2022 signée - 30 septembre 2023 13 701 € Bord. 955 – Mandat 4720 du 19/02/2024</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0160 AC</p> <p>Approuvant le protocole transactionnel entre la collectivité de corse et SNC Mega express et Corsica ferries et SWISS re international SE ET SIAT, Societa italiana du assicurazioni e riassicurazioni p.a et generali italia spa et axa corporate solutions assurances et la chambre de commerce et d'industrie de corse ET MMA IARD assurances mutuelles et MMA IARD</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le protocole d'accord avec la SNC MEGA EXPRESS, la CORSICA FERRIES, SWISS RE INTERNATIONAL SE, SIAT, SOCIETA ITALIANA DU ASSICURAZIONI E RIASSICURAZIONI P.A, GENERALI ITALIA SPA, AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCES, la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES et MMA IARD, tel que joint en annexe.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à passer les actes nécessaires à l'exécution de celui-ci.</p>	

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0206 CP</p> <p>Approuvant le protocole transactionnel (2) entre la collectivité de corse et l'entreprise Olivesi Corse CONTINU</p>	<p>Approuve le protocole transactionnel avec l'entreprise SARL OLIVESI CORSE CONTINU annexé à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à passer tous actes nécessaires à l'exécution du protocole.</p>	Réalisé
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0207 CP</p> <p>Approuvant le protocole transactionnel entre la CdC et L'EI PHILIPPA SBRESCIA</p>	<p>Approuve le protocole transactionnel avec l'entreprise EI PHILIPPA SBRESCIA annexé à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à passer tous actes nécessaires à l'exécution du protocole.</p>	Réalisé
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0209 CP</p> <p>Approuvant le protocole transactionnel entre la CdC et l'entreprise Julie Cesari</p>	<p>Approuve le protocole transactionnel avec l'entreprise JULIE CESARI annexé à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à passer tous actes nécessaires à l'exécution du protocole.</p>	Réalisé
AC		
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0175 AC</p> <p>Décidant de la reprise de provisions sur risques contentieux</p>	<p>Décide de la reprise des provisions telles qu'indiquées à l'annexe 1 au titre du Budget Primitif 2023 d'un montant de 459 679,54 € sur le compte 7815 « reprise sur provisions sur risques et charges » et le compte 945 « provisions et autres opérations mixtes ».</p> <p>Décide de la reprise des provisions telles qu'indiquées à l'annexe 1 au titre du Budget Supplémentaire 2023 d'un montant de 1 275 000 € sur le compte 7815 « reprise sur provisions sur risques et charges », et le compte 945 « provisions et autres opérations mixtes ».</p>	Réalisé

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scritto semplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0176 AC Autorisant la constitution de provisions pour risques contentieux</p>	<p>N'autorise au titre du Budget Primitif 2023 aucune constitution de provision telle qu'indiquée au rapport pour l'ensemble des contentieux d'un montant total de 0 € sur le compte 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » et sur le compte 945 « provisions et autres opérations mixtes ».</p> <p>Autorise au titre du Budget Supplémentaire 2023 la constitution des provisions telles qu'indiquées au rapport pour l'ensemble des contentieux d'un montant total de 604 539,90 € sur le compte 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » et sur le compte 945 « provisions et autres opérations mixtes ».</p>	<p align="center">Réalisé</p>

FURESTE / FORETS

<p><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
CPD		
<p><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p>N°23/021 CP Approuvant la demande de remise gracieuse à la SAS SANTONI</p>	<p>Approuve la remise gracieuse au bénéfice de la SAS SANTONI, d'un montant de 18.341 euros à imputer au programme « Forêt » du budget primitif de la CdC.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble de ces actes à venir.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p>N°23/042 CP Approuvant l'octroi d'un bail de pêche amiable en foret territoriale au bénéfice de la fédération de la Corse pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.</p>	<p>Approuve l'octroi d'un bail pour la pêche et la protection des milieux aquatiques à titre gratuit, et pour une durée de 9 ans à compter de la date de signature de l'acte.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le bail de pêche.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
AC		
<p><u>Séance des 27 et 28 avril 2023</u></p> <p>N°23/061 AC Approuvant le programme de travaux 2023 des forestiers sapeurs 2023.</p>	<p>Approuve les programmes de travaux du Cismonte et du Pumonti des forestiers sapeurs de la CdC pour l'année 2023.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0116 CP</p> <p>Approuvant le plan de financement se rapportant au programme d'acquisition de matériels destinés aux forestiers sapeurs et les conventions relatives aux dispositifs estivaux de surveillance et à la réalisation de chantiers de brûlage dirigé - programme 2023.</p>	<p>Approuve le plan de financement se rapportant au programme d'acquisition de matériels destinés aux forestiers sapeurs au titre de l'exercice 2023, avec pour bailleurs de fonds le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'Etat au travers du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne (CFM).</p> <p>Approuve les trois conventions se rapportant à la participation financière de l'Etat relative aux dispositifs de surveillance incendie sur le Pumonte et le Cismonte ainsi que celle relative à l'organisation et la réalisation de chantiers de brûlage dirigé sur le Cismonte par les services des forestiers sapeurs de la Collectivité de Corse, telles que figurant en annexe.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes à intervenir.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>
<p align="center"><u>Séance du 26 juillet 2023</u></p> <p align="center">N°23/0117 CP</p> <p>Approuvant le report d'acquisitions de véhicules forestiers-sapeurs inscrits aux programmes 2021 et 2022 d'achat de matériels spécifiques destinés aux forestiers-sapeurs et modifiant le plan de financement d'une opération inscrite au programme 2022.</p>	<p>Approuve le report en 2024 de deux opérations prévues aux programmes 2021 et 2022 d'acquisition de matériels destinés aux forestiers sapeurs.</p> <p>Approuve le plan de financement remanié d'une opération se rapportant au programme d'acquisition de matériels destinés aux forestiers sapeurs au titre de l'année 2022, avec pour bailleurs de fonds le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et le Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne (CFM).</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0169 AC</p> <p>Approuvant le programme pour la forêt et le bois de Corse</p>	<p>Approuve le Programme Forêt Bois de Corse tel que présenté dans le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, ainsi que les 26 fiches-actions déclinées au profit de la filière.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tout acte lié à la mise en œuvre du plan d’actions afférent au Programme Forêt Bois de Corse.</p>	<p>Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l’AC</p>

FUNDIARIU / FONCIER

<p><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p>CPD</p>		
<p><u>Séance du 26 avril 2024</u></p> <p>N°23/044 CP</p> <p>Approuvant les acquisitions foncières dans le cadre du programme de déploiement des pistes cyclables situées sur le territoire des communes de Furiani et de Biguglia.</p>	<p>Approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée B 2621 située sur le territoire de la commune de Furiani.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les actes notariés et à engager les frais correspondants sur l'imputation budgétaire.</p>	<p>Réalisé</p> <p>Acte d'acquisition passé en la forme administrative du 07/08/2023 (Publié au SPFE de Bastia le 07/08/2023 – volume 2023P n° 7611) Prix mandaté : 6 932.50€ (Mandat 35016 – Bordereau 8465 du 04/09/23)</p>
<p><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p>N°23/083 CP</p> <p>Approuvant la régularisation d'emprises privées sur la RT12 voie nouvelle Bastia-Furiani</p>	<p>Approuve l'échange d'emprises située sur la commune de Bastia.</p> <p>Approuve l'échange d'emprise situées sur la commune de Furiani.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer les titres de recettes correspondants.</p>	<p>Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bastia - Acte d'échange du 06/11/23 chez Me Coriat-Poletti notaire à L'Isula (En cours de publication au SPFE de Bastia) Soulte de 26 375 € payée par virement du notaire à la pairie de Corse (Avis d'opéré du 08/11/23) • Furiani - Acte d'échange du 21/12/23 chez Me Grimaldi Antoine notaire à Bastia (En cours de publication au SPFE de Bastia) Soulte de 31 850 € payée par virement du notaire à la pairie de Corse (Avis d'opéré du 21/12/23)

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délégations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi</p>
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/084 CP</p> <p align="center">Approuvant l'échange et l'acquisition d'emprises foncières sur le territoire de la commune de Zonza</p>	<p>Approuve l'échange des parcelles cadastrées A n° 1231 (2 m²) et A n° 1232 (7 m²) issues du Domaine Public (commune de Zonza), contre les parcelles cadastrées A n° 1226 (1 m²) et A n° 1228 (13 m²), moyennant une soulte d'un montant de 1 280 € restant à la charge de leur propriétaire.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'arrêté de déclassement, l'acte d'échange et l'acte d'acquisition en la forme notariée si la forme administrative était impossible.</p>	<p align="center">Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Acte d'échange passé en la forme administrative du 06/09/2023 (publié au SPFE d'AJACCIO le 14/09/2023 – volume 2023P n° 7184) Soulte de 1280 € payée par le propriétaire (Titre 5002 – Bordereau 1178 du 4/12/2023) Acte d'acquisition passé en la forme administrative du 6/09/2023 (publié au SPFE d'AJACCIO le 14/09/2023 – volume 2023P n° 7178) Arrêté de déclassement du domaine public n° 2023-01-02167 du 26/07/2023 (publié au RAA le 31/07/2023)
<p align="center"><u>Séance du 28 juin 2023</u></p> <p align="center">N°23/082 CP</p> <p align="center">Approuvant la création d'une servitude de passage au profit de la CdC au droit des parcelles privées sur la commune de Calvi</p>	<p>Approuve le principe et les caractéristiques principales du projet de création d'une servitude de passage au profit de la Collectivité de Corse au droit des parcelles privées cadastrées situées sur le territoire de la commune de Calvi.</p> <p>Autorise Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, habilitée à cet effet, à signer les conventions correspondantes fixant les modalités d'usage de la servitude constituée avec les propriétaires des parcelles concernées et qui feront l'objet d'une publication au bureau de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Bastia.</p>	<p align="center">Réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 conventions de servitude de passage perpétuelle du 11/10/23 publiées au SFPE de Bastia le 11/10/23 : <p>Volume 2023P n°9450 - Prix mandaté : 5400 € (Mandat 47416 – Bordereau 11476 du 21/11/2023)</p> <p>Volume 2023P n° 9476 - Prix mandaté : 537 € (mandat 47415 – Bordereau 11476 du 21/11/2023)</p> <p>Volume 2023P n°9462 Prix mandaté : 31 960 € (mandat 45970 – Bordereau 11138 du 14/11/2023)</p>

AGRICOLTURA / AGRICULTURE

<u>Deliberazione</u> Délégations	<u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération	<u>Seguitu</u> Suivi Sans objet
CPD		
<u>Séance du 26 avril 2023</u> N°23/039 CP Approuvant l'aide exceptionnelle en faveur du GAL LEADER + SUD CORSE	<p>Attribue une aide exceptionnelle qui sera versée en un acompte et solde dès signature de l'acte attributif.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes.</p>	Mise en œuvre de la délibération à la suite du vote de l'AC
AC		
<u>Séance des 27 et 28 juillet 2023</u> N°23/0101 AC Portant avis de l'assemblée de corse sur le projet de décret relatif aux régimes de sanctions dans le cadre des mesures de soutien couplé aux productions animales de la politique agricole commune 2023-2027	<p>Emet un avis défavorable au projet de décret relatif aux régimes de sanctions dans le cadre des mesures de soutien couplé aux productions animales de la Politique Agricole Commune 2023-2027, joint à la présente délibération.</p> <p>Affirme la nécessité, au regard de la mise en œuvre d'aides animales différenciées par rapport au continent (aide bovine corse et aide aux petits ruminants en Corse), que la Collectivité de Corse au travers des missions confiées au Président de l'ODARC soit associée en amont de la saisine de l'Assemblée de Corse, sur l'ensemble des dispositions qui pourraient être adoptées sur ces aides.</p> <p>Réitère sa demande que la maîtrise de l'ensemble des aides du premier pilier soit confiée à la Collectivité de Corse, notamment dans le cadre du processus d'autonomie engagé avec le Gouvernement.</p>	Avis envoyé

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0159 AC</p> <p align="center">Portant avis de l'Assemblée de Corse sur le projet de décret relatif à l'adaptation des aides couplées de la politique agricole commune 2023-2027.</p>	<p>Emet un avis favorable au projet de décret relatif à l'adaptation des aides animales couplées de la Politique Agricole Commune 2023-2027, à partir de la campagne 2024.</p>	<p align="center">Avis envoyé</p>
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0172 AC</u></p> <p align="center">Approuvant le nouveau schéma territorial d'abattage de la Corse</p>	<p>Adopte le Schéma territorial de l'abattage en Corse, tel qu'annexé à la présente délibération, et le soumet à l'approbation de M. le Préfet de Corse.</p> <p>Approuve la constitution d'un comité de pilotage (ou comité de gouvernance) tel que défini dans le schéma territorial de l'abattage en Corse chargé de la gouvernance dynamique et de l'évaluation de la mise en œuvre du schéma territorial.</p> <p>Donne mandat au Président du Conseil exécutif de Corse de constituer, coordonner et présider ce comité de pilotage.</p>	<p align="center">DGA Aménagement du territoire</p>

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
CPD		
<p align="center"><i>Séance du 28 juin 2023</i></p> <p align="center">N°23/074 CP</p> <p>Approuvant Validation du projet d'avenant n° 1 à la convention cadre entre l'autorité de gestion (DGAMPA) du Programme National Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) pour la période 2021/2027 et l'organisme intermédiaire (CDC).</p>	<p>Valide le projet d'avenant n°1 à la convention cadre FEAMPA entre la DGAMPA et la CdC pour la mise en œuvre des mesures régionales du programme FEAMPA pour la Corse pour la période 2021-2027.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'avenant susvisé ainsi que tous les actes administratifs.</p>	<p>Cet avenant permet d'acter le transfert de l'enveloppe dédiée au Développement Local pour les Acteurs Locaux (DLAL) vers l'Objectif Spécifique 2.2 inhérent à la transformation et à la commercialisation.</p> <p>Il indique également l'apport des Contre Parties Nationales à hauteur de 551 081, 10 € dans le total des aides publiques.</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center">N°12/0144 AC</p> <p>Approuvant la mission d'accompagnement confiée à l'office de l'environnement de la corse (OEC) pour le déploiement du réseau Natura 2000 terrestre.</p>	<p>Confie à l'Office de l'Environnement de la Corse une mission visant à préparer les décisions du Président du Conseil exécutif de Corse, au titre de la gestion de ce réseau.</p> <p>Autorise l'Office de l'Environnement de la Corse à lancer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette compétence, en bénéficiant, notamment, du transfert des enveloppes budgétaires prévues par l'Etat dans le cadre de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 susvisée.</p>	<p>L'Office de l'Environnement de la Corse a initié la démarche de structuration de ses services, conformément aux dispositions prévues par la loi 3DS, afin de mener à bien le pilotage de la compétence pour le Président du Conseil exécutif de Corse.</p>

ENERGIA / ENERGIE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 27 et 28 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/059 AC</p> <p>Approuvant le protocole d'accord Etat/CdC pour la mise en œuvre de la PPE.</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse et la mise en œuvre de la PPE.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le protocole d'accord pour la mise en œuvre de la PPE.</p>	<p align="center">Protocole signé par la PCE – désignation d'un référent en cours.</p>
<p align="center"><u>Séance des 20 et 21 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0174 AC</p> <p>Portant avis de la CdC sur les projets de décrets relatifs aux conditions requises pour qu'un projet d'installation d'énergie renouvelable ou de réacteur électronucléaire soit réputé répondre à une raison impérieuse d'intérêt public majeur</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.</p> <p>Propose un avis favorable aux projets de décrets soumis pour avis sous réserve des modifications proposées dans le rapport.</p>	<p align="center">RAS – avis transmis à l'Etat</p>

TURISIMU / TOURISME

<p><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p><u>CPD</u></p>		
<p><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p>N°23/0200 CP Approuvant la demande de classement en dénomination de "station de tourisme" émanant de la commune de Lumiu</p>	<p>Décide que la commune touristique de Lumiu est classée ainsi qu'il suit : « station de tourisme »</p>	<p>Délibération transmise à la commune de Lumiu et au Ministère du Tourisme conformément à la procédure</p>

SVILUPPU ECUNOMICU / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 8 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/003 CP</p> <p>Approuvant la signature d'un avenant à la convention - cadre entre la CdC représentée par l'Agence de développement économique de la Corse et Business France</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer un avenant à la convention-cadre entre la CdC représentée par l'Agence de développement économique de la Corse et Business France</p>	<p>L'avenant à la convention est désormais signé par l'ensemble des parties. L'exécution de la convention cadre est en cours de déploiement, notamment avec l'envoyé spécial basé au Bénélux.</p>
<p align="center"><u>Séance du 29 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/018 CP</p> <p>Approuvant la prorogation de la convention d'aide exceptionnelle au fonctionnement de l'association Inizia adoptée dans le cadres stratégique et opérationnel d'Inizia 2017-2020.</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse portant sur une demande de prorogation de la convention CTC/CDC- ADEC-INIZIA.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif à signer l'avenant.</p>	<p>L'avenant est à présent signé permettant la prise en charge du fonctionnement de l'association Inizià pour l'année 2024.</p>
<p align="center">AC</p>		
<p align="center"><u>Séance des 30 et 31 mars 2023</u></p> <p align="center">N°23/042 AC</p> <p>Approuvant la mise en œuvre des conventions d'actions économiques concertées avec les territoires</p>	<p>Approuve la convention type entre la CdC, l'ADEC et un EPCI.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse et le président de l'ADEC, à signer la convention type d'action économique territoriale.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse et le président de l'ADEC à mettre en œuvre les actions prévues aux plans d'actions des territoires.</p>	<p>Les signatures de conventions avec les EPCI dans le cadre de la déclinaison du SRDE2I se poursuivent à raison de 2 à 3 EPCI par mois.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scritto semplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/055 CP</p> <p>Adoptant la convention de soutien au déploiement des activités du pôle de compétitivité Innov'Alliance en Corse</p>	<p>Adopte la convention de soutien au déploiement des activités su pôle de compétitivité Innov'Alliance en Corse.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention de soutien au déploiement des activités du pôle compétitivité Innov'Alliance en Corse.</p>	<p align="center">Déploiement en cours des actions de soutien à ce pôle.</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/057 CP</p> <p>Approuvant la convention de participation de la CdC au fonds Travalcà</p>	<p>Approuve la convention de participation de la CdC au fonds professionnel de Capital Investissement Travalcà.</p> <p>Autorise M. Alexandre Vinciguerra à signer la convention.</p>	<p align="center">La Cdc participe désormais au fonds de soutien Travalcà.</p>
<p align="center"><u>Séance du 24 mai 2023</u></p> <p align="center">N°23/058 CP</p> <p>Autorisant l'ADEC à lancer une procédure de consultation publique afin de sélectionner un opérateur chargé de gérer un instrument financier.</p>	<p>Approuve la création du Fonds de prêts Consolidation.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer l'avenant à la convention 324/SAEU/FEDER</p>	<p align="center">Poursuite des opérations d'ingénierie financière sous l'égide de la Cdc</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance des 30 novembre et 1^{er} décembre 2023</u></p> <p align="center"><u>N°23/0154 AC</u></p> <p>Portant sur l'adaptation de la stratégie d'innovation pour les entreprises corses.</p>	<p>Approuve le rapport du Président de Conseil exécutif de Corse intitulé « Adaptation de la stratégie d'innovation pour les entreprises corses », tel qu'annexé à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à : - donner mandat à L'ADEC quant à l'étude de l'intégration au sein de L'ADEC de l'association INIZIA, dans un souci de rationalisation et d'optimisation budgétaire ; - proroger, au 31 décembre 2024, par voie d'avenant, la convention tripartite (n° 170083ADEC) liant L'ADEC à INIZIA avec un impact budgétaire de 700 667 € sur le budget 2024 de la Collectivité de Corse, jointe à la présente délibération.</p>	<p align="center">Un cabinet d'avocats a été sélectionné pour conduire l'étude d'intégration de l'incubateur Inizià en cours de finaliation.</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
<p align="center">CPD</p>		
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0202 CP</p> <p>Approuvant la signature de la convention actant le transfert à la collectivité de corse des crédits état pour le pôle CAPENERGIES année 2023 dans le cadre de la régionalisation des pôles de compétitivité.</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, joint à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à individualiser la somme de 20 199 € au titre de l'année 2023 au bénéfice du Pôle de Compétitivité CAPENERGIES, et l'imputer au budget de l'action économique de la Collectivité de Corse (programme 2131).</p>	<p align="center">Individualisation réalisée dans le cadre de la poursuite du partenariat entre la Cdc via l'ADEC et ce pôle.</p>

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMENAGEMENT NUMERIQUE

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
AC		
<p align="center"><u>Séance du 26 janvier 2023</u></p> <p align="center">N°23/010 AC</p> <p align="center">Approuvant la stratégie cybersécurité de la Corse et adhésion au Campus Cyber National</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse relatifs à la définition de la stratégie cybersécurité de la Corse et adhésion au campus Cyber National.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif à signer et honorer le protocole d'accord du campus Cyber, ainsi qu'à solliciter l'axe 2 du FEDER 2014-2020 et à solliciter le CPER FNADT.</p>	<p align="center">Dans ce cadre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Début 2024, l'étude sur la définition de la stratégie Cybersécurité est entamée. Un prestataire (société Syneur) accompagne la CdC sur la réalisation de l'étude. Celle-ci est cofinancée au titre du FNADT (dossier déposé auprès des services de l'Etat). 2) L'Adhésion au campus Cyber de la Corse est désormais effective en date du 1 mars 2023. 3) Le CSIRT Cyber Corsica est opérationnel au 3 avril 2024 avec 3 personnes et des locaux dédiés à ses missions.
<p align="center"><u>Séance du 26 avril 2023</u></p> <p align="center">N°23/043 AC</p> <p align="center">Approuvant l'organisation de la 2^{ème} édition de l'évènement « Teritorii di dumane » en juin 2023 pour le réseau très haut débit Corsica Fibra.</p>	<p>Approuve l'organisation de la 2^{ème} édition de l'évènement « Teritorii di dumane » en juin 2023 pour le réseau très haut débit Corsica Fibra.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention de partenariat afférente à ce projet.</p>	<p>L'évènement Territorii di dumane 2023 s'est tenu les 22 et 23 juin 2024 à Aiacciu au Palais des congrès. Cet évènement coorganisé par la Collectivité de Corse, son délégataire de service public pour le réseau très haut débit Corsica Fibra, sa maison mère XpFibre, la Fédération Française des Télécoms et la Fédération InfraNum a réuni plus de 150 participants. Résumé en image de l'évènement : https://www.youtube.com/watch?v=QnPvOOP-HvY</p>

<p align="center"><u>Deliberazione</u> Délibérations</p>	<p align="center"><u>Scrittu simplificatu di a deliberazione</u> Texte simplifié de la délibération</p>	<p align="center"><u>Seguitu</u> Suivi Sans objet</p>
CPD		
<p align="center"><u>Séance du 29 novembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0164 CP</p> <p>Approuvant l'avenant n° 1 à la convention fonds pour une société numérique en date du 26 novembre 2020 relatif au réseau très haut débit pour la Corse</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse, joint à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et à exécuter l'avenant n° 1 à la convention de subvention du 26 novembre 2020 entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la Collectivité de Corse.</p>	<p align="center">L'avenant 1 a été signé en date du 15 février 2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0186 CP</p> <p>Autorisant la candidature de la CdC à l'appel à candidatures "conseillers numériques coordinateurs" lancé par l'agence nationale de la cohésion des territoires.</p>	<p>Approuve le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse tel qu'annexé à la présente délibération.</p> <p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et à exécuter les différents documents, conventions et leurs annexes relatifs à cet appel à candidatures.</p>	<p>La Collectivité de Corse a candidaté en date du 19 décembre 2023 Son dossier a été retenu en date du 12 février 2024</p> <p align="center">La CdC a délibéré sur la signature de la convention avec l'ANCT par délibération 24/048CP du 24 avril 2024</p>
<p align="center"><u>Séance du 19 décembre 2023</u></p> <p align="center">N°23/0187 CP</p> <p>Approuvant le protocole transactionnel avec la société ESRI France</p>	<p>Autorise le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et à exécuter le protocole transactionnel ci-annexé entre la Collectivité de Corse et la société ESRI France pour la régularisation financière des services fournis durant la période hors marché, soit 48 jours, afin d'assurer la continuité du fonctionnement de ses logiciels et outils SIG au sein de la Collectivité de Corse et de ses agences et offices.</p>	<p align="center">Le protocole transactionnel a été signé en date du 18 janvier 2024. Il a été payé auprès de la société ESRI en date du 20 février 2024 (mandat n° 5718)</p>

III/ SUIVI DES ENGAGEMENTS PRIS DANS LES REPONSES AUX QUESTIONS ORALES ET ECRITES

Aux termes du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse révisé (délibération 21/234 AC du 16 décembre 2021, article 87) :

« La séance des questions orales contribue à l'exercice de la fonction de contrôle de l'Exécutif par l'Assemblée, tout comme à l'expression démocratique des groupes. Elle fait l'objet d'une retransmission en direct sur le site institutionnel ».

Sa programmation dès l'ouverture de la session, avant même les allocutions des Présidents, témoigne d'un certain caractère solennel. Des mécanismes de régulation ont été confirmés ou introduits à cette fin, à la faveur de la révision du règlement intérieur :

- Durée confortable de 2 heures pour cette séquence,
- Dépôt au moins 3 jours avant la session, même si un délai supplémentaire gagnerait à être accordé pour permettre notamment au Conseil exécutif d'élaborer des réponses suffisamment circonstanciées, à l'instar du délai de dépôt des motions,
- Répartition équitable du nombre maximal de questions par groupe, en fonction de leur taille,
- Recentrage sur un seul sujet autant que faire se peut,
- Rationalisation du temps d'énoncé de la question (2,5 mn), et de la réponse (4 mn pour l'Exécutif), avec l'introduction plus récente d'un droit d'appréciation de l'auteur de la question (30 secondes) sur la teneur de la réponse fournie,
- Quant à l'ordre de passage, il fait l'objet d'un roulement à chaque séance afin d'assurer un traitement identique entre les groupes.

Un suivi particulier des engagements pris dans les réponses du Conseil exécutif aux questions orales et écrites est assuré depuis le début de la mandature 2021/2028 dans un espace numérique dédié et actualisé en temps réel.

Pour ce faire, le Secrétariat général du Conseil exécutif travaille en lien avec les DGA et agences et offices de la Collectivité, afin de recueillir les éléments de suivi opérationnels. Les engagements peuvent en effet se traduire, par exemple, par :

- L'élaboration d'un rapport spécifique en vue d'une prochaine session,
- La production d'une note d'information,
- Un éventuel approfondissement en commission,
- L'audition d'acteurs socio-professionnels ou autres, avec un compte-rendu,
- L'invitation adressée aux conseillers à l'Assemblée à se rendre sur le terrain en présence de l'Exécutif,
- L'invitation à constituer une mission d'évaluation ad hoc,
- La réalisation d'une étude ou d'une assistance à une maîtrise d'ouvrage,
- Etc.

Les réponses qui n'emportent pas d'engagement, sont naturellement consignées aux côtés des premières, dans l'espace numérique dédié. Les droits de consultation sont ouverts à tous : conseillers à l'Assemblée, conseillers exécutifs, collaborateurs de groupes politiques, Secrétariats généraux des instances, Cabinets des deux Présidences.

Approche thématique : si l'on se réfère à la présente mandature, qui a démarré en juillet 2021, on peut observer une certaine diversité des champs abordés ; sur 74 questions posées en 2023, la répartition s'établit comme suit :

- Administration générale : 20
 - Lingua corsa : 1
 - Routes : 1
 - Vie associative / jeunesse – activités sportives : 6
 - Social / santé : 4
 - Environnement/ Développement durable : 7
 - Aménagement du territoire : 6
 - Energie : 1
 - Tourisme : 2
 - Développement économique : 2
 - Transports : 0
 - Eau/assainissement : 1
 - Education : 7
 - Culture/Patrimoine : 6
 - Agriculture/élevage : 10
- Réponses des services concernant le suivi des engagements : **13**

Auteurs des réponses	Nombre de QO	Réponses ayant fait l'objet d'un suivi
M. Le Président du CE	22	Administration générale / routes / langue corse
Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA	6	Vie associative / jeunesse – activités sportives
Mme Bianca FAZI	4	Social/Santé
M. Guy ARMANET	7	Environnement
M. Julien PAOLINI	7	Aménagement du territoire / Energie
Mme Angèle BASTIANI	2	0
M. Alex VINCIGUERRA	2	0
Mme Flora MATTEI	0	Transports
M. Gilles GIOVANNANGELI	1	Eau/Assainissement
Mme Antonia LUCIANI	13	Education – recherche / Culture-Patrimoine
M. Dominique LIVRELLI	10	Agriculture/élevage

Questions orales récurrentes :

Monsieur le Président du Conseil exécutif :

- Prisonniers politiques,
- Bains de PETRAPOLA,
- Discussions avec l'Etat,

Madame Bianca FAZI :

- Maternité,

Madame Antonia LUCIANI :

- Etablissements scolaires,
- Rénovation du patrimoine,
-

Monsieur Dominique LIVRELLI :

- Avenir de l'agriculture,

Répartition des questions orales :

	Nombre de questions posées	Réponses des services concernant le suivi des engagements	Nombre de questions récurrentes
M. le Président du Conseil exécutif	22	3	7
Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA	6	2	/
Mme Bianca FAZI	4	1	2
M. Guy ARMANET	7	2	/
M. Julien PAOLINI	7	/	/
Mme Angèle BASTIANI	2	1	/
M. Alex VINCIGUERRA	2	/	/
Mme Flora MATTEI	0	/	/
M. Gilles GIOVANNANGELI	1	/	/
Mme Antonia LUCIANI	13	1	6
M. Dominique LIVRELLI	10	3	1
<u>Total</u>	74	13	16

IV / SUIVI DES MOTIONS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

Comme les années précédentes, il est à observer que les motions traitent de thématiques d'actualité, présentant souvent un caractère d'urgence selon le contexte social ou sociétal, et traduisant la plupart du temps un réflexe de solidarité par rapport à des segments de population exposés à des situations difficiles.

Le présent chapitre abordera de manière synthétique, d'une part, la typologie des motions examinées, d'autre part, l'analyse des diverses réponses obtenues et enfin, les enseignements que l'on peut en tirer sur la période et pour l'avenir.

1. Typologie des motions adoptées

20 motions ont été déposées en 2023, dont **1 rejetée, 19 adoptées et notifiées**. Cela représente 9 motions de moins qu'en 2022 (29 motions déposées et 27 adoptées). Cette situation s'inscrit dans un contexte politique particulier, marqué notamment par les discussions entourant le processus d'autonomie de la Corse.

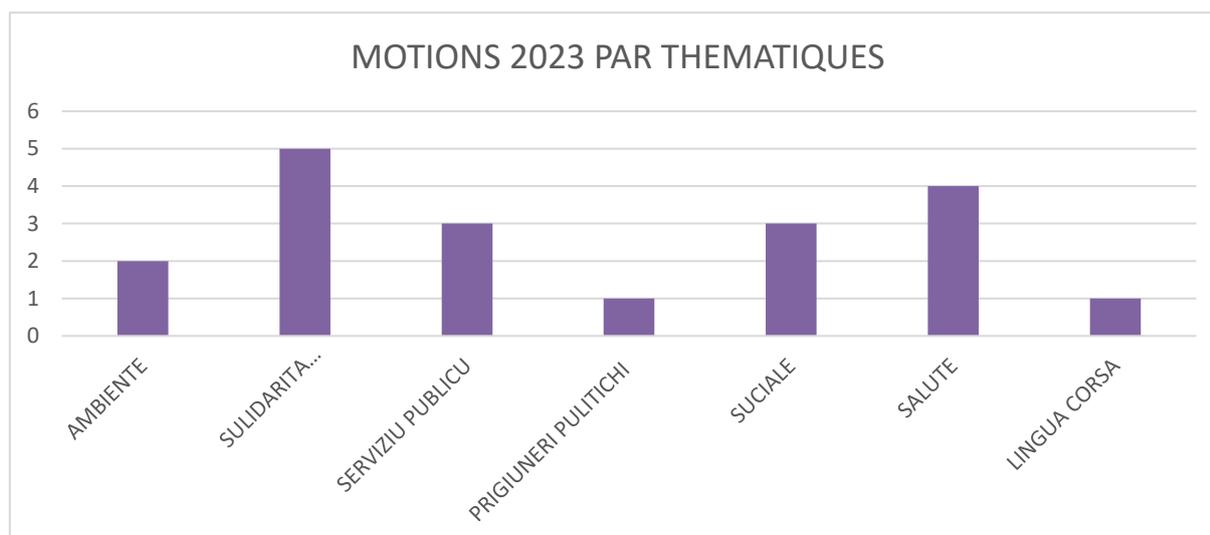
Dans ce contexte, **4 résolutions** ont été adoptées, et concernent respectivement :

- La langue corse (**n°23/057 AC**) ;
- Le soutien apporté aux élus locaux victimes d'attentats (**2 résolutions** en ce sens : **n°23/050 et 23/051 AC**) ;
- La situation au Proche-Orient en marge du conflit israélo-palestinien (**n°23/139 AC**).

1 motion a fait l'objet d'un rejet unanime de la part des Conseillers de l'Assemblée de Corse, concernant le principe d'une évaluation statutaire fondée sur l'octroi à l'Assemblée de Corse d'un pouvoir d'adaptation des lois et règlements (**n°23/090 AC**).

Les domaines concernés par les motions appelant un suivi en 2023 sont rattachables aux politiques publiques mises en œuvre par la Collectivité. Elles sont classées par ordre de fréquence de dépôt. Entre parenthèses figure, le cas échéant, le nombre correspondant de motions adoptées en 2022.

- Environnement : **2** (3 en 2022)
- Solidarité internationale : **5** (3 en 2022)
- Services publics : **3** (3 en 2022)
- Prisonniers politiques : **1** (3 dont 1 résolution en 2022)
- Social : **3** (2 en 2022)
- Santé : **4** (0 en 2022)
- Langue corse : **1** (0 en 2022)
- Développement économique : **0** (2 en 2022)
- Aménagement du territoire / Padduc : **0** (2 en 2022)
- Education/Formation/Enseignement supérieur et recherche : **0** (3 en 2022)
- Adaptation des normes : **0** (1 en 2022)
- Culture : **0** (1 en 2022)
- Jeunesse et sports : **0** (1 en 2022)
- Emploi/ Insertion : **0** (1 en 2022)
- Situation politique : **0** (1 résolution en 2022)

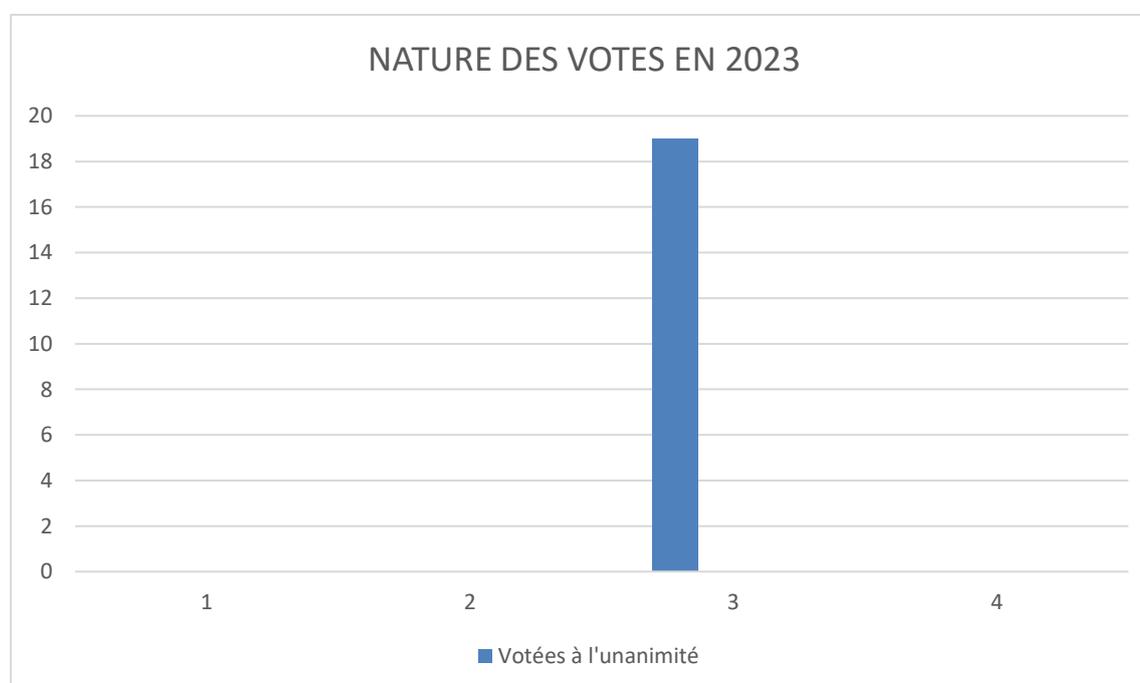


A noter que cette typologie est indicative, dans la mesure où un certain nombre de motions portent sur des sujets transversaux. Les thématiques pour lesquelles aucune motion n'a été recensée ne figurent pas sur ce graphique.

Le parti a donc été pris de regrouper les motions par grandes thématiques dominantes, plutôt que de les disséminer dans un inventaire trop large et pas forcément exploitable.

Nature des votes sur 19 motions adoptées appelant un suivi :

L'ensemble des motions ont été adoptées à l'unanimité, contre 25 en 2022.



Il semble assez logique, au vu de ces statistiques, que l'objectif recherché par les auteurs des motions soit plutôt un vote consensuel, dès lors que la thématique porte sur une cause d'intérêt général. D'où l'intérêt d'accorder autant que de besoin le temps nécessaire aux échanges, susceptible de se traduire soit par des fusions de motions, soit par des amendements, de nature

à garantir un vote le plus large possible, garant d'une plus grande légitimité du message à faire passer aux destinataires.

2. Analyse des réponses obtenues

Au préalable, il convient de souligner que la plupart des lettres de notification des motions ont été transmises sous double timbre, Président du Conseil exécutif et Présidente de l'Assemblée de Corse, poursuivant ainsi une démarche initiée sous les précédentes mandatures. Cela permet d'afficher la mobilisation conjointe des organes exécutif et délibérant dans le portage des motions, quand bien même la prérogative de la mise en œuvre des délibérations de l'Assemblée revient de par les textes au Conseil exécutif.

Dans sa version numérique, le tableau de suivi des motions comprend :

- Les références de chaque motion (intitulé, date et numéro de la délibération de l'AC), avec un lien hypertexte permettant d'en afficher le texte intégral,
- La synthèse du dispositif proprement dit de la motion (hors considérants),
- Les références des lettres de notification (destinataires, date, et lien hypertexte pour accéder au contenu intégral des lettres),
- Les références des réponses lorsqu'elles sont parvenues (date, signataire, et lien hypertexte pour accéder au contenu intégral),
- Toutes observations utiles, mettant par exemple en perspective, selon la thématique de la motion en question, les motions AC votées en 2022 les motions des instances consultatives, les références à tel ou tel évènementiel permettant de contextualiser le vote ou le suivi de la motion, ou encore la référence à des rapports du Conseil exécutif ayant été présentés à l'Assemblée dans les mois ayant suivi les motions sollicitant la production desdits rapports.

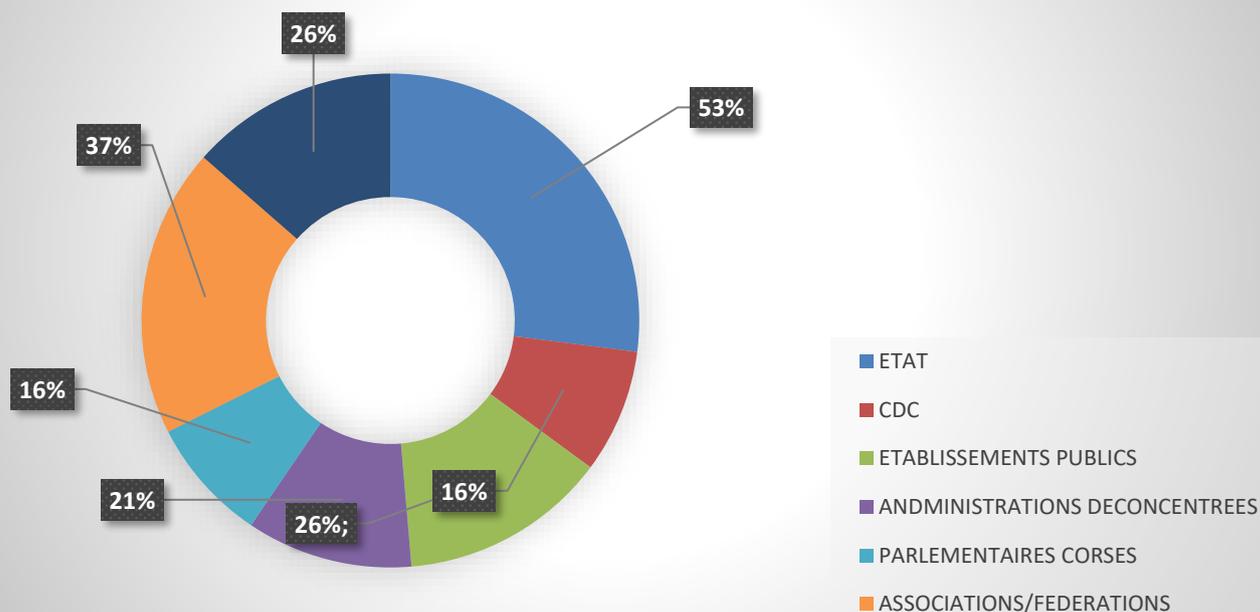
Cet espace numérique dédié, créé en 2020, permet, en temps réel, aux Conseillers à l'Assemblée de Corse, aux Conseillers exécutifs et aux attachés de groupes politiques de disposer et de partager des éléments d'information intégraux concernant le suivi de ces motions.

On rappellera brièvement la diversité des destinataires, la teneur des réponses.

Plusieurs types de destinataires sont concernés :

- L'Etat, du plus haut niveau (Présidence de la République, Premier ministre, Ministres), Préfet de Corse, Recteur de Corse, directions déconcentrées. En cas de saisine des autorités centrales, le Préfet de Corse a été systématiquement mis en copie, afin d'assurer le lien avec « l'Etat local » ;
- Les Députés et/ou Sénateurs de la Corse ;
- Les Conseillers exécutifs, les services, agences et offices de la Collectivité ;
- Les autorités locales (Maires, Présidents d'EPCI, Syndicat mixte, autres établissements publics...);
- Des établissements publics nationaux ;
- Des entreprises ;
- Des associations (fédération sportive).

REPARTITION DES MOTIONS PAR DESTINATAIRES EN % 2023

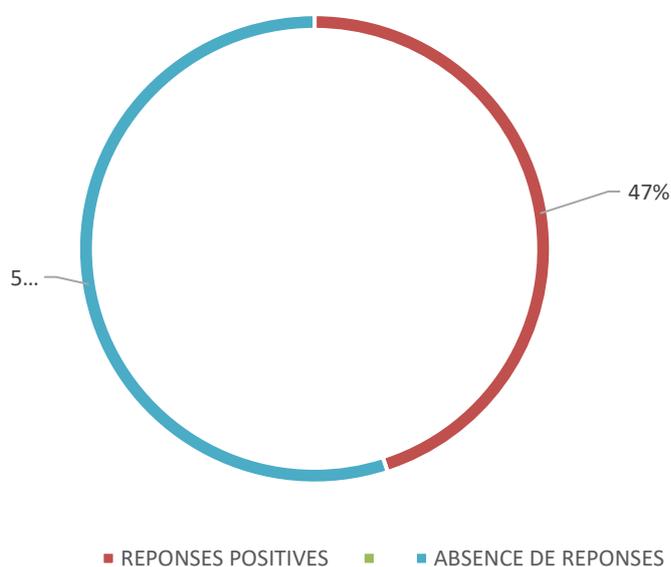


La teneur des réponses est variable : 5 niveaux de réponses sont identifiables

- Réponses positives,
- Réponses réservées ou conditionnelles
- Simples accusés de réception
- Réponses négatives
- Absence de réponse

Les courriers restés sans réponse ont fait l'objet de relances systématiques et réitérées auprès de leurs destinataires, consultables sur l'espace numérique, y compris le cas échéant par des relances téléphoniques directes auprès de personnes-contact susceptibles de faciliter les réponses.

TYPES DE REPONSES AUX MOTIONS 2023 EN %



Quelques exemples par rubrique :

1/ Réponses positives (ou de tendance positive) : 9

2/ Réponses négatives : 0

3/ Aucune réponse (malgré relances) : 10

7 motions de principes ont été notifiées, mais n'appelaient pas de réponse particulière, notamment :

- Une motion portant soutien à l'Association Scola Corsa (**n°2023/115AC**) ;
- Une motion portant soutien aux médecins libéraux de Corse (**n°2023/191**) ;
- Deux motions portant soutien aux taxis, transporteurs et loueurs de Figari et de Corse (**n°2023/086 et 2023/116**) ;
- Une motion portant soutien aux bailleurs sociaux (**n°2023/047**) ;
- Une motion portant soutien à la République de l'Artsakh (**n°2023/033**) ;
- Une motion portant soutien au Haut-Karabakh (**n°2023/117**).

3. Enseignements à tirer sur le dépôt et le suivi des motions

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'analyse des motions. On peut les regrouper en deux catégories : sur le fond, et sur la procédure.

3.1: Sur le fond :

3.1.1 - Comme en 2022, on peut noter une réactivité de certains destinataires, avec un engagement à approfondir l'examen des situations lorsqu'elles revêtent un caractère sensible ou fortement évolutif.

- Volonté de dialogue et de coopération dans certains cas,
- Blocage du fait d'une lecture rigide de la répartition des compétences dans d'autres cas (notamment lorsqu'il s'agit des prérogatives de l'Etat).
- A noter que lorsque les motions sont adressées prioritairement au Conseil exécutif, celles-ci peuvent trouver un « exutoire » dans l'élaboration d'un rapport ponctuel sur telle ou telle thématique, voire l'élaboration de nouveaux schémas d'orientation ou de règlements d'aides (règlement des aides à la culture par exemple).
- La résolution d'un certain nombre de difficultés soulevées dans les motions est assujettie au « facteur temps », car elles supposent bien souvent de trouver une réponse s'inscrivant dans la durée.

A noter que dans certains cas, une même motion notifiée à plusieurs destinataires a pu engendrer plusieurs réponses.

3.1.2 - Trois types de risques avaient été relevés à plusieurs reprises, que cela soit lors du dépôt des motions ou de l'analyse des éléments de réponse aux lettres de notification : le risque de redondance, le risque de contradiction avec d'autres motions ou résolutions portées par d'autres instances de la Collectivité, ou tout simplement le risque de non-faisabilité.

- *Risque de redondance avec des rapports présentés par le Conseil exécutif, ou avec des questions orales*, qui demeure, même si une amélioration a pu être constatée en 2023. En effet, l'utilisation des espaces dédiés au suivi de ces actes, y compris ceux adoptés par les instances consultatives, a permis d'opérer un suivi transversal et cohérent.

Ce risque rejoint l'observation précédente, relative au nombre de motions déposées.

Dans le cadre d'une organisation équilibrée des débats, et sachant que l'ordre du jour prévisionnel est proposé par le Conseil exécutif avec un ordre de priorité, en général 15 jours à l'avance, conformément au règlement intérieur, il n'y a aucune justification a priori à déposer une motion sur une thématique faisant l'objet d'un rapport transmis à l'ordre du jour d'une même session ; de même, la concertation entre les groupes, en amont des sessions, devrait s'intensifier autant que faire se peut pour éviter le dépôt de motions portant sur des sujets abordés lors de questions orales. Cela permettrait d'éviter des redites d'une séquence à l'autre de la session.

- *Risque de duplication ou de contradiction avec des motions adoptées par des instances consultatives* :

Certes, ces instances approuvent des motions ayant plutôt un caractère de « vœux », et n'ayant pas de ce fait la même force qu'une délibération ; mais en cas de divergence de position sur le fond, il conviendrait que ces motions consultatives parviennent avant les sessions durant lesquelles les motions soumises à l'Assemblée de Corse sur le même sujet devront être examinées. Enfin, le Conseil formule la perspective d'un renvoi des motions, adoptées par les instances consultatives, à l'Assemblée de Corse, pour leur conférer la valeur d'un acte administratif (délibération).

Pour contourner ce risque, plusieurs voies méritent d'être explorées :

- Des motions/ résolutions peuvent être élaborées en concertation entre les organes consultatifs, exécutif et délibérant ;
- Participation du Conseil exécutif plus soutenue aux réunions des instances consultatives, en faisant part des avis du Conseil exécutif sur les projets de motion déposés par lesdites instances.
- *Risque de non-faisabilité (expliquant la plupart du temps l'absence de réponse) :*

Certaines motions déposées sans analyse préalable de faisabilité encourent réellement le risque de ne pas connaître de suite, si ce n'est le constat de l'impossibilité de les concrétiser. Il s'agira alors de pétitions de principe. Un progrès a été constaté en 2022, ce cas de figure ne s'étant quasiment pas posé. Mais il convient de demeurer vigilant, par exemple dans le cadre d'un dialogue entre les représentants des groupes politiques (voire leurs attachés) avec les services de la Collectivité de Corse, des personnalités qualifiées issues par exemple des instances consultatives, ou des experts.

3.2: Sur la procédure :

Trois paramètres peuvent être ciblés : les délais, le nombre, et le suivi de rencontres avec des partenaires concernés par la mise en œuvre des motions :

a) En ce qui concerne les délais :

Cette question concerne les délais de dépôt des motions, en amont de la session, et les délais de traitement en aval de leur vote.

- En amont de leur dépôt :

L'article 73 du règlement intérieur, révisé le 16 décembre 2021, porte le délai de dépôt à 6 jours avant la session, afin de faciliter leur instruction par le Conseil exécutif et laissant la Commission Permanente organisationnelle apprécier leur recevabilité (temporalité, éventuelles interférences avec des questions orales ou rapports portant sur le même sujet) : en effet, « selon leur contenu et les objectifs visés, les motions peuvent être des motions de principe ou des motions opérationnelles, celles-ci impliquant le plus souvent une instruction en cas commission ». A titre exceptionnel, toutefois, en cas d'évènement survenant dans les jours précédant la session, le délai de dépôt d'une motion peut être ramené à 48 heures.

- En aval de leur vote :

Dans toute la mesure du possible les motions doivent pouvoir être notifiées au plus tard dans les jours qui suivent leur adoption ; un progrès a pu être enregistré, afin de ne pas courir le risque d'obsolescence et perdre de leur intérêt, surtout s'il s'agit d'une interpellation d'autorités revêtant un caractère d'urgence.

b) S'agissant du nombre :

En 2023, le nombre de motions adoptées s'élève à 19, rejoignant ainsi l'objectif dessiné il y a quelques années « moins de motions, mieux de motions ».

L'article 73 du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse établit, comme vu précédemment, une distinction entre les motions « de principe » et celles à vocation « opérationnelle ». Une nette préférence pour ces dernières est toutefois marquée, favorisant ainsi une démarche plus qualitative du fait de l'instruction obligatoire en commission.

Il est à relever enfin qu'en cas de pluralité de motions déposées sur un même sujet, un accord est en général intervenu entre les groupes (majorité et opposition confondues) pour parvenir à une motion commune, ce qui est une voie à encourager, en particulier sur des thématiques d'intérêt général.

* * *

Tel est l'état des lieux des motions approuvées en 2023, de leur suivi, et des enseignements que l'on peut en tirer pour l'action future, tant sur le fond qu'en terme de participation à la vie démocratique des institutions et au-delà, à leur gouvernance d'ensemble.

V/ SUIVI DES AVIS ET MOTIONS DES INSTANCES

CONSULTATIVES : CESEC, ASSEMBLEA DI A GIUVENTU,

CHAMBRE DES TERRITOIRES

S'inscrivant dans la démarche initialement engagée pour les motions votées par l'Assemblée de Corse, le présent chapitre fait état du suivi réservé aux avis et motions votées par les instances consultatives, pour l'année 2023.

Depuis la mise en place de la Collectivité de Corse, en janvier 2018, le Conseil exécutif a veillé à associer étroitement les trois instances consultatives au processus d'élaboration des différentes politiques publiques territoriales, à savoir :

- Le Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse (CESEC, article L.4422-34 CGCT) chargé de porter la voix de la société civile, consulté chaque mois sur un ensemble de rapports relevant la plupart du temps de saisines obligatoires,
- La Chambre des Territoires (article L.4421-3 CGCT), qui se substitue à la Conférence territoriale d'action publique instituée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et se réunit notamment pour coordonner l'exercice des compétences des collectivités territoriales et promouvoir la prise en compte de la diversité des territoires dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques ; à noter qu'à la suite de la demande conjointe de la Chambre, du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse, la loi 2022/217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite « loi 3DS »), a apporté une modification substantielle à la composition de la Chambre, traduite dans les faits en 2023,
- L'Assemblea di a Ghjuventù, instaurée par délibération n°16/158 du 28 juillet 2016 de l'Assemblée de Corse, et renouvelée tous les deux ans. Chargée de porter la voix de la jeunesse insulaire, cette instance a vocation à s'exprimer sur l'ensemble des sujets intéressant la Corse.

Partie intégrante du processus décisionnel, ces trois instances sont sollicitées par le Président du Conseil exécutif et la Présidente de l'Assemblée, pour avis ou information, sur nombre de rapports d'orientations, règlements d'aides, ou projets menés par la Collectivité de Corse. A ce titre, elles approuvent des motions ou des avis, en complément de questions orales ou écrites, relatifs aux sujets dont elles sont saisies. Ces textes constituent un moyen d'expression classique en vue d'interpeller le CE ou l'AC sur un sujet d'actualité ou de faire partager une position. Un traitement spécifique leur est donc réservé.

Une coopération qualitative et inclusive, voulue par le Conseil exécutif, permet d'assurer la transversalité de ses travaux. Ainsi, le CESEC et l'Assemblea di a Giuventù font-ils régulièrement l'objet de saisines volontaires et systématiques de la part du Conseil exécutif pour information ou avis relatives, notamment, à des projets d'envergure.

Cette coopération a démontré à maintes reprises, si besoin était, la nécessité de maintenir un lien démocratique inter-institutionnel pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation en continu des politiques publiques insulaires.

I. Cuuperazione tra l'istanze in u 2023 : elementi di bilanci.
Eléments de bilan de la coopération entre le Conseil exécutif, les instances consultatives et l'Assemblée de Corse pour l'année 2023

Accordant une attention particulière aux productions des organes consultatifs, le Conseil exécutif n'a pas hésité à les solliciter activement sur de nombreux projets. Les Conseillers exécutifs se sont ainsi attachés à les intégrer pleinement pour l'amélioration et l'évolution des politiques publiques de la Collectivité de Corse.

Les éléments de bilan qui suivent s'attacheront à mettre en évidence :

- D'une part, la typologie des actes de chaque instance pris en 2023,
- D'autre part, les enseignements à tirer sur le suivi de ces travaux,
- Enfin, un ensemble de recommandations seront formulées, afin d'impulser et maintenir une véritable synergie interinstitutionnelle

U Cunsigliu economicu, suciale, di l'ambiente è culturale di Corsica Le Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse (CESEC)

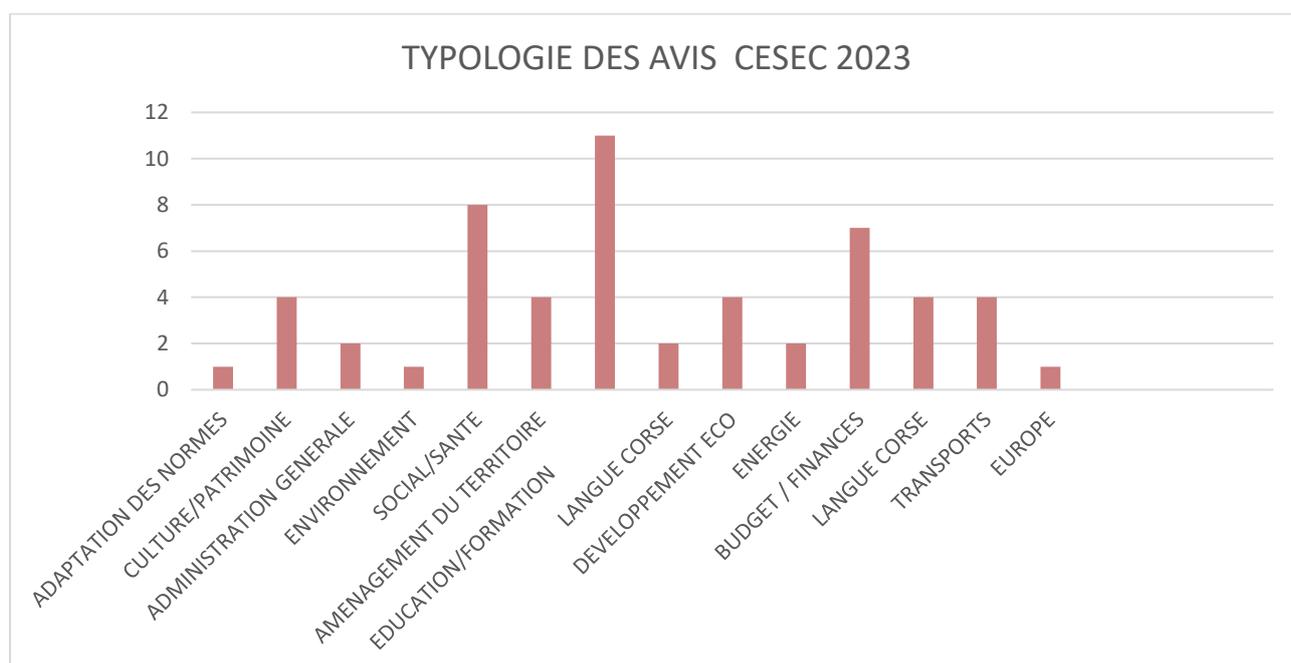
1. Typologie des avis, motions et résolutions adoptés sur saisine du CE et des rapports votés dans le cadre d'auto-saisines.

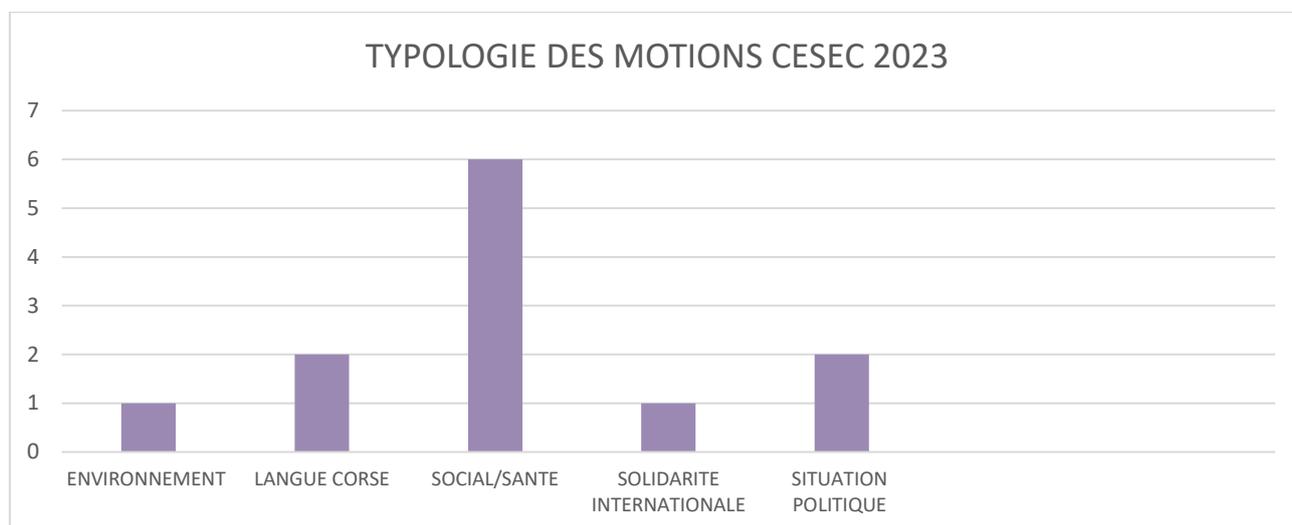
Au terme de 12 séances plénières, le CESEC a rendu **53 avis** sur saisine du Président du Conseil exécutif, et approuvé **12 motions**.

Dans le prolongement des engagement pris par le Conseil exécutif et l'organe délibérant, l'essentiel des travaux de l'instance ont été consacrés à l'évolution institutionnelle de la Corse, ainsi qu'aux enjeux sociaux et culturels centraux, dans le cadre d'une coopération interinstitutionnelle renforcée.

Dans le cadre de son pouvoir d'auto-saisine, le CESEC a rendu **4 rapports**, irrigant ainsi de ses réflexions les orientations à prendre en matière de politiques publiques.

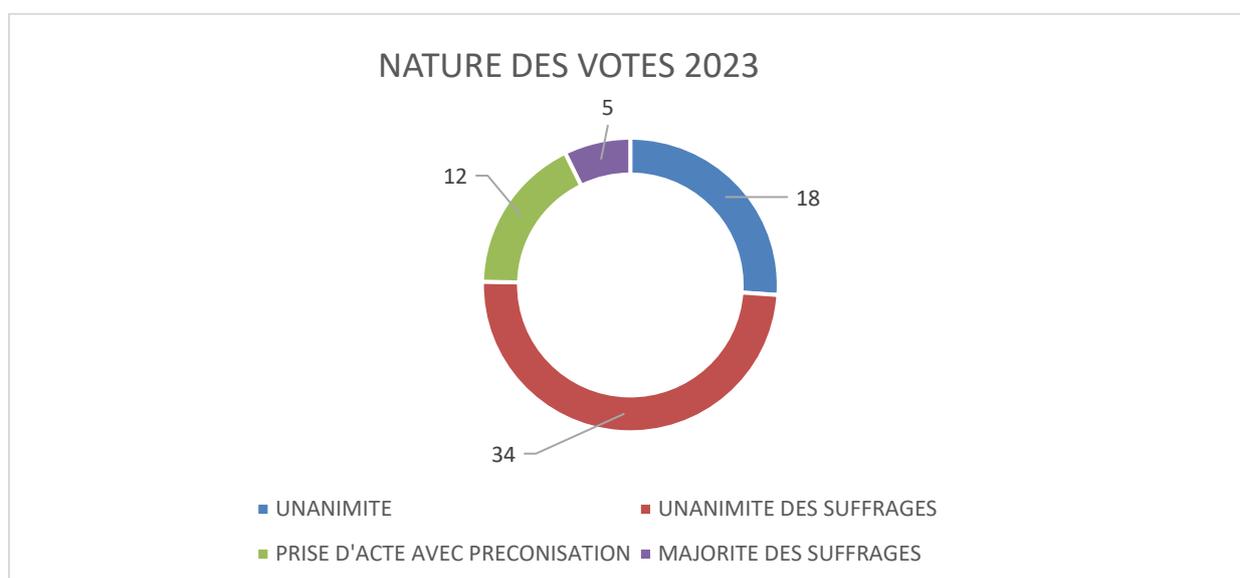
Le CESEC a rendu divers avis et motions dans les domaines suivants :





Au cours de l'année 2023, 53 saisines du Président du Conseil exécutif ont eu lieu. La nature des votes en découlant se traduit comme suit :

- **41 avis votés à l'unanimité**
- **13 avis votés à l'unanimité des suffrages exprimés**
- **4 avis votés à la majorité des suffrages exprimés**
- **10 avis donnant lieu à une prise d'acte avec préconisation**
- **4 avis donnant lieu à une prise d'acte**



Dans le cadre de ces saisines, **30 rapports** émanant du Conseil exécutif ont été présentés, soit par le Président du Conseil exécutif soit par les Conseillers exécutifs, et soumis aux votes illustrés précédemment.

2. Eléments de suivi

Les travaux du CESEC ont fait l'objet d'une transmission aux directions opérationnelles offices et agences de la Collectivité de Corse, aux fins de prise en compte ; mais également à l'Assemblée de Corse, afin de les intégrer à ses délibérations.

Force est de constater que ces avis font partie intégrante de l'argumentaire exposé au cours des débats dans l'hémicycle, ainsi que des délibérations adoptées en ce sens. Cette démarche témoigne d'une volonté d'intégrer pleinement l'instance à la définition et l'adaptation des politiques publiques.

Ainsi, la totalité des avis adoptés en 2023 ont été intégrés aux délibérations de l'Assemblée de Corse.

A Camera di i Territorii - La Chambre des territoires

1. Typologie des avis, motions et résolutions adoptés sur saisine du CE et des rapports votés dans le cadre d'auto-saisines.

La Chambre des Territoires a été saisie de 45 rapports du Président du Conseil exécutif en 2023, présentant majoritairement des incidences en matière de territorialisation de l'action publique, dont 16 sous forme de procédures écrites donnant lieu à 2 avis favorables. Les rapports restants ont fait l'objet de transmissions pour information des membres de la Chambre des Territoires. Il s'agit majoritairement des rapports d'individualisation d'aides aux communes et intercommunalités votées par le CE.

En 2023, la Chambre a rendu **3 avis et 34 décisions**, à l'occasion de 5 sessions, à savoir les 30 janvier, 20 mars, 10 juillet, 16 octobre et 11 décembre. A ce titre, la participation des Conseillers exécutifs aux sessions et différentes commissions de l'instance se décline comme suit :



2. Eléments de suivi.

A l'instar du CESEC, ces décisions et avis ont été transmis à des fins soit d'intégration dans les délibérations de l'Assemblée de Corse, soit pour prise en compte par les directions opérationnelles.

L'Assemblea di a Giuventù di a Corsica / L'Assemblée des jeunes de la Corse

1. Typologie des avis, QO, motions et résolutions adoptés sur saisine du CE et des rapports votés dans le cadre d'auto-saisines.

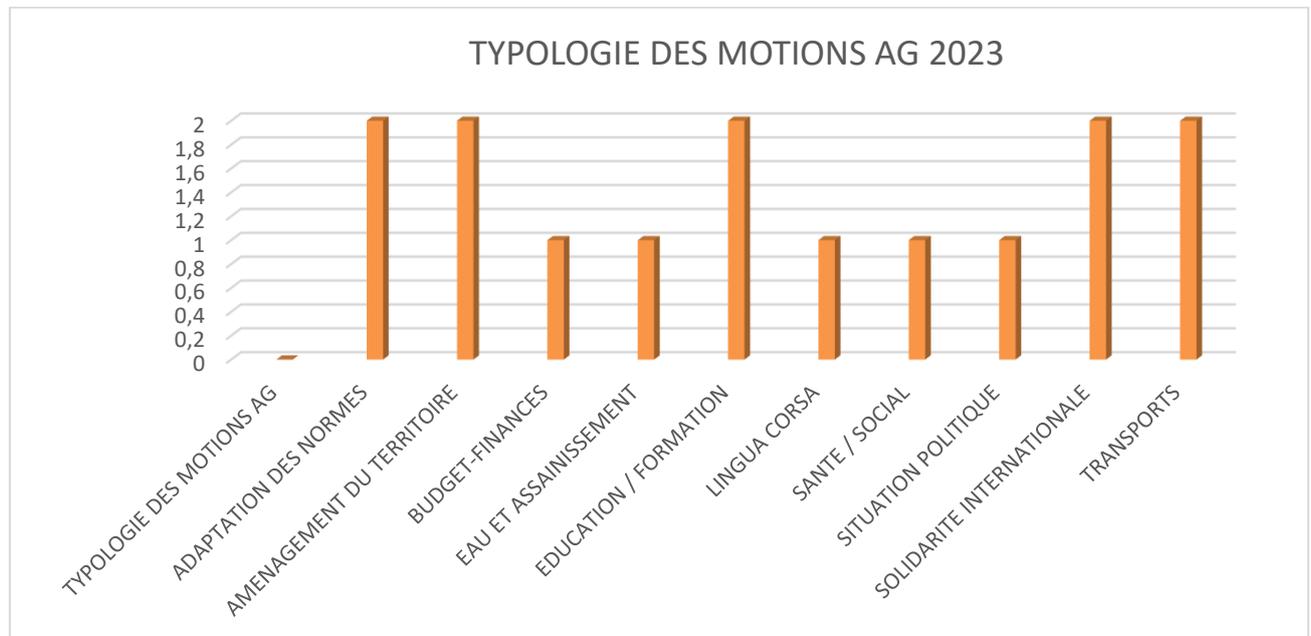
Au cours de l'année 2023, la troisième mandature de l'Assemblea di a Giuventù a pu pleinement poursuivre les travaux engagés par les commissions, notamment par le biais de production de rapports. Ainsi ont été soumis au vote de l'assemblée délibérante :

- Les rapports de la Commission culture, langue et environnement relatifs à la pollution plastique et la laine corse ;
- Le rapport de la Commission développement économique, transports et affaires européennes, relatif à l'élaboration d'une nouvelle dynamique touristique.

A l'occasion de 4 séances publiques, l'instance a adopté 14 motions et 1 résolution. 32 questions ont été posées au Conseil exécutif, dont 28 orales et 4 sous forme écrite.

L'Assemblea di a Giuventù a également émis **4 avis**, sur saisine du Président du Conseil exécutif de Corse, notamment :

- L'avis **n°2023-01** relatif au rapport d'orientations sur la politique linguistique ;
- L'avis **n°2023-03** relatif au rapport annuel de développement durable ;
- L'avis **n°2023-05** relatif au rapport d'orientation sur la politique de soutien au travail et à l'emploi ;
- L'avis **n°2023-06** relatif à la convention tripartite entre l'Etat, la Collectivité de Corse et l'Università di Corsica pour la période 2023-2027.

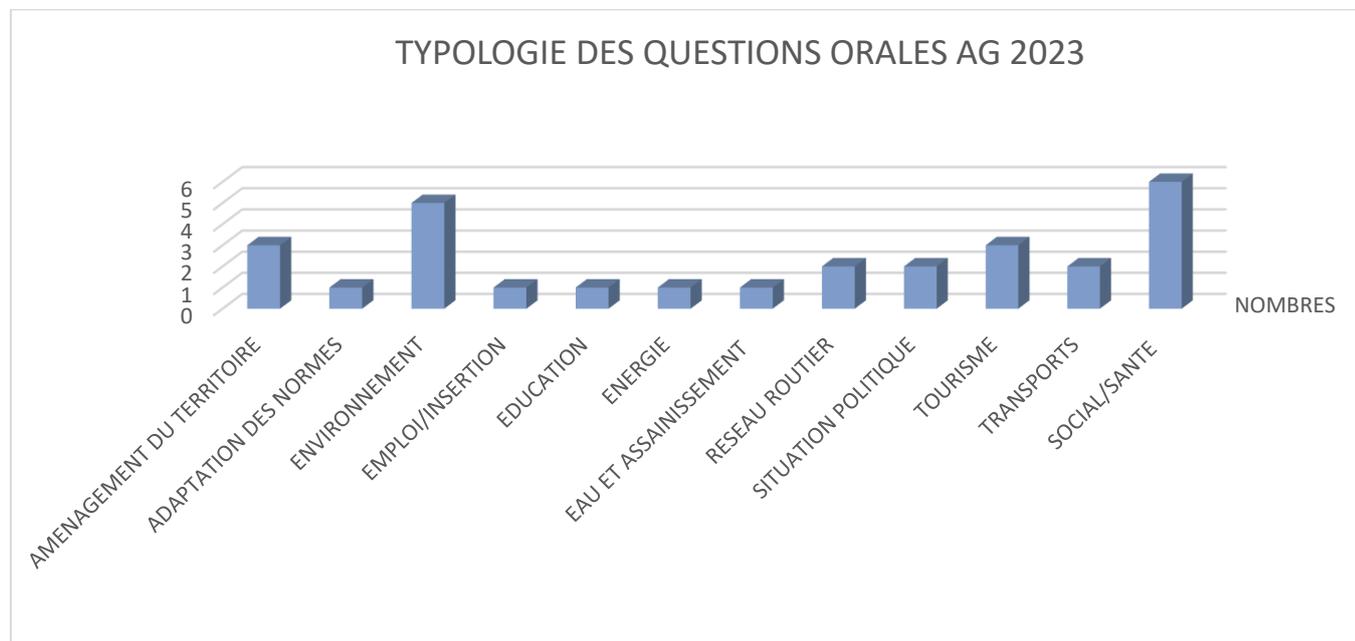


Sur les 14 motions votées, 10 ont été notifiées aux ministères et directions opérationnelles concernés, dont 4 motions de principe qui n'appelaient pas de suivi particulier.

Certaines motions faisaient notamment écho à des questions orales déposées par les Conseillers de l'Assemblée de Corse (**M3/19** blocage des prix aériens et **M3/25** réforme des lycées

professionnels), ou étaient mentionnées au cours de débats d'orientations générales (**M3/21** solution politique).

Ainsi, de nombreux échanges autour du « processus autonomie », des dérives mafieuses et des événements climatiques survenus en cours d'année se sont tenus.



Concernant les questions orales, sur les 28 déposées en 2023, chacune a fait l'objet d'une réponse en séance par un membre du Conseil exécutif, dont son Président. 4 questions ont fait l'objet de réponses écrites, notamment dans le domaine du médico-social (QO n°**M3/14**), de l'environnement (QO n°**M3/17**) et des transports (QO n° **M3/26**), dont les éléments sont en cours de validation. Au-delà de sa participation aux réunions de l'instance, le Conseil exécutif s'est attaché à répondre, de manière quasi systématique, aux questions orales, en présentiel ou en distanciel. Les échanges issus des débats d'orientations générales ont également permis de maintenir un lien continu entre l'Exécutif et l'instance consultative.

2. Eléments de suivi

Une fois votées, les motions sont notifiées aux Conseillers exécutifs, agences et offices, ainsi qu'aux services concernés. Il s'agit de garantir, par cette notification, la prise en compte des travaux de l'instance.

A titre d'exemple, l'Assemblea di a Giuventù a été saisie en décembre 2022 par le Président du Conseil Exécutif, du rapport d'orientation sur la politique linguistique de la langue corse, ce qui s'est traduit par la production d'un rapport en février 2023. Elle a pris part aux débats entourant le processus d'autonomie, lors d'une séance dédiée, le 16 novembre 2022 : « *Le processus d'autonomie de la Corse : opportunités, risques et méthodes* ».

L'Assemblea a en outre participé activement aux Assises de la Jeunesse et à la préparation du Pattu di a Giuventù, ainsi qu'à la préparation de la session extraordinaire sur les violences criminelles, notamment en produisant une contribution sur le sujet.

IV. Enseignements à tirer sur le dépôt et le suivi des motions.

1. Sur le fond

L'année 2023 a été l'occasion de pérenniser les efforts entrepris en faveur d'une coopération inter-institutionnelle pertinente.

Ainsi, l'ensemble des travaux des instances consultatives ont fait l'objet d'un suivi (lettres de notifications, relances le cas échéant), gage d'une certaine traçabilité. De plus, les espaces numériques partagés « Spazii » ont été mis en ligne pour chacune d'elles, dans le respect des engagements pris en ce sens l'an passé.

Toutefois, à l'image des travaux de l'Assemblée de Corse et malgré plusieurs relances, il est à noter que certaines motions sont demeurées sans réponse formalisée.

Parallèlement, un suivi continu de ces travaux permet de prévenir le dépôt de motions récurrentes, en optant pour une approche transversale.

Les actes de l'organe délibérant primant par essence sur ceux des consultatifs, il conviendrait de poursuivre l'harmonisation en amont des thèmes abordés.

2. Sur la procédure

Le dépôt des motions de l'Assemblea di a Giuventù a lieu 3 jours au moins avant la session. En pratique, il convient de laisser la possibilité au Conseil exécutif d'en prendre connaissance, en amont de la session, afin d'émettre un avis collégial. Se réunissant chaque mardi, celui-ci peut en effet organiser les modalités de prise en compte par les services concernés, avant réception de la lettre de notification.

Concernant les motions dites de procédure, les Conseillers de l'Assemblea di a Giuventù peuvent les déposer 24h avant la session. Ayant trait à l'irrecevabilité d'un point soumis à l'ordre du jour, il apparaît primordial qu'elles soient également portées suffisamment en amont à la connaissance des Conseillers exécutifs. Le règlement intérieur ne le permettant pas, il a été convenu, dans la pratique, d'allonger ce délai, au moins jusqu'à 6 jours, à l'instar de ce qui a été acté dans le règlement intérieur actualisé de l'Assemblée de Corse.

S'agissant de la notification en aval du vote, celle-ci doit intervenir dans la semaine suivant la session, au risque de perdre de leur intérêt, surtout si elles revêtent un caractère d'urgence.

Un point de vigilance est toutefois soulevé, qui pourrait logiquement se traduire par la transmission des motions approuvées par les instances consultatives à l'Assemblée de Corse, seule instance disposant de la légitimité du suffrage universel pour y donner suite ou non, par voie de délibération, et sur avis motivé du Conseil exécutif.

S'agissant de l'Assemblea di a Giuventù, de nombreux sujets, également abordés par les Conseillers de l'Assemblée de Corse, ont fait l'objet de motions et de questions orales. Or, une telle répétition implique de solliciter plusieurs fois les Conseillers exécutifs, les services, agences et offices visés, qui sont déjà saisis des motions de l'Assemblée. En pratique, cela se traduit par un certain engorgement, entravant ainsi le suivi effectif de ces travaux.

Ainsi, il convient de privilégier la piste des résolutions conjointes, notamment pour des sujets d'envergure, nécessitant une construction commune. Par ailleurs, les questions présentant un intérêt général ou une forte valeur ajoutée, devraient être systématiquement soumises à ce type de consultation.

Recommandations et engagements :

1/ Suivi « stratégique » des actes des instances consultatives :

Dans la pratique, les Conseillers exécutifs veillent déjà aux suites à donner aux avis, et sollicitent les services en cas de besoin d'ingénierie administrative (appel à projets, organisation de comités directeur/de pilotage...). Ce suivi sera approfondi, dans la limite des disponibilités des Conseillers, et dans le cadre d'une approche par politiques publiques, de manière à accroître la complémentarité et l'efficacité du suivi des actes entre les trois instances.

2/ Un espace numérique de suivi interactif :

Prenant appui sur celui dédié aux motions de l'Assemblée de Corse, un « Spaziu » est dédié depuis 2021 à l'Assemblea di a Giuventù en tant qu'outil de suivi des motions et des réponses aux questions orales. Un espace du même type existe pour le suivi des avis et motions du CESEC et de la Chambre des Territoires. Le suivi de l'ensemble des actes (questions orales, motions, recommandations, avis) est ainsi intégralement retracé dans ces espaces.

Participant d'une démarche de transparence, l'ensemble des instances consultatives ainsi que les Conseillers exécutifs et de l'Assemblée de Corse, ont un regard sur les divers travaux enregistrés. A ce titre, il conviendrait de mettre à profit cet outil pour capitaliser l'apport de toutes les motions votées par les instances, en favorisant une recherche par mots clés et éviter ainsi des redondances, dans le respect naturellement de l'autonomie d'initiative de chaque instance.

VI/ ELEMENTS D'INFORMATION SUR

LES DELAIS DE SAISINE

Le présent chapitre vise à récapituler les saisines de l'Assemblée de Corse effectuées par le Conseil exécutif, à partir des tableaux de bord qui permettent un suivi régulier.

Dans un premier temps seront rappelés les délais légaux de saisine et leur mise en pratique.

Dans un deuxième temps, sera mise en évidence l'évolution du nombre de rapports AC soumis par le CE entre 2016-2017 (ex CTC), et depuis la mise en place de la Collectivité de Corse en janvier 2018.

Dans un troisième temps, seront récapitulés les éléments statistiques afférents, sous forme d'histogrammes.

1/ RAPPEL DES DELAIS LEGAUX DE SAISINE ET DE LEUR FORMAT :

Trois délais prévus par les textes, sont à distinguer :

1.1 - le délai légal de saisine de **12 jours** pour l'Assemblée de Corse est fixé par l'article L.4422-32 du code général des collectivités territoriales : « *Douze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée de Corse, le président du conseil exécutif de Corse transmet au président de l'Assemblée un rapport sur chacune des affaires qui doivent être examinées par l'Assemblée, ainsi que, le cas échéant, les projets de délibération correspondants* ».

L'article L.4132-18 précise, pour les Régions de droit commun, et cette disposition est applicable à la collectivité de Corse, (...) que « les rapports et projets visés peuvent être mis à la disposition des conseillers qui le souhaitent par voie électronique de manière sécurisée ; cette mise à disposition fait l'objet d'un avis adressé à chacun de ces conseillers (...) ».

A noter que le CGCT, pour les Régions de droit commun, n'impose pas un format particulier aux rapports qui peuvent être produits « sous quelque forme que ce soit », mais on pourrait estimer qu'une telle disposition serait transposable à la CdC.

Soulignons enfin que, le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse a porté le délai de saisine du Président du Conseil exécutif à **15 jours**.

1.2 - Le délai légal est ramené à **8 jours** (art. L.4132-18-1 CGCT), par transposition des dispositions de droit commun pour la commission permanente de l'Assemblée (réunie en format délibérant depuis le mois d'avril dernier) :

« les rapports sur chacune des affaires qui doivent être soumises à la commission permanente sont transmis huit jours au moins avant sa réunion, dans des conditions prévues à l'article L.4132-18 ».

1.3 - A noter enfin, que le cas de l'urgence absolue (**1 jour franc**) est également prévu par ce même article L.4132-18 alinéa 4 :

« Sans préjudice des dispositions de l'article L.4132-17, en cas d'urgence, le délai prévu au premier alinéa peut être abrégé par le président sans pouvoir être toutefois inférieur à un jour franc ».

La détermination d'un calendrier-type :

Dans la pratique, rappelons qu'un calendrier-type mensuel des saisines a été établi par accord entre les différents Secrétariats généraux des instances, depuis le début de la mandature (il avait d'ailleurs déjà été expérimenté entre 2016 et 2017).

En vertu de ce calendrier, les envois des premiers rapports via Airdélib suivent en général le CE préparatoire aux sessions, qui se tient le premier mardi de chaque mois.

Cela permet, si les conditions sont réunies, d'assurer la saisine pour avis des instances consultatives – notamment le CESEC, de manière à ce qu'elles soient en mesure de remettre leur contribution lors de la tenue des réunions des commissions de l'Assemblée qui se tiennent la troisième semaine, ou à défaut, directement aux Conseillers en amont de la session.

Il arrive également que certains rapports soient transmis plus d'un mois à l'avance.

Des saisines bien en amont des 15 jours (ou huit jours pour la CPD), interviennent régulièrement, comme en attestent les histogrammes ci-dessous (Cf. § 3 ci-après). A noter que, en fonction des souhaits exprimés par le Conseil exécutif, la commission permanente organisationnelle ou les commissions organiques de l'Assemblée, certains rapports initialement fléchés en AC ont été reportés en CPD et inversement.

Quel que soit le cas, le Secrétariat général de l'Assemblée s'est entendu avec celui du Conseil exécutif pour que les rapports soient transmis aux Conseillers à l'Assemblée de Corse, quand bien même la « session » à venir, au plan technique, n'était pas encore créée dans le progiciel Airdélib, et ce, afin de permettre aux Conseillers de disposer de tout le temps nécessaire pour leur examen. Un progrès a néanmoins été enregistré en 2023 par la possibilité d'ouverture de 2 sessions Airdélib sur un délai de 2 mois glissant.

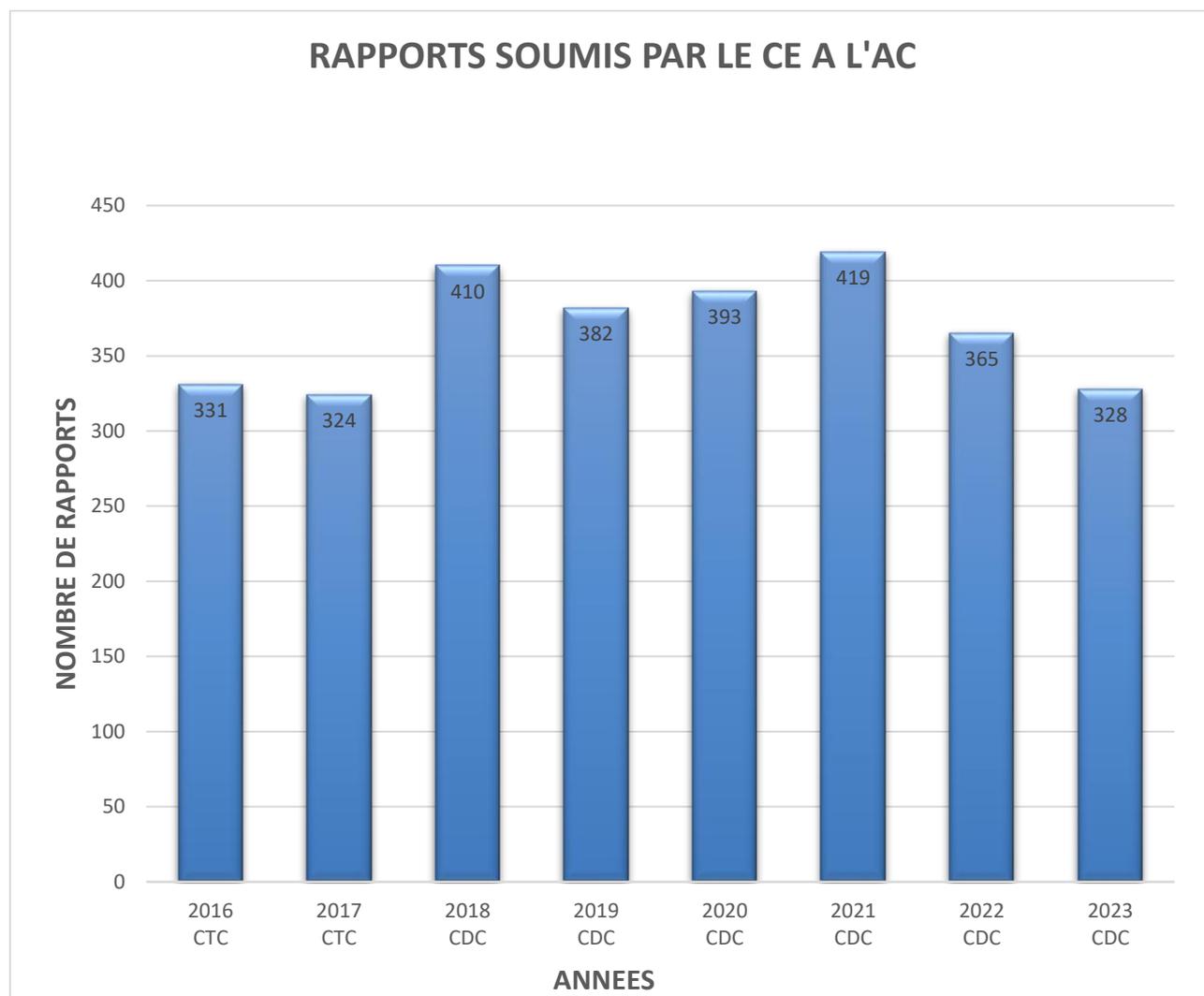
Il convient de souligner enfin que les envois dans le cadre des « délais abrégés » ont toujours été publiquement justifiés en séance, comme les procès-verbaux intégraux peuvent en témoigner, et auxquels il est possible de se référer.

C'est d'ailleurs sur la base de cette motivation que, conformément aux textes, là encore (art. L.4132-18 dernier alinéa), l'Assemblée s'est prononcée librement sur le caractère d'urgence, et a agréé l'examen desdits rapports en séance, alors qu'elle aurait pu *décider du renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à une séance ultérieure.*

De même, on peut souligner que l'Etat saisit parfois en urgence l'Assemblée de Corse pour émettre un avis sur les projets de loi ou de décrets concernant la Corse, avec un délai abrégé théorique de 15 jours, ramené à une semaine dans la pratique, ce qui laisse tout juste le temps en amont aux services puis au Conseil exécutif de procéder à une analyse et produire un projet de rapport en exploitant des projets de lois ou décrets souvent denses.

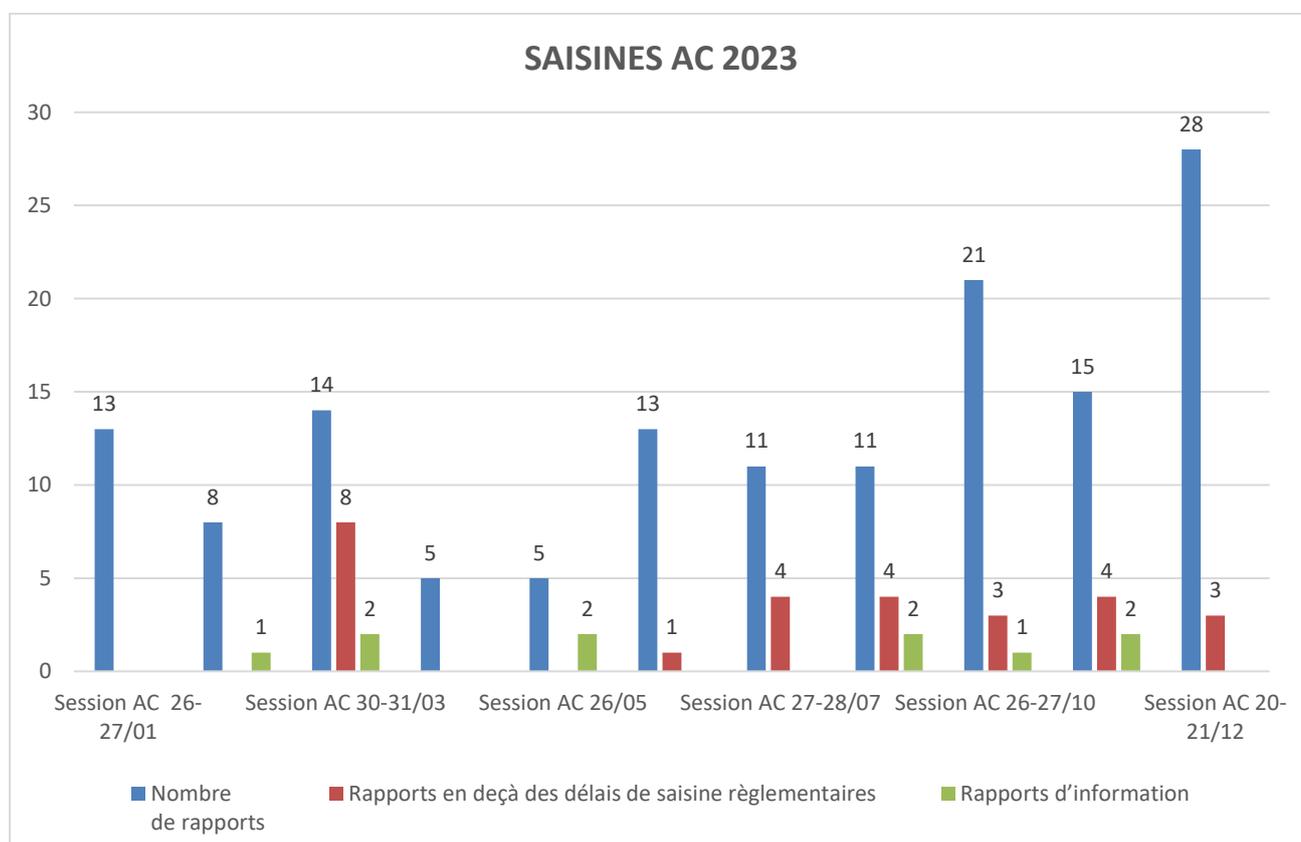
2/ EVOLUTION DU NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINES PAR LE CE, AVANT ET DEPUIS LA MISE EN PLACE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

Rapports soumis par le Conseil exécutif à l'Assemblée de Corse de 2016 à 2023



3/ETAT DES SAISINES EFFECTUEES, A PARTIR DES ELEMENTS STATISTIQUES RECUEILLIS POUR L'ANNEE 2023.

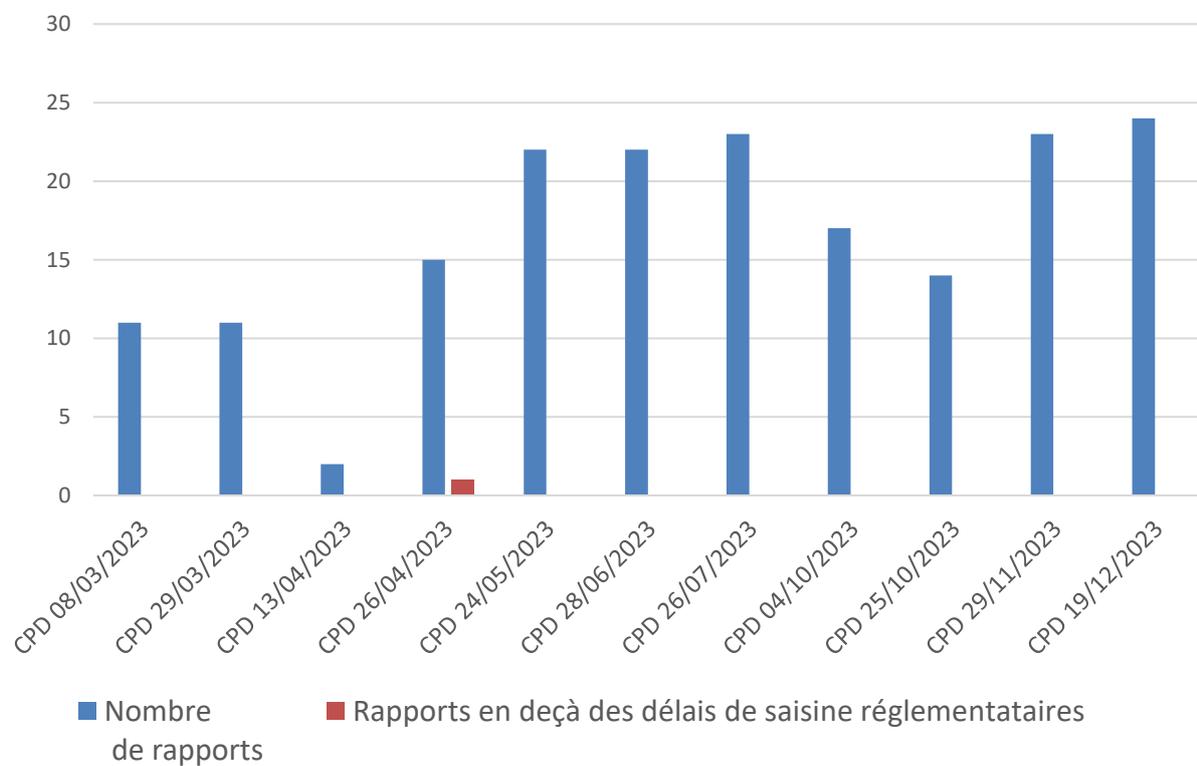
ANNATA 2023- LETTERE DI MESSA IN MANU ASSEMBLEA DI CORSICA ANNEE 2023 - SAISINE ASSEMBLEE DE CORSE			
Sessions AC 2023	Nombre de rapports	Rapports en deçà des délais de saisine règlementaires	Rapports d'information
Session AC 26-27/01	13		
Session AC 09/03	8		1
Session AC 30-31/03	14	8	2
Session AC 27-28/04	5		
Session AC 26/05	5		2
Session AC 29-30/06	13	1	
Session AC 27-28/07	11	4	
Session AC 05-06/10	11	4	2
Session AC 26-27/10	21	3	1
Session AC 30/11-01/12	15	4	2
Session AC 20- 21/12	28	3	
TOTAUX	144	27	7



**ANNATA 2023 – LETTERE DI MESSA IN MANU CUMMISSIONE PERMANENTE DELIBERANTE
ANNEE 2023 - SAISINE COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE	Nombre de rapports	Rapports en deçà des délais de saisine réglementaires
CPD 08/03/2023	11	
CPD 29/03/2023	11	
CPD 13/04/2023	2	
CPD 26/04/2023	15	1
CPD 24/05/2023	22	
CPD 28/06/2023	22	
CPD 26/07/2023	23	
CPD 04/10/2023	17	
CPD 25/10/2023	14	
CPD 29/11/2023	23	
CPD 19/12/2023	24	
TOTAUX	184	1

**SAISINES COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE
2023**



VII / SUIVI DES AVIS DE L'ASSEMBLEE SUR LES PROJETS DE LOIS OU DE DECRETS CONCERNANT LA CORSE

En 2023, l'Assemblée de Corse s'est prononcée sur divers projets de lois ou de décrets, en application de l'article L.4422-16 du CGCT, qui dispose :

« V. – L'Assemblée de Corse est consultée sur les projets et les propositions de loi ou de décret comportant des dispositions spécifiques à la Corse.

Elle dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis. Ce délai est réduit à quinze jours en cas d'urgence, sur demande du représentant de l'Etat dans la collectivité territoriale de Corse.

Le délai expiré, l'avis est réputé avoir été donné.

Les avis adoptés par l'Assemblée de Corse en application du présent V sont adressés au Président du conseil exécutif qui les transmet au Premier ministre et au représentant de l'Etat dans la collectivité territoriale de Corse. Les avis relatifs aux propositions de loi sont transmis par le président du conseil exécutif au Premier ministre ainsi qu'aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. »

Sur 7 (sept) projets de textes.

Les délibérations 2023 de l'Assemblée de Corse sont listées ci-dessous :

1. Délibération 23/009 AC portant avis de l'Assemblée de Corse sur la proposition de loi déposée par Monsieur le sénateur Jean-Jacques Panunzi sur la territorialisation du mode de scrutin de l'Assemblée de Corse ;
2. Délibération n°23/041 AC portant avis sur la proposition de loi n°199 du sénateur Panunzi relative à la majoration du tarif de rachat de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables dans les zones non interconnectées (ZNI) ;
3. Délibération n°23/043 AC portant avis de l'Assemblée de Corse sur le projet de décret relatif aux paiements découplés pour la Politique Agricole Commune 2023-2027 ;
4. Délibération n°23/049 AC prenant acte de l'avis de l'Assemblée de Corse portant sur l'article 5 de l'avant-projet de loi organique relatif à l'ouverture, la modernisation et la responsabilité de la magistrature ;
5. Délibération n°23/101 AC portant avis de l'Assemblée de Corse sur le projet de décret relatif aux régimes de sanctions dans le cadre des mesures de soutien couplé aux productions animales de la Politique Agricole Commune 2023-2027 ;
6. Délibération n°23/159 AC portant avis de l'Assemblée de Corse sur le projet de décret relatif à l'adaptation des aides couplées de la Politique Agricole Commune 2023-2027 ;
7. Délibération n°23/174 AC portant avis de la Collectivité de Corse sur les projets de décrets relatifs aux conditions requises pour qu'un projet d'installation d'énergie renouvelable ou de réacteur électronucléaire soit réputé répondre à une raison impérieuse d'intérêt public majeur

Aucun changement n'est intervenu entre les projets de décrets ou de loi et les textes promulgués après avoir recueilli l'avis de l'Assemblée de Corse.

CONCLUSION GENERALE :

A cuuperazione trà l'istanze di a nostra Cullettività diventa di più in più strategica. Tocca à a Cufferenza di cuurdinazione, stallata u 27 di ghjennaghju di u 2023, d'assicurà l'eserciziu equilibratu di sta cuuperazione, in riguardu à un dialogu efficace tra e so cumpunente.

La coopération entre les différentes instances de la Collectivité revêt une dimension de plus en plus stratégique. Il appartient à la « Conférence de coordination » créée par l'article 81 du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et installée le 27 janvier 2023, de veiller à l'exercice équilibré de cette coopération, dans le cadre d'un dialogue efficace entre l'ensemble de ses composantes : Présidences de l'Assemblée et du Conseil exécutif, Conseillers exécutifs, Présidents de groupes, Présidents de commissions et CESEC.

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) à caractère technique, juridique et financière relative à la gestion future du port de commerce de Calvi.	22DPA178	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	Groupement EY et Associés devient EY ARTOIS / Ernst et Young Société d'Avocats / CREOCEAN		24/01/2023	Transports mobilité bât	Notifié	03/07/2023		134 502,50					
Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) et de consommables nécessaires à l'entretien, à la réparation et au fonctionnement des matériels de gyrobroyage et de désherbage. RELANCE 5 Lots Lot n°7 : Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) pour l'entretien et la réparation des matériels de marque ROUSSEAU - Secteur PUMONTE.	22-DGM-296	Fournitures	Acte modificatif	1	ROUSSEAU SAS		31/01/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	30/11/2023		20 000,00	0				
Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) et de consommables nécessaires à l'entretien, à la réparation et au fonctionnement des matériels de gyrobroyage et de désherbage. RELANCE 5 Lots Lot n°8 : Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) pour l'entretien et la réparation des matériels de marque ROUSSEAU - Secteur CISMONTE.	22-DGM-297	Fournitures	Acte modificatif	1	ROUSSEAU SAS		31/01/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	30/11/2023		93 000,00	0				
Travaux d'extension des ateliers de maintenance ferroviaires de Casamozza- Construction d'un atelier multi-services-Lot n°1 : Génie civil-Hydraulique	23DTM062	Travaux	Acte modificatif	1	GPT TERRACO/SCAE/NGE FONDATIONS		12/04/2023	Transports mobilité bât	Notifié	11/09/2023		3 782 109,04					
Les stipulations du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) du marché concerné par cet acte modificatif concernent : TRANSPORT PUBLIC REGULIER ROUTIER DE VOYAGEURS ASSURANT A TITRE PRINCIPAL LA DESSERTE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES -10 lots Lot 3- Ligne PM528 (ex ligne 137) : RPI Santo Pietro di Tenda : Effectif 12 élèves	17001C	Fournitures et Services	Acte modificatif	3	SARL TRANSPORT MAZZONI PIERRE ANGE		12/05/2023	Transports mobilité bât	Notifié	06/07/2023		208,62	-10,47				
Calibrage et rectification du tracé de la RD 4 entre Vero et le Col de Tartavello lot 2 enrobés	21DIP0227	Travaux	Acte modificatif	1	SARL SMTE		30/05/2023	Transports mobilité bât	Notifié	06/07/2023		601 132,53	4,96	28 422,83			
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°1	23DGE012	Travaux	Acte modificatif	3	Groupement SAS Bernardini BTP SOTRAROUT		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		200 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°2	23DGE013	Travaux	Acte modificatif	2	SARL ANCA CONSTRUCTIONS		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		100 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°3	23DGE014	Travaux	Acte modificatif	2	SAS MALAGOLI		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		100 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°4	23DGE015	Travaux	Acte modificatif	2	SARL EGBTP		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		160 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°11	23DGE016	Travaux	Acte modificatif	2	AGEBAP		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		150 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°16	23DGE017	Travaux	Acte modificatif	2	CORS'ENERGIE ASSISTANCE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		150 000,00					

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°17	23DGE018	Travaux	Acte modificatif	2	CORS'ENERGIE ASSISTANCE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			75 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°18	23DGE019	Travaux	Acte modificatif	1	SAS CAMILLE PIETRI		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			75 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°19	23DGE020	Travaux	Acte modificatif	1	SAS CAMILLE PIETRI		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°20	23DGE021	Travaux	Acte modificatif	1	SAS CAMILLE PIETRI		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°21	23DGE022	Travaux	Acte modificatif	2	SAS S2I		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°22	23DGE023	Travaux	Acte modificatif	2	SAS SCAE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			75 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°23	23DGE024	Travaux	Acte modificatif	2	SAS SCAE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			75 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°24	23DGE025	Travaux	Acte modificatif	2	SAS S2I		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°25	23DGE026	Travaux	Acte modificatif	2	SAS S2I		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°26	23DGE027	Travaux	Acte modificatif	2	SAS TNA ENTREPRISE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°27	23DGE028	Travaux	Acte modificatif	2	SARL ANCA CONSTRUCTIONS		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			100 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°28	23DGE029	Travaux	Acte modificatif	2	SARL ANCA CONSTRUCTIONS		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			75 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°29	23DGE030	Travaux	Acte modificatif	2	SARL PRIM		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°30	23DGE031	Travaux	Acte modificatif	2	SARL PRIM		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			150 000,00				
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°31	23DGE032	Travaux	Acte modificatif	2	SARL CORSE PAYSAGE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023			70 000,00				

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°32	23DGE033	Travaux	Acte modificatif	2	SARL CORSE PAYSAGE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		35 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°33	23DGE034	Travaux	Acte modificatif	2	AP BATIMENT		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		65 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°35	23DGE035	Travaux	Acte modificatif	2	SARL SANTUNIONE		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		70 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°38	23DGE036	Travaux	Acte modificatif	2	SARL PRIM		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		50 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°39	23DGE037	Travaux	Acte modificatif	2	SARL PRIM		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		50 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°45	23DGE038	Travaux	Acte modificatif	2	SASU CORSE REGIPUB/PANO BASTIA		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		15 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°46	23DGE039	Travaux	Acte modificatif	2	SASU CORSE REGIPUB/PANO BASTIA		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		5 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°47	23DGE040	Travaux	Acte modificatif	2	SASU CORSE REGIPUB/PANO BASTIA		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		5 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°48	23DGE041	Travaux	Acte modificatif	2	SASU CORSE REGIPUB/PANO BASTIA		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		15 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations à réaliser sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse - Lot n°49	23DGE042	Travaux	Acte modificatif	2	SASU CORSE REGIPUB/PANO BASTIA		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	12/07/2023		5 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse – Relance des lots 5-13-14-15-36-37-40-41-42-43-44 / LOT 5	22DGE427	Travaux	Acte modificatif	2	SAS AMC Patrimoine Maçonnerie Pierres		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	19/07/2023		150 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse – Relance des lots 5-13-14-15-36-37-40-41-42-43-44 / LOT 14	22DGE428	Travaux	Acte modificatif	2	SARL ALU2B		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	18/07/2023		200 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse – Relance des lots 5-13-14-15-36-37-40-41-42-43-44 / LOT 15	22DGE429	Travaux	Acte modificatif	2	SARL ALU2B		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	18/07/2023		100 000,00					
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse – Relance des lots 5-13-14-15-36-37-40-41-42-43-44 / LOT 43	22DGE430	Travaux	Acte modificatif	2	Groupement ART ET FENETRE SARL PRO BATIMENT / SARL ALU2B		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	19/07/2023		5 000,00					

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Travaux d'entretien courant et de grosses réparations sur les bâtiments administratifs et techniques propriété de la Collectivité de Corse – Relance des lots 5-13-14-15-36-37-40-41-42-43-44 / LOT 44	22DGE431	Travaux	Acte modificatif	2	Groupement ART ET FENETRE SARL PRO BATIMENT / SARL ALU2B		05/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	19/07/2023		5 000,00					
AMO dans le cadre d'un plan d'action pour la prise en charge des jeunes majeurs, sortant de la protection de l'enfance, sur le territoire de la Collectivité de Corse.	2019-2DPE-0581	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	2	Agence Nouvelle des Solidarités Actives - ANSA		17/05/2023	Affaires soc et sanitaires	Notifié	30/08/2023		78 213,00					
Lycée maritime et aquacole Jacques Faggianelli Bastia - Construction d'un centre de sécurité maritime	22DIE0426	Travaux	Acte modificatif	1	Groupement ACEBI SAS / KFT / LUCCHINI / SAS ANTONIOTTI		09/08/2023	Ens formation LC	Notifié	10/08/2023		2 995 612,56					
Dénivellation du giratoire de la Gravona-RT20/RT40/	21 DIP 034	Travaux	Acte modificatif	3	RAFFALLI TP (mandataire)/TERRACO/NGE Fondations		12/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	03/07/2023		8 397 188,15					
Maitrise d'œuvre pour la construction d'un atelier mécanique et local de remisage pour le L.A.V. à Afa	2017-002	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	J. PARIENTE DPLG/ EI F. CAMPANA ARCHITECTE DPLG / SARL FGI / SARL INGETEC		08/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	10/07/2023	26/06/2023	115 824,00		48,47	171 956,92		
Affaire n°2021-3DPA-0425 – Travaux de réparation des ouvrages maritimes du vieux port de Bastia et de la route du front de mer. Pilotage des engins nautiques.	22DPA068	Travaux	Acte modificatif	2	SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PILOTES MARITIMES DE HAUTE-CORSE		13/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	17/07/2023		350 240		3,81	363 567,30		
RD 420-Aménagement de la traversée de Quenza-lot n°	20DIP341	Travaux	Acte modificatif	1	gpeement CASTELLANI/Roch LEANDRI/MAGNANI TP		09/06/2023	Innovation transformation	Notifié	07/08/2023		1 474 458,70					
location d'un pont bailey rd 39 pk 2.530 commune de Ga	20DEC559	Fournitures	Acte modificatif	1	SARL TOUS TRAVAUX		14/06/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	06/07/2023		244 480,00		16,44			
Fourniture d'équipements et de matériels divers pour les	18021	Fournitures	Acte modificatif	2	SAS SO.CO.DIP		02/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	22/07/2023		50 000,00					
Fourniture d'équipements et de matériels divers pour les	18021-07	Fournitures et Services	Acte modificatif	2	SAS SO CO DIP		02/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	22/07/2023		50 000,00					
Fourniture d'équipements et de matériels divers pour les	18021-08	Fournitures et Services	Acte modificatif	2	SAS SO CO DIP		02/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	22/07/2023		50 000,00					
Fourniture d'équipements et de matériels divers pour les	18021-09	Services	modificatif	2	SAS SO CO DIP		02/06/2023	Transports	Notifié	22/07/2023		50 000,00					
Fourniture d'équipements et de matériels divers pour les bâtiments de la CDC lot 10	18021-10	Fournitures et Services	Acte modificatif	2	SAS SO CO DIP		02/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	22/07/2023		50 000,00					
Fourniture et livraison d'habits, chaussures et équipements de protection individuelle pour les divers personnels de la Collectivité de Corse, lot n°2 : chaussures et bottes de sécurité	211DMG215	Fournitures	Acte modificatif	3	SAS CORSE COLLECTIVITES		26/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	10/07/2023		1 000 000,00					
Travaux d'aménagement entre le P K 38.180 et le P K 54.510 ainsi qu'au PK 61.130 Canton de GOLO-MOROSAGLIA	20DIC022	Travaux	Acte modificatif	1	Gpt solidaire VALESI Pierre /ALBERTINI Christian		26/06/2023	Transports mobilité bât	Notifié	10/07/2023		1 804 810,00					
Achat de pièces détachées nécessaires à l'entretien et à la réparation des matériels roulants, lot n°1 : Secteur Aiacciu	20DGM315	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	CMA A AUTODISTRIBUTION PERETTI		23/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	31/07/2023		200 000,00					
Achat de pièces détachées nécessaires à l'entretien et à la réparation des matériels roulants, lot n°2 : secteur sarté	20DGM316	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	CMA A AUTODISTRIBUTION PERETTI		23/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	02/08/2023		100 000,00					
Achat de pièces détachées nécessaires à l'entretien et à la réparation des matériels roulants, lot n°4 : Secteur Bastia	20DGM318	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SPS DISTRIBUTION		23/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	02/08/2023		300 000,00					
Achat de pièces détachées nécessaires à l'entretien et à la réparation des matériels roulants, lot n°5 : Secteur Corti	20DMG319	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SPS DISTRIBUTION		23/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	02/08/2023		100 000,00					

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Achat de pièces détachées nécessaires à l'entretien et à la réparation des matériels roulants, lot n°6 : Secteur Moriani	20DMG320	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SPS DISTRIBUTION		23/06/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	02/08/2023		100 000,00					
Suivi écologique réalisé dans le cadre de travaux de nettoyage, de réparation et remplacement de filets anti-éboulement situés sur la RD 344 commune de Ghisonaccia	23DEC166	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	SAS BIOTOPE		04/07/2023	Transports mobilité bât	Notifié	28/08/2023		76 825,00		14,31	87 825,00		
Mission de Maîtrise d'œuvre sur un monument historique classé – Restauration du Château de la Punta – Tranche 2	21DCR492	Maîtrise d'Oeuvre	Acte modificatif	1	Groupement SARL PIERRE ANTOINE GATTIER ACMH / EQUILIBRE STRUCTURES / SOCIETE MEDITERRANEENNE / ASSELIN ECONOMISTES SARL		04/07/2023	Transports mobilité bât	Notifié	21/08/2023		230 880,00					
Réhabilitation et optimisation de l'amphithéâtre du site U Ricantu à Ajaccio – Lot n°1	22DCR0270	Travaux	Acte modificatif	1	SARL EGEPP		04/07/2023	Transports mobilité bât	Notifié	28/08/2023	24/07/2023	516 274,42		7,99	557 516,99		
MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA MISE AUX NORMES DE 3 PISTES DFCI LOT N°3 : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DEMISE AUX NORMES DFCI DE LA PISTE DE CASTELLU COMMUNE DE CORRANO	2016-193	Travaux	Acte modificatif	1	CETEC ingénierie et conseil		20/06/2023	Aménagement dev territoires	Notifié	17/07/2023	26/06/2023	28 350,00		22,27	34 675,15		
Conception scénographique et graphique, mise en œuvre et suivi de réalisation de l'exposition intitulée "Cartes de Corse, Cartografia" musée de la Corse – Avril 2023	2022-8DP-0121	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Dodi Valentina / Groult Nicolas /Devernaylgor, Philippe/Vyara Stefanova		20/06/2023	Culture patrimoine sport jeunesse	Notifié	07/08/2023		54 868,00		0			
Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage, ventilation, climatisation (CVC) et de production d'eau chaude sanitaire (ECS) de la Collectivité de Corse Lot n° 2 : Cismonte	22DGE257	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Maintenance climatique insulaire		10/07/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	27/07/2023		250 000,00					
Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé relative à des opérations de construction d'infrastructures de communication électroniques sur le territoire Corse	18SIRMA002	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	APAVE SUREUROPE SAS		05/07/2023	Innovation transformation	Notifié	18/09/2023		205 000,00					
REMPACEMENT DES ONDULEURS, DES GROUPES ELECTROGENES ET DES INVERSEURS (4 lots) - LOT N°2	22DGE172	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	EGC		13/07/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	31/08/2023		SANS	SANS				
Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes de trois pistes DFCI – 3 lots LOT N°1 : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise aux normes de la piste de Bitalza (Sotta-Levie)	2016-191	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	SARL EMERGENCE CONSULTANTS / EI ETUDE ROUTIERE ET AMENAGEMENTS		12/07/2023	Aménagement dev territoires	Non finalisé classé	19/07/2023		24 600,00		46,67	36 081,51		
Maintenance et évolution d'un système de visioconférence au sein de la Collectivité de Corse Marché subséquent	22DD190-1	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	NXO France (Agence de Corse)		17/07/2023	SI com interne RH	Conseils ST Classé	19/07/2023		331 246,52		4,21	331 246,52		
Elaboration d'un schéma régional d'abattage pour la Corse	22DAD244	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	2	SOLIANCE ALIMENTAIRE (anciennement TRIESSE) mandataire		24/07/2023	Aménagement dev territoires	Notifié	07/08/2023		66 655,00					
Elargissement de 2 ponts RD757 (3 lots) Ciacconu PR 43,800 et Ciacconu 1 PR 43,300 Communes d'Olivese et de Guitera - Lot n°1 : Maçonnerie	21DIP131	Travaux	Acte modificatif	1	Groupement SAS LEANDRI ROCH BTP / CASTELLANI		27/07/2023	Transports mobilité bât	Notifié	20/09/2023		479 621,20		3,46	496 248,70		

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Réseau ferroviaire de Corse Extension de la commande centralisée de la voie unique et création de section de croisement : modification des bâtiments gares région Ajaccienne - LOT N°1	21DTM292	Travaux	Acte modificatif	1	Groupement SARL LA VIVARIAISE BTP / CHIARASINI BTP		01/08/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	02/08/2023		261 191,47					
Aménagement d'un carrefour giratoire – RD 81 - Lieu-dit «A Balisaccia »- Commune d'Alata (3 LOTS) - LOT 2	2019-017	Travaux	Acte modificatif	2	SARL FL ELEC		03/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	12/09/2023		62 800,00		1,89	63 986,00		
Ports Corses – Déploiement d'un dispositif de gestion patrimoniale : capitalisation, traçabilité, plan de gestion, formation.	21DPA001	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	ACCOAST SASU		25/07/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	07/09/2023		301 195,00		0			
Acquisition de milieux de culture, de produits, réactifs et consommables destinés aux analyses microbiologiques des eaux, alimentaires et vétérinaires du laboratoire Pumonte. Lot 9 : Diluants et milieux de préenrichissement et/ou d'enrichissement, milieux de culture, bouillon de culture prêt à l'emploi pour la bactériologie alimentaire	23DLP249	Fournitures	Acte modificatif	1	Biomérieux SA		27/07/2023	Aménagement dev territoires	Non finalisé classé	03/08/2023		36 000,00		0			
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DES THERMES I BAGNI DI PETRAPOLA (RELANCE) Lot n° 01 : Mission de Maîtrise d'œuvre	23DCR082	Maîtrise d'Oeuvre	Acte modificatif	1	Sébastien van Cappel de Prémont / Détente Consulting / -BERIM SA/ -ROCCAE TERRA- GROUPE GEOTEC / Atelier		25/07/2023	Transports mobilité bât	Notifié	04/10/2023	25/09/2023	207 400,00		29,37	309 569,32		
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DES THERMES I BAGNI DI PETRAPOLA (RELANCE) Lot n° 02 : Mission de BIM manager	23DCR083	Maîtrise d'Oeuvre	Acte modificatif	2	Sébastien van Cappel de Prémont / Détente Consulting / -BERIM SA/ -ROCCAE TERRA- GROUPE GEOTEC / Atelier		25/07/2023	Transports mobilité bât	Notifié	04/10/2023	25/09/2023	31 890,00		48,85	47 467,60		
Elargissement de 4 ponts RD 255 : Pont de Beddi valli PR : 0.835 Pont de Canella PR : 2,100 Pont de Punticellu PR : 3.710 Pont de Pietrosella P.R. : 3.780 Communes d'Albitreccia et de Pietrosella	23DIP052	Travaux	Acte modificatif	1	SAS PERETTI TRAVAUX SPECIAUX		04/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	29/09/2023	25/09/2023	245 812,00		5,35	258 965,00		
Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de" consommables (12 lots) lot 4 n°23DMG307 : Sites Extrême Sud	2023-1DMG-0019	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Gpt SARL BG NETT/SARL KYRNEA DESINFEZIONE		18/08/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	31/08/2023		150 000,00					
Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de" consommables (12 lots) lot 10 n°23DMG313 : Sites Plaine Orientale	2023-1DMG-0019	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Gpt SARL BG NETT/SARL KYRNEA DESINFEZIONE		18/08/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	31/08/2023		250 000,00					
Prestations de déménagement des mobiliers et d'enlèvement d'encombrants pour la Collectivité de Corse, lot 1 n°21DMG500 : prestations de déménagement des mobiliers et d'enlèvement d'encombrants pour la Collectivité de Corse-Site du Pumonte	2021-1DMG-0149	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	AJACCIO DEMENAGEMENT DE PETRICONI		11/07/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	07/09/2023		480 000,00					
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 7	19-TSA-AO-007	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL TRANSTER		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 8	19-TSA-AO-008	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL TRANSTER		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 10	19-TSA-AO-010	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	TRANSPORTS FEDERICCI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 14	19-TSA-AO-014	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL AUTOCARS ILE DE BEAUTE		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 17	19-TSA-AO-017	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL TRANSTER		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 18	19-TSA-AO-018	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL TRANSTER		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 28	19-TSA-AO-028	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL TRANSPORTS TOURISTIQUES BONIFACIENS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 29	19-TSA-AO-029	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	CORSICA EUROPA TRAVEL		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 30	19-TSA-AO-030	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	CORSICA EUROPA TRAVEL		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 31	19-TSA-AO-031	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	AUTOCARS BRADESI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 32	19-TSA-AO-032	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	LES RAPIDES BLEUS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 34	19-TSA-AO-034	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	CORSICA EUROPA TRAVEL		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 38	19-TSA-AO-038	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	BALESI EVASION		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 39	19-TSA-AO-039	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	LES RAPIDES BLEUS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 40	19-TSA-AO-040	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	BALESI EVASION		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 41	19-TSA-AO-041	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	LES RAPIDES BLEUS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 42	19-TSA-AO-042	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	LES RAPIDES BLEUS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 43	19-TSA-AO-043	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	LES RAPIDES BLEUS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 45	19-TSA-AO-045	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	LES RAPIDES BLEUS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 46	19-TSA-AO-046	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	BALESI EVASION		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 47	19-TSA-AO-047	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	MONDOLONI VOYAGES		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 48	19-TSA-AO-048	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	TRANSPORTS ROSSI JEAN BAPTISTE		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 50	19-TSA-AO-050	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	BALESI EVASION		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 51	19-TSA-AO-051	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	BALESI EVASION		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 53	19-TSA-AO-053	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SEGAT OLLANDINI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 54	19-TSA-AO-054	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SEGAT OLLANDINI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 57	19-TSA-AO-057	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	ROCCA VALINCU TRANSPORTS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 58	19-TSA-AO-058	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SEGAT OLLANDINI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 59	19-TSA-AO-059	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	PRO SERVICES		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 62	19-TSA-AO-062	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	PRO SERVICES		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 63	19-TSA-AO-063	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	ROCCA VALINCU TRANSPORTS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 64	19-TSA-AO-064	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	ROCCA VALINCU TRANSPORTS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 65	19-TSA-AO-065	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	ROCCA VALINCU TRANSPORTS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 66	19-TSA-AO-066	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	PRO SERVICES		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 67	19-TSA-AO-067	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	PRO SERVICES		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 69	19-TSA-AO-069	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SEGAT OLLANDINI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 70	19-TSA-AO-070	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SEGAT OLLANDINI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 74	19-TSA-AO-074	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL JARDIN DU COUVENT		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 75	19-TSA-AO-075	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	TRANSPORT CRISPI JEAN FRANCOIS		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 78	19-TSA-AO-078	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	TRANSPORTS FEDERICCI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 80	19-TSA-AO-080	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	TRANSPORT PHOENIX		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 82	19-TSA-AO-082	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SEGAT OLLANDINI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 84	19-TSA-AO-084	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL AUTOCARS ILE DE BEAUTE		28/08/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 85	19-TSA-AO-085	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	AUTOCARS CECCALDI ROGER		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 88	19-TSA-AO-088	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	AUTOCARS CECCALDI ROGER		28/08/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 90	19-TSA-AO-090	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	TRANSPORTS CIPRIANI		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 9	19-TSA-AO-009	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Transport Bernardi		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 11	19-TSA-AO-011	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Autocars Nadizzi		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 19	19-TSA-AO-019	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Autocars Nadizzi		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 20	19-TSA-AO-020	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Autocars Nadizzi		28/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	30/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 2	19-TSA-AO-002	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Transports Bellini		30/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	31/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 4	19-TSA-AO-004	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Transports Bellini		30/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	31/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 16	19-TSA-AO-016	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Transports Bellini		30/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	31/08/2023	29/08/2023		Max exprimé en quantité	10			
Affaire n° 2021-3DPA-0428- Travaux de réparation des ouvrages maritimes du vieux port de Bastia et de la route du front de mer. Prestations de manutention dans le port de commerce de Bastia.	22DPA067	Travaux	Acte modificatif	1	SCOP de manutention et d'acconage Bastiaise		29/08/2023	Transports mobilité bât	Conseils ST Classé	29/08/2023		835 756,00					
Travaux de réparation des ouvrages maritimes du vieux port de Bastia et de la route du front de mer. Lamanage des engins nautiques dans le port de commerce de Bastia,	22 DPA055	Travaux	Acte modificatif	1	SCOP MARITIME DE LAMANAGE DU PORT DE BASTIA		30/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	02/10/2023		306 000,00		4,7			
Travaux de réparation des ouvrages maritimes du vieux port de Bastia et de la route du front de mer. Remorquage des engins nautiques.	22dpa066	Travaux	Acte modificatif	1	SARL KALLISTE MARINE SERVICE		30/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	02/10/2023		1 398 420,00		4,7			
Aménagement de la RD 84 entre le PK 38.180 et le PK 54.610 ainsi qu'au PK 61.130.	20dic022	Travaux	Acte modificatif	2	Groupement VALESİ BTP - ALBERTINI CHRISTIAN		31/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	11/10/2023	25/09/2023	1 804 810		12,37			
Exploitation de services de transports scolaires - LOT 51	19-TSA-AO-051	Fournitures et Services	Acte modificatif	2	BALESİ EVASİON / Ricci Marcel Transports		31/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	11/09/2023			Max exprimé en quantité	10			
Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots Lot n°TSA052 : LY326-LY327	23DTM0343	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SAS Pro-Services / Ricci Marcel Transports		31/08/2023	Transports mobilité bât	Notifié	14/09/2023			Max exprimé en quantité	10			
Fourniture et livraison d'habits, chaussures et équipements de protection individuelle pour les divers personnels de la Collectivité de Corse LOT 5 n° 211DMG218 : Vêtements et articles paramédicaux	2020-1DMG-0354	Fournitures et Services	Acte modificatif	3	DIFFUSION MATERIEL PROTECTION (sigle DMP)		07/09/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	11/10/2023		92 500,00					
ASSISTANCE POUR LE MAQUETTAGE : -DU SCHEMADE PROMOTION DESACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER) -DU CORSICAN BUSINESSACT (CBA) -DU RAPPORTANNUEL SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES POUR L'EXERCICE 2022 (RAEFH) -DU PLAN «ZERO POLLUTION PLASTIQUE »(ZPP)	S-DD-1198291	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	AGEP		11/09/2023	Innovation transformation	Conseils ST Classé	11/09/2023		8 300,00		0			

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Travaux de remise en état de la chaussée sur la section comprise entre les PK 21.700 et 27.000 de la RD 39 située entre le village de Carticasi et le col de Chjratru	22DIC208	Travaux	Acte modificatif	1	Groupement SAS TERRACO / SPIE BATIGNOLLES MALET SA		13/09/2023	Transports mobilité bât	Notifié	05/10/2023		471 503,95					
Gestion des abonnements à des publications périodiques pour la Collectivité de Corse (Relance)	231DMG050	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SAS FRANCE PUBLICATIONS		22/09/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	17/10/2023	09/10/2023	20 000,00	105 000,00	10%	115 500,00		
Port de commerce d'Aiacciu- travaux de refecton du quai des torpilleurs	23dpa265	Travaux	Acte modificatif	1	Gpt SOTRAROUT/DEBENE		20/10/2023	Transports mobilité bât	Notifié	17/11/2023		202 900,00		4,1	211 216,74		
Transport aller-retour et manutention des œuvres de l'exposition Cartografia, cartes de Corse	2023-23DP-374	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	BOVIS TRANSPORT		23/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	16/11/2023		150 050,00		2,11	153 230,00		
Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables (12 lots) - LOT 2	23DMG305	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Groupement SAS LA CLE DU NETTOYAGE / SARL CORSICA NET / SARL BG NETT		25/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	16/11/2023		300 000,00					
Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables (12 lots) - LOT 3	23DMG306	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Groupement SAS EURO NETTOYAGE / SARL SN ACPV /SARL BORGONETTOYAGE		25/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	16/11/2023		450 000,00					
Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables (12 lots) - LOT 4	23DMG307	Fournitures et Services	Acte modificatif	2	Groupement SARL BG NETT / SARL KYRNEA DESINFEEZIONE		25/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	16/11/2023		150 000,00					
Acquisition, livraison et installation de mobilier, accessoires et sièges de bureau pour les services de la Collectivité de Corse Lot 1 n° 2020DMG174 : Mobilier de bureau et accessoires pour les services de la CDC situés en Haute-Corse	2020DMG174	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SAS CORS'AMENAGEMENT BUROMAG		26/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	20/11/2023		SANS	SANS				
Acquisition, livraison et installation de mobilier, accessoires et sièges de bureau pour les services de la Collectivité de Corse Lot 2 n° 2020DMG175 : Mobilier de bureau et accessoires pour les services de la CDC situés en Corse du Sud	2020DMG175	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SAS CORS'AMENAGEMENT BUROMAG		26/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	20/11/2023		SANS	SANS				
Acquisition, livraison et installation de mobilier, accessoires et sièges de bureau pour les services de la Collectivité de Corse Lot 3 n° 2020DMG176 : Sièges de bureau pour les services de la CDC situés en Haute-Corse	2020DMG176	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SAS CORS'AMENAGEMENT BUROMAG		26/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	20/11/2023		SANS	SANS				
Acquisition, livraison et installation de mobilier, accessoires et sièges de bureau pour les services de la Collectivité de Corse Lot 4 n° 2020DMG177 : Sièges de bureau pour les services de la CDC situés en Corse du Sud	2020DMG177	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SAS CORS'AMENAGEMENT BUROMAG		26/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	20/11/2023		SANS	SANS				
Conception et réalisation de l'exposition dédié au jeune public «Si la Carte m'était contée », sise au Musée de la Corse, à Corti, à partir du mois de juillet 2023, Lot 1 : Conception et réalisation scénographique et graphique de l'espace jeune public	2023-8DP-0001	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	S.A.R.L Bunker Palace		30/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	04/12/2023		43 623,00		8,64	47 752,76		
Conception et réalisation de l'exposition dédié au jeune public «Si la Carte m'était contée », sise au Musée de la Corse, à Corti, à partir du mois de juillet 2023, lot 2 : Le scénario a conduit à la réalisation d'un film d'animation d'animation de 3 à 5 minutes sur la base du scénario fourni au CCTP	2023-8DP-0001	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	S.A.R.L Bunker Palace		30/10/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	04/12/2023		10 000,00		7	10 700,00		
Elaboration du schéma régional des espaces naturels sensibles de la Corse	22DTM154	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	Groupement BRL INGENIERIE SA (mandataire)		08/11/2023	Aménagement dev territoires	Notifié	09/11/2023		214 144,00					

Objet	Numéro marché	Nature de la prestation	Type de suivi	Rang document	Titulaire du marché	Identification du sous-traitant	Date de réception des documents	DGA	Etape de la procédure	Date	Date CAO	Montant initial HT n°1 (ordinaire, min, TF)	Montant HT initial n°2 (maxi, TO)	% incidence financière actes modificatifs	Montant HT du marché modifié	Montant HT sous-traitance	Montant TTC Nantissement
Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse (8 lots) - LOT 4	23DGM485	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SA BALESI AUTOMOBILES		08/11/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	22/11/2023			80 000,00				
Aménagement d'une voie verte route de l'ancienne batterie d'Aspretto - Cumuna d'Aiacciu	23DIP214	Travaux	Acte modificatif	1	SAS Pompeani / SAS Roch Leandri		10/11/2023	Transports mobilité bât	Notifié	13/11/2023			282 700,17	0			
Accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre d'actions du Schéma territorial enfance et famille de la Collectivité de Corse	23DPE070	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	1	KPMG		14/11/2023	Affaires soc et sanitaires	Notifié	19/12/2023			104 400,00				
Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage, ventilation, climatisation (CVC) et de production d'eau chaude sanitaire (ECS) de la Collectivité de Corse, Lot 1 : Pumonte (Corse-du-Sud)	22DGE255	Fournitures et Services	Acte modificatif	2	LD Michel Ange		17/11/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	27/12/2023	04/12/2023		262 500,00	5	275 000,00		
Vérification, maintenance et remplacement des onduleurs, des groupes électrogènes et des inverseurs, lot n°1 : vérification, maintenance des onduleurs achat ou remplacement-Pumonte,	22DGE171	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	EGC		17/11/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	20/11/2023			sans	sans			
Vérification, maintenance et remplacement des onduleurs, des groupes électrogènes et des inverseurs. Lot n°3 : Maintenance préventive des groupes électrogènes et inverseurs - Pumonte	22DGE173	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SMDMO INDUSTRIES SAS		17/11/2023	Patrimoine moyens CP	Non finalisé classé	20/11/2023			sans	sans			
Conservation-restauration d'objets mobiliers divers dans les ateliers du Centre de Conservation restauration du Patrimoine Mobilier de Corse de Calvi Lot 1: Peintures	23dp084	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	Mme Catherine Ruel		20/11/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	08/12/2023			45 000,00				
Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables (12 lots) - LOT 7	23DMG310	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	SARL CORSE PROPLETE 1 AND CO		21/11/2023	Patrimoine moyens CP	Notifié	30/11/2023			350 000,00				
Construction d'une mezzanine dans le garage de la Collectivité de Corse situé à Tragone (Commune de Biguglia) RELANCE lot 1	22DCR403	Travaux	Acte modificatif	1	SARL BATUSUD CONSTRUCTION		24/11/2023	Transports mobilité bât	Notifié	18/12/2023			130 042,50	14,66			
Construction d'une mezzanine dans le garage de la Collectivité de Corse situé à Tragone (Commune de Biguglia) - Lot 2	22DCR241	Travaux	Acte modificatif	1	SARL PRIM		24/11/2023	Transports mobilité bât	Notifié	18/12/2023			40 500,00				
Exploitation de service de transport scolaire - Lot n°1	19TSB01	Fournitures et Services	Acte modificatif	1	ENTREPRISE MARTINI		01/12/2023	Transports mobilité bât	Notifié	11/12/2023	04/12/2023		340 j	352 j	9,94	387 j	
Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la confection de repas à la crèche Laetitia - Lot n°3	22DGA060	Fournitures	Acte modificatif	1	JPM SA Ets Martinetti		05/12/2023	Affaires soc et sanitaires	Notifié	21/12/2023			4 800,00				
AMO pour l'accompagnement de la fin du contrat de délégation de service public d'exploitation des Chemins de Fer de la Corse et pour la mise en œuvre d'un nouveau mode de gestion	22CDC069	Maîtrise d'Oeuvre	Acte modificatif	3	FIDAL DIRECTION VAL DE LOIRE OCEAN (mandataire)		14/12/2023	DGS	Notifié	29/12/2023	18/12/2023		129 020,00	14,23	147 375,00		
Mission de maîtrise d'œuvre partielle pour une campagne de dragage d'entretien du port de pêche de Centuri	21DPA073	Prestations Intellectuelles	Acte modificatif	2	SAS EKOS Ingénierie		04/12/2023	Transports mobilité bât	Non finalisé classé	29/12/2023			24 102,00	41,34	36 602,00		
Achat de pains, viennoiseries, pâtisseries pour la Collectivité de Corse, secteur BASTIA	1133/2023	Fournitures	Acte modificatif	1	SA BOULANGERIE GHISONI		28/12/2023	Patrimoine moyens CP	Conseils ST Classé	29/12/2023			4 400,00	0	4 400,00		
Fourniture d'ordinateurs, de périphériques et d'accessoires informatiques Lot 2 : Fourniture de périphériques et petits matériels informatiques	20DD307-EPL-5	Fournitures	Acte modificatif	1	MEDIA Micro-Extension		30/06/2023	SI com interne RH	Conseils ST Classé	03/07/2023			95 760,00				
Travaux de revêtement de chaussée du PR 4+900 au PR 9+180 Commune de Valle di Mezzana	2021-3DEP-0378	Travaux	Acte modificatif	1	grpt terraco/pompeani françois carrières et TP		10/07/2023	Transports mobilité bât	Conseils ST Classé	20/07/2023			455 550,00	4,97	478 203,80		

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHE	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2022-8DP-0110	DGA_CULTURE	Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la Tour génoise de Capu di Muru sur la commune de Coti Chiavari	Notifié	07/12/2023	80 000,00 €	0	- €	PI
2022-3DCR-0105	DGA_ROUTES	TVX REAMENAGEMENT NIVEAU R+2 BATIMENT LECLERC - LOT 2 ELECTRICITE COURANT FAIBLE / FORT	Notifié	24/11/2023	48 000,00 €	SNEC	37 103,60 €	Travaux
	DGA_EDUCATION	Achat de formations au bénéfice des demandeurs d'emploi du Programme Régional de Formation pour le compte de la Collectivité de Corse - Bâtiment, Travaux publics, Haute-Corse - Lot 1	Notifié	07/07/2023	700 000,00 €	de haute corse ; GR.ETA de Haute	700 000,00 €	FCS
	DGA_EDUCATION	Bâtiment, Travaux publics, Corse-du-Sud 2	Notifié	07/07/2023	700 000,00 €	CMA AMPARA; GRETA 2A	700 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Numérique, Haute-Corse 5	Notifié	07/07/2023	500 000,00 €	CCI FORMATION CORSICA /CMA AMPARA / GRETA 2B ; OPENCLASSROOMS ; V	500 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Numérique, Corse-du-Sud 6	Notifié	07/07/2023	500 000,00 €	CCI FORMATION CORSICA /CMA AMPARA / GRETA 2A ; OPENCLASSROOMS ; V	500 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Métiers de bouche, Alimentation et Agroalimentaire, Haute-Corse 7	Notifié	07/07/2023	600 000,00 €	CFA 2B	600 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Métiers de bouche, Alimentation et Agroalimentaire, Corse-du-Sud 8	Notifié	07/07/2023	600 000,00 €	ARA / CCI FORMATION CORSICA	600 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Transport et logistique, Haute-Corse 11	Notifié	07/07/2023	620 000,00 €	FORMATION ; CESR 20 ; TAC FORM	620 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Transport et logistique, Corse-du-Sud 12	Notifié	07/07/2023	620 000,00 €	CCI / CCI FORMATION ; GRETA 2A ; GUIDA CORSA ; TAC	620 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Animation socio-culturelle, Haute-Corse 13	Notifié	07/07/2023	160 000,00 €	FLOKKAT ; ALPHA ; IFRTS / IRIPS ; PR	160 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Animation socio-culturelle, Corse-du-Sud 14	Notifié	07/07/2023	160 000,00 €	FLOKKAT ; GRETA 2A ; IFRTS / IRI	160 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Sports, Haute-Corse 15	Notifié	07/07/2023	90 000,00 €	CTSPT CORSE	90 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Sports, Corse-du-Sud 16	Notifié	07/07/2023	90 000,00 €	JEUNESSE SPORT FORMATION	90 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Service aux particuliers et aux collectivités, Haute-Corse 17	Notifié	07/07/2023	300 000,00 €	FLOKKAT ; CFA 2B ; GRETA 2B ; PRO	300 000,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHE	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2022-7DFT-0172	DGA_EDUCATION	Service aux particuliers et aux collectivités, Corse-du-Sud 18	Notifié	07/07/2023	300 000,00 €	AFLOKKAT; CMA AMPARA / CCI FORMATION CORSICA ; GRETA 2A	300 000,00 €	0
	DGA_EDUCATION	Commerces, Haute-Corse 19	Notifié	07/07/2023	200 000,00 €	AFLOKKAT; CCI/CMA/ID FORMATION/A PROVA/ AECD ; GRETA 2B; OPTIMUS FAC ; PROJETS	200 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Commerces, Corse-du-Sud 20	Notifié	07/07/2023	200 000,00 €	AFLOKKAT ; CCI/CMA/ID FORMATION/A PROVA/AECD ; GRETA 2A; OPTIMUS FAC	200 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Sécurité, Haute-Corse 21	Notifié	07/07/2023	200 000,00 €	AFSIS ; CCI FORMATION CORSICA / ID FORMATION	200 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Sécurité, Corse-du-Sud 22	Notifié	07/07/2023	200 000,00 €	AFSIS ; CCI FORMATION CORSICA / ID FORMATION ; IFAPE	200 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Compétences transverses et Développement personnel, Haute-Corse 23	Notifié	07/07/2023	800 000,00 €	AFLOKKAT; ALPHA; BGE / CIJ / IFRTS / IRIPS ; CCI/CMA/ID FORMATION/APROVA/AECD; PROJETS	800 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Compétences transverses et Développement personnel, Corse-du-Sud 24	Notifié	07/07/2023	800 000,00 €	AFLOKKAT; BGE / CIJ / IFRTS / IRIPS ; CCI/CMA/ID FORMATION/A PROVA/AECD; GRETA 2A; OPENCLASSROOMS	800 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Actions d'insertion sociales et professionnelles, Haute-Corse 25	Notifié	07/07/2023	800 000,00 €	AFLOKKAT; ALPHA; CCI / ID FORMATION / A PROVA / AECD ; GRETA 2B ; PROJETS	800 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Actions d'insertion sociales et professionnelles, Corse-du-Sud 26	Notifié	07/07/2023	800 000,00 €	AFLOKKAT; CCI / ID FORMATION / A PROVA / AECD; GRETA 2A ; OPTIMUS FAC	800 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Maintenance Automobile, Haute-Corse 27	Notifié	07/07/2023	160 000,00 €	GRETA 2B	160 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Maintenance Automobile, Corse-du-Sud 28	Notifié	07/07/2023	160 000,00 €	CMA AMPARA	160 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Environnement et Développement durable, Haute-Corse 29	Notifié	07/07/2023	160 000,00 €	AFLOKKAT ; GRETA 2B	160 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Environnement et Développement durable, Corse-du-Sud 30	Notifié	07/07/2023	160 000,00 €	AFLOKKAT	160 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Hôtellerie-restauration, Accueil touristique, Corse-du-Sud 32	Notifié	07/07/2023	160 000,00 €	CMA AMPARA / CCI FORMATION CORSICA; GRETA 2A	160 000,00 €	
	DGA_EDUCATION	Entreprenariat et Gestion de l'entreprise, Haute-Corse 33	Notifié	07/07/2023	150 000,00 €	AFLOKKAT; BGE / WORKINSCOP / CIJ / COOPERATIVE PETRA PATRIMONIA; CCI FORMATION CORSICA/ID FORMATION / CMAAMPARA/APROVA;GRET A2B;PROJETS	150 000,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHE	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
	DGA_EDUCATION	Entreprenariat et Gestion de l'entreprise, Corse-du-Sud 34	Notifié	07/07/2023	150 000,00 €	AFLOKKAT; BGE / WORKINSCOP / CIJ / COOPERATIVE PETRA PATRIMONIA; CCI FORMATION CORSICA/ID FORMATION / CMA AMPARA /A PROVA ; GRETA 2A	150 000,00 €	
2022-3DTM-0178	DGA_ROUTES	Maîtrise d'œuvre - Aménagement du nœud multimodal et réhabilitation du bâtiment de la gare de Lisula	Notifié	08/09/2023	60 500,00 €	PINELLI ARCHITECTURE/ISB/MC2A/ALBERTINI BET	45 900,00 €	PI
2022-3DTM-0207	DGA_ROUTES	Réhabilitation de la gare de Calvi, bâtiment voyageur et bâtiment petite vitesse.	Notifié	08/09/2023	75 000,00 €	PINELLI ARCHITECTURE/ISB/MC2A/ALBERTINI BET	94 320,00 €	PI
2022-3DTM-0226	DGA_ROUTES	Contrat de concession pour l'exploitation du port de pêche et de plaisance Tino ROSSI à AIACCIU	Notifié	00/01/1900	3 200 000,00 €	CCI	- €	DSP
2022-8DP-0281	DGA_CULTURE	Aménagements scénographiques des parcours muséographiques du musée d'Aleria - LOT 1	Notifié	20/12/2023	188 000,00 €	Gt OFFICINA 82 / KAKSI DESIGN / STUDIO ARREDI	105 000,00 €	FCS
	DGA_CULTURE	Aménagements scénographiques des parcours muséographiques du musée d'Aleria - LOT 2	Notifié	04/12/2023		VERSION BRONZE	21 000,00 €	
	DGA_CULTURE	Aménagements scénographiques des parcours muséographiques du musée d'Aleria - LOT 3	Notifié	04/12/2023		ANDRE CHENUÉ	8 810,00 €	
2022-3SOA-0312	DGA_ROUTES	Maintenance du patrimoine des ouvrages d'art – Accord-cadre - Investigations	Notifié	24/08/2023	200 000,00 €	IOA OTEIS / GINGER CEBTP/ SITES/ SIXENSE	600 000,00 €	PI
	DGA_TERRITOIRES	Acquisition de culture, de produits, réactifs et consommables destinés aux analyses microbiologiques des eaux, alimentaires et vétérinaires du laboratoire PUMONTE Lot 1 produits chimiques pour analyses microbiologiques des eaux	Notifié	04/07/2023		DUTSCHER	600,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 2 Milieux de cultures précolés en boîtes et autres pour analyses microbiologiques des eaux.	Notifié	04/07/2023		BIO APP	15 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 3 Milieux de cultures salmonella et dialyse pour analyses microbiologiques des eaux.	Notifié	04/07/2023		BIOMERIEUX	3 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 4 Milieux pour analyses microbiologiques des eaux de baignades et environnement	Notifié	04/07/2023		BIO RAD	50 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 5 Sérums pour analyses salmonelles	Notifié	04/07/2023		BIO RAD	3 500,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 6 Souche de référence pour essais de performance des milieux de culture	Notifié	04/07/2023		EUROFINS	8 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 9 Diluants et milieux de préenrichissement et/ou d'enrichissement, milieux de culture, bouillon de culture prêt à l'emploi pour l'alimentaire	Notifié	04/07/2023		BIOMERIEUX	36 000,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2022-9DLP-0321	DGA_TERRITOIRES	Lot 10 Milieux de culture chromogénique pour la détection des listeria et des salmonella pour l'alimentaire	Notifié	04/07/2023	1 011 200,00 €	BIO RAD	15 000,00 €	FCS
	DGA_TERRITOIRES	Lot 12 Milieux de culture en poudre	Notifié	04/07/2023		BIO APP	800,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 13 Milieu chromogénique pour pseudomonas et E coli ,milieux pour bacillus cereus et	Notifié	04/07/2023		BIO APP	6 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 14 lame de surface	Notifié	04/07/2023		THERMO F	6 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 15 Chiffonnettes pour prélèvements Listeria et Salmonelle	Notifié	04/07/2023		BIOMERIEUX	600,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 16 Consommables pour automate tempo et dilumat	Notifié	04/07/2023		BIOMERIEUX	35 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 17 Consommables pour automate mini vidas	Notifié	04/07/2023		BIOMERIEUX	3 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 18 produits chimiques pour recherches entérotoxines	Notifié	04/07/2023		DUTSCHER	1 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	Lot 19 réactifs sérologique pour détection de giardia, paratuberculose, leucose, fièvre catarrhale et réactifs pour l'épreuve à l'antigène tamponnée et kit ELISA	Notifié	04/07/2023		IDEXX	15 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	LOT 20 : Variante rapide de la coloration de may-grünwald giesma	Notifié	04/07/2023		DUTSCHER	300,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	LOT 21 : Antibiotiques	Notifié	04/07/2023		MAST DIAG	1 500,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	LOT 22 : réactifs pour la recherche par l'interféron gamma	Notifié	04/07/2023		INNOV DIAG	1 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	LOT 24 : réactifs pour la détection d'aujeszky, de la tuberculose par l'interféron et réactifs pour la fixation du complément et kit ELISA	Notifié	04/07/2023		INNOV DIAG	30 000,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	LOT 25 : huile à immersion-papier d'essuyage	Notifié	04/07/2023		DUTSCHER	300,00 €	
	DGA_TERRITOIRES	LOT 26 : tampon sérologique	Notifié	04/07/2023		DUTSCHER	200,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2022-7DIE-0324	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 1	Notifié	02/10/2023	110 000,00 €	SOTRAROUT	157 600,00 €	Travaux
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 2	Notifié	02/10/2023	950 000,00 €	EGEPP	1096 410,55 €	
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 3	Notifié	02/10/2023	105 000,00 €	SUD ETANCH	161 579,40 €	
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 4	Notifié	26/10/2023	370 000,00 €	300	250 649,00 €	
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 5	Notifié	02/10/2023	55 000,00 €	AGEBAP	70 461,70 €	
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 6	Notifié	02/10/2023	120 000,00 €	BIGUET	113 195,50 €	
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 8	Notifié	02/10/2023	90 000,00 €	CORSISO	66 742,60 €	
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 9	Notifié	02/10/2023	195 000,00 €	SNEC	198 593,40 €	
	DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 10	Notifié	02/10/2023	275 000,00 €	VO2	358 841,85 €	
DGA_EDUCATION	Collège de BALEONE - Construction pôle techno-sciences et restructurations diverses lot 11	Notifié	02/10/2023	30 000,00 €	OTIS	25 100,00 €		
2022-3DIP-0291	DGA_ROUTES	DEPASSEMENT -PONTE DI MURI - COMMUNE DE BOCOGNANO - relance lot 1 VRD	Notifié	28/07/2023	1 086 910,00 €	NATALI / ROCH LEANDRI BTP	2 299 138,64 €	Travaux
	DGA_EDUCATION	SURELEVATION DU LPEMA J FAGGIANELLI BASTIA LOT 1 DEMOLITION - MACONNERIE - VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	Notifié	08/09/2023	1 805 000,00 €	Gropement Antoniotti / NGE Fondations	1 903 661,50 €	
	DGA_EDUCATION	LOT 2 ETANCHEITE TOITURES TERRASSES	Notifié	08/09/2023	110 000,00 €	SARL ISOLA	94 899,00 €	
	DGA_EDUCATION	LOT 4 CHARPENTE BOIS ET COUVERTURE EN LAUZES	Notifié	08/09/2023	345 000,00 €	LES CHARPENTIER DE LA CORSE	450 301,50 €	
	DGA_EDUCATION	LOT 5 MENUISERIE EXTERIEURE BOIS ET VOLETS	Notifié	08/09/2023	160 000,00 €	ABP SUD MENUISERIE	192 834,86 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2022-7DIE-0337	DGA_EDUCATION	LOT 6 CLOISON - DOUBLAGE - ISOLATION - FP - PEINTURES - MENUIS INT	Notifié	08/09/2023	595 000,00 €	GROUPE CF	621 463,00 €	Travaux
	DGA_EDUCATION	LOT 7 REVETEMENT DE SOLS ET MURS	Notifié	08/09/2023	250 000,00 €	GROUPE CF	240 705,00 €	
	DGA_EDUCATION	LOT 8 CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION - PLOMBERIE - SANITAIRES	Notifié	08/09/2023	425 000,00 €	SAS VO2	399 999,39 €	
	DGA_EDUCATION	LOT 9 ELECTRICITE - COURANTS FORTS / FAIBLES	Notifié	08/09/2023	483 500,00 €	INNETECH	396 325,70 €	
	DGA_EDUCATION	LOT 10 MOBILIER	Notifié	08/09/2023	28 000,00 €	ENTREPRISE VERDIER ET COMPAGNIE	27 645,00 €	
	DGA_EDUCATION	LOT 11 ASCENSEUR	Notifié	08/09/2023	30 000,00 €	KONE ASCENSEURS	38 450,00 €	
	2022-3DIP-0359	DGA_ROUTES	RT 40- Travaux de doublement de la voie montante du créneau de dépassement de Casalabriva -PR52+100 à 53+000 - LOT 1	Notifié	07/07/2023	173 435,00 €	CASTELLANI BTP	
DGA_ROUTES		RT 40- Travaux de doublement de la voie montante du créneau de dépassement de Casalabriva -PR52+100 à 53+000 - LOT 2	Notifié	07/07/2023	386 600,00 €	SMTE	370 750,00 €	
DGA_ROUTES		RT 40- Travaux de doublement de la voie montante du créneau de dépassement de Casalabriva -PR52+100 à 53+000 - LOT 3	Notifié	07/07/2023	263 890,00 €	CORSE TRAVAUX	197 300,40 €	
2022-1DGM-0358	DGA_Moyens Généraux	consommables nécessaires à l'entretien et au fonctionnement des matériels de gyrobroyage et de désherbage Lot 19	Notifié	01/09/2023	120 000,00 €	EATP	40 000,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Lot 20 - Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) pour l'entretien et la réparation des matériels de marque FAE – Secteur CISMONTE	Notifié	01/09/2023	220 000,00 €	EATP	55 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Lot 22 - Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) pour l'entretien et la réparation des matériels de marque KUHN – Secteur CISMONTE	Notifié	01/09/2023	100 000,00 €	DICOMAT	50 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Lot 25 - Achat de chaînes pour les matériels de gyrobroyage – Secteur PUMONTE	Notifié	01/09/2023	80 000,00 €	DICOMAT	20 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Lot 26 - Achat de chaînes pour les matériels de gyrobroyage – Secteur CISMONTE	Notifié	01/09/2023	120 000,00 €	DICOMAT	30 000,00 €	
	DGA_ROUTES	Travaux de restauration du château de la Punta - 2ème tranche-LOT 1	Notifié	29/09/2023		Piacentini	2 020 194,26 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2022-3DCR-0313	DGA_ROUTES	Travaux de restauration du château de la Punta - 2ème tranche-LOT 2	Notifié	29/09/2023	3 220 000,00 €	Piacentini	134 960,00 €	Travaux
	DGA_ROUTES	Travaux de restauration du château de la Punta - 2ème tranche-LOT 3	Notifié	29/09/2023		ASSELIN	850 000,00 €	
	DGA_ROUTES	Travaux de restauration du château de la Punta - 2ème tranche-LOT 4	Notifié	29/09/2023		SCAE	42 980,44 €	
2022-8DP-0373	DGA_CULTURE	Restauration et aménagement de l'ancien château de la citadelle de Corte, dit « Nid d'Aigle Lot 1 Echafaudage, maçonnerie	Notifié	11/10/2023	2 073 109,00 €	ES FRERES PIACENTINI	2 143 185,24 €	Travaux
	DGA_CULTURE	Restauration et aménagement de l'ancien château de la citadelle de Corte, dit « Nid d'Aigle Lot 2 Couverture	Notifié	30/08/2023	36 140,00 €	ES FRERES PIACENTINI	54 726,00 €	
	DGA_CULTURE	Restauration et aménagement de l'ancien château de la citadelle de Corte, dit « Nid d'Aigle Lot 4	Notifié	30/08/2023	29 741,00 €	SCAE	34 220,74 €	
2022-8DP-0315	DGA_CULTURE	Maîtrise d'oeuvre pour la restauration de la tour génoise de Santa Maria Chjapella sur la commune de Rogliano , inscrite à l'inventaire des monuments historiques.	Notifié	11/08/2023	70 000,00 €	ORMA ARCHITETTURA	56 095,00 €	PI
2022-3DCR-0380	DGA_ROUTES	Réhabilitation partielle du niveau R+2 du bâtiment LECLERC situé cours Général LECLERC à Aiacciu - RELANCE LOT N°3 Chauffage-Ventilation-Climatisation	Notifié	24/11/2023	47 000,00 €	CAROTENUTO	42 447,43 €	Travaux
2022-3DEC-0376	DGA_ROUTES	Fourniture et pose de panneaux sur les routes départementales de la Haute Corse - lot 1	Notifié	02/08/2023	4 000 000,00 €	CODIVEP	2 000 000,00 €	FCS
	DGA_ROUTES	Fourniture et pose de panneaux sur les routes départementales de la Haute Corse - lot 2	Notifié	02/08/2023		CODIVEP	2 000 000,00 €	
2022-9DFP-0346	DGA_TERRITOIRES	Nettoyage et mise en sécurité des sites des maisons forestières de la Collectivité de Corse lot 1	Notifié	08/11/2023	102 717,00 €	VALLI	105 932,00 €	Travaux
2022-3DEC-0374	DGA_ROUTES	Nettoyage et balayage des chaussées - Curage du réseau pluvial des routes, tunnels, et mini tunnels de Haute Corse lot 1	Notifié	19/07/2023	MAX 1 000 000 €	CODIVEP	20 000,00 €	FCS
	DGA_ROUTES	Nettoyage et balayage des chaussées - Curage du réseau pluvial des routes, tunnels, et mini tunnels de Haute Corse lot 2	Notifié	19/07/2023	MAX 600 000 €	CODIVEP	20 000,00 €	
2022-DMG-0375	DGA_Moyens Généraux	Mise à disposition de titres de presse pour les services de la Collectivité de Corse, fourniture et livraison - Lot 2	Notifié	05/07/2023	25 000,00 €	SURACCI	25 000,00 €	FCS
2022-DTN-0365	DGA_STRATEGIE	Dispositif de mesure de la qualité de la couverture mobile en Corse - Relance Lot 2	Notifié	01/09/2023	134 000,00 €	QOSI	134 000,00 €	FCS

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-CDC-0020	OEHC	Etudes environnementales et D.U.P pour le renforcement et la sécurisation du FEEDER du Fiumorbu - Tranche III - Relance	Notifié	08/11/2023	150 000,00 €	Groupement EKOS INGENIERIE SAS / NATURALIA ENVIRONNEMENT SASU	197 890,00 €	PI
2022-DTN-0377	DGA_STRATEGIE	Acquisition de capacités de transmissions et droits d'usage de câbles sous-marins pour les besoins de la Collectivité de Corse	Notifié	22/09/2023	30 000 000,00 €	ORANGE / TELECOM ITALIA SPARKLE/SIPARTECH	15 000 000,00 €	FCS
2023-1DGM-0025	DGA_Moyens Généraux	l'entretien en régie des poids lourds et pour leur maintenance en opérations externalisées RELANCE	Notifié	02/08/2023	320 000,00 €	Garrage GROTTOLO	80 000,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	l'entretien en régie des poids lourds et pour leur maintenance en opérations externalisées RELANCE	Notifié	02/08/2023	1 200 000,00 €	Garage Paoli Joseph MERCEDES	300 000,00 €	0
2023-3DEP-0021	DGA_ROUTES	RD 81-Création de 2 VSVL et aménagement des carrefours de Vulpaghja-Pchju et Piscia Rossa Lot 1 VRD	Notifié	28/07/2023	4 000 000,00 €	POMPEANI FRANCOIS C ET TP PUBLICS	1 983 799,03 €	Travaux
	DGA_ROUTES	lot 2 ENROBES	Notifié	28/07/2023		TERRACO	1 102 571,40 €	
	DGA_ROUTES	lot 3 SIGNALISATION	Notifié	07/11/2023		CODIVEP	38 168,00 €	
	DGA_ROUTES	lot 4 EQUIPEMENT	Notifié	07/11/2023		SOTRAVOS	140 243,07 €	
2023-7DIE-0034	DGA_EDUCATION	IMPLANTATION D'UNE CHAUDIERE BIOMASSE AU COLLEGE DE MOLTIFAU-LOT 2	Notifié	06/10/2023	180 000,00 €	DOMOCAP	92 213,53 €	Travaux
2023-7DIE-0007	DGA_EDUCATION	Relevé des bâtiments, maquette numérique et établissement des plans architecturaux pour les EPLE de Corse-LOT 1	Notifié	05/10/2023	475 000,00 €	Alebertini Diagnostic	61 768,70 €	PI
	DGA_EDUCATION	Relevé des bâtiments, maquette numérique et établissement des plans architecturaux pour les EPLE de Corse-LOT 2	Notifié	05/10/2023		Alebertini Diagnostic	63 478,24 €	
	DGA_EDUCATION	Relevé des bâtiments, maquette numérique et établissement des plans architecturaux pour les EPLE de Corse-LOT 3	Notifié	05/10/2023		Groupement by The Touch /Bim Concept	68 350,18 €	
	DGA_EDUCATION	Relevé des bâtiments, maquette numérique et établissement des plans architecturaux pour les EPLE de Corse-LOT 4	Notifié	05/10/2023		Geofit Expert	54 803,40 €	
	DGA_EDUCATION	Relevé des bâtiments, maquette numérique et établissement des plans architecturaux pour les EPLE de Corse-LOT 5	Notifié	05/10/2023		Geodis	84 335,62 €	
	DGA_EDUCATION	Relevé des bâtiments, maquette numérique et établissement des plans architecturaux pour les EPLE de Corse-LOT 6	Notifié	05/10/2023		Geofit Expert	77 776,20 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2022-8DP-0354	DGA_CULTURE	Travaux de restauration de la tour génoise de Fautea classée monument historique située sur la commune de Zonza - lot 1	Notifié	27/09/2023	290 000,00 €	FRERES PIACENTINI	280 092,74 €	Travaux
	DGA_CULTURE	Travaux de restauration de la tour génoise de Fautea classée monument historique située sur la commune de Zonza - lot 2	Notifié	28/09/2023	95 000,00 €	CAP METAL	83 891,00 €	
2023-1DGM-0048	DGA_Moyens Généraux	Acquisition de 2 gyrobroyeurs à axe horizontal avec marteaux fixes pour tracteur forestier type Chaptrack TT230 et d'un gyrobroyeur à axe horizontal avec marteaux fixes pour un tracteur forestier type Chaptrack TT280 à l'usage du service de Prévention des Incendies.	Notifié	11/09/2023	200 000,00 €	SOCODIMAT	74 232,00 €	FCS
2023-9DFP-0064	DGA_TERRITOIRES	Construction d'une serre chapelle à la pépinière forestière territoriale de Castelluccio - commune d'Ajaccio (3 lots) - RELANCE-LOT 1	Notifié	26/09/2023	231 000,00 €	SOTRAROUT	33 000,00 €	FCS
	DGA_TERRITOIRES	Construction d'une serre chapelle à la pépinière forestière territoriale de Castelluccio - commune d'Ajaccio (3 lots) - RELANCE-LOT 2	Notifié	26/09/2023		CAVICA	53 200,80 €	
	DGA_TERRITOIRES	Construction d'une serre chapelle à la pépinière forestière territoriale de Castelluccio - commune d'Ajaccio (3 lots) - RELANCE-LOT 3	Notifié	26/09/2023		CAVICA	98 286,07 €	
2023-3DIP-0056	DGA_ROUTES	Création d'une piste cyclable entre l'Amirauté et le fond de baie d'Ajaccio lot 1 VRD	Notifié	21/07/2023	754 666,50 €	POMPEANI FRANCOIS C ET TP PUBLICS	775 799,86 €	Travaux
	DGA_ROUTES	Création d'une piste cyclable entre l'Amirauté et le fond de baie d'Ajaccio lot 2 Enrobés	Notifié	31/10/2023	180 908,00 €	SMTE	177 946,40 €	
2022-1DMG-0382	DGA_Moyens Généraux	Achat de destructeurs de documents pour els services de la CDC - RELANCE - LOT 1	Notifié	11/10/2023	250 000,00 €	A2E	50 000,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Achat de destructeurs de documents pour els services de la CDC - RELANCE LOT 2	Notifié	11/10/2023		TERFACE	100 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Achat de destructeurs de documents pour els services de la CDC - RELANCE LOT 3	Notifié	11/10/2023		TERFACE	100 000,00 €	
2023-2DPS-0059	DGA_SOCIALE	RELANCE AMO PR ACCOMPAGNEMENT PORTEURS INNOVANTS ACCUEIL ENFANTS ET FAMILLES EN SITUATION DE PRECARITE	Notifié	20/10/2023	48 000,00 €	gpt cvs agency/halppy jet	43 800,00 €	PI
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 1	Notifié	19/07/2023	6 400 000,00 €	Gpt La Cle du Nettoyage / Corsica Nett / BG Nett	1 600 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 2	Notifié	19/07/2023	1 200 000,00 €	Gpt La Cle du Nettoyage / Corsica Nett / BG Nett	300 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 3	Notifié	19/07/2023	1 800 000,00 €	Gpt Euro Nettoyage / ACPV / BG NETT	1 800 000,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-1DMG-0019	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 4	Notifié	19/07/2023	600 000,00 €	Gpt BG Nett / Kyrnéa Désinfezzione	600 000,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 5	Notifié	28/08/2023	1 800 000,00 €	Gpt BG Nett / Kyrnéa Désinfezzione	1 800 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 6	Notifié	19/07/2023	1 600 000,00 €	SOS MOQUETTES	400 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 7	Notifié	19/07/2023	1 400 000,00 €	CORSE PROPLETE AND CO	350 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 8	Notifié	19/07/2023	480 000,00 €	CORSE PROPRES SERVICES	120 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 9	Notifié	19/07/2023	1 600 000,00 €	EURO NETTOYAGE	400 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 10	Notifié	19/07/2023	1 000 000,00 €	Kyrnea Desinfezzione	1 000 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Prestations de nettoyage des locaux des services de la Collectivité de Corse et fourniture de consommables lot 12	Notifié	19/07/2023	75 000,00 €	BG NETT	75 000,00 €	
2023-3DPA-0195	DGA_ROUTES	Etude de Faisabilité pour la mise en œuvre de l'activité de remorquage dans les ports corses	Notifié	30/10/2023	90 000,00 €	Abington/Oyat/CAT	86 025,00 €	PI
2023-1DMG-0013	DGA_Moyens Généraux	Fourniture et livraison de gaz propane en citerne, location et maintenance de cuves pour les besoins de la Collectivité de Corse lot 1	Notifié	06/10/2023	205 000,00 €	SOCOGAZ	51 250,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture et livraison de gaz propane en citerne, location et maintenance de cuves pour les besoins de la Collectivité de Corse lot 2	Notifié	06/10/2023	620 000,00 €	SOCOGAZ	155 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture et livraison de gaz propane en citerne, location et maintenance de cuves pour les besoins de la Collectivité de Corse lot 3	Notifié	06/10/2023	30 000,00 €	SOCOGAZ	7 500,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture et livraison de gaz propane en citerne, location et maintenance de cuves pour les besoins de la Collectivité de Corse lot 4	Notifié	06/10/2023	30 000,00 €	SOCOGAZ	7 500,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture et livraison de gaz propane en citerne, location et maintenance de cuves pour les besoins de la Collectivité de Corse lot 5	Notifié	06/10/2023	65 000,00 €	SOCOGAZ	16 250,00 €	
2023-1DGM-0075	DGA_Moyens Généraux	Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) nécessaires à l'entretien en régie des poids lourds et pour leur maintenance en opérations externalisées - RELANCE Lot1	Notifié	15/08/2023	480 000,00 €	SAT POIDS LOURDS SERVICES	120 000,00 €	FCS

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-1DGM-0075								FCS
	DGA_Moyens Généraux	Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) nécessaires à l'entretien en régie des poids lourds et pour leur maintenance en opérations externalisées RELANCE Lot2	Notifié	31/07/2023	400 000,00 €	PAOLI	100 000,00 €	
2023-CDC-0076	OEHC	Renforcement des transferts d'eau brute dans le Sud-est de la Corse - Réalisation du surpresseur de Portivechju - lot Conduites	Notifié	08/08/2023	680 000,00 €	LG MILANINI BTP	491 546,00 €	Travaux
2023-3DTM-0023	DGA_ROUTES	Réhabilitation de la gare d'Ajaccio bâtiment voyageur, quais et aménagements extérieurs LOT 1TERRASSEMENT	Notifié	22/12/2023	2 051 884,87 €	FRANCOIS C & TP PUBLICS	877 120,26 €	Travaux
	DGA_ROUTES	Réhabilitation de la gare d'Ajaccio bâtiment voyageur, quais et aménagements extérieurs LOT 3 Eclairage public	Notifié	22/12/2023		ENGIE INEO CAPA CORSE	77 192,50 €	
	DGA_ROUTES	Réhabilitation de la gare d'Ajaccio bâtiment voyageur, quais et aménagements extérieurs LOT 5 Espaces verts	Notifié	22/12/2023		CORSE PAYSAGE	92 784,50 €	
2023-8DP-0079	DGA_CULTURE	Catalogue del'exposition "Le Combat de Maria Cosway" - Musée de Merusaglia	Notifié	19/10/2023	40 000,00 €	SNOECK PUBLISHER	48 000,00 €	FCS
2023-3DTM-0068	DGA_ROUTES	MARCHE PRESTATIONS SIMILAIRE CCVU GARE DE CORTE	Notifié	20/07/2023	757 000,00 €	SITF	757 973,22 €	PI
2023-3DCR-0022	DGA_ROUTES	REALISATION D'UNE EXTENSION DE LA SALLE D'AUTOPSIE ANIMALE LOT 1 VRD	Notifié	07/12/2023	175 080,80 €	BATISUD CONSTRUCTION	83 933,00 €	Travaux
	DGA_ROUTES	REALISATION D'UNE EXTENSION DE LA SALLE D'AUTOPSIE ANIMALE LOT 2 Menuiseries extérieures	Notifié	07/12/2023		GERIN FRERES	45 789,93 €	
2023-2DPS-0097	DGA_SOCIALE	Formation de formateur et superviseur petite enfance	Notifié	18/09/2023	55 000,00 €	HALPPY JET SERVICES	52 000,00 €	FCS
2023-3SOA-0012	DGA_ROUTES	Maintenance du patrimoine des ouvrages d'art - Etudes	Notifié	21/12/2023	n / 2 000 000 Max	ARCADIS	200 000,00 €	FCS
2023-1DGE-0085	DGA_Moyens Généraux	Entretien des aires extérieures et jardins de l'hôtel de la Collectivité de Corse Lot 1	Notifié	08/09/2023	425 000,00 €	NATURA E FURESTA	110 951,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Entretien des aires extérieures et jardins de l'hôtel de la Collectivité de Corse Lot 2	Notifié	11/09/2023	53 000,00 €	CORSE ARROSAGE	8 970,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Entretien des aires extérieures et jardins de l'hôtel de la Collectivité de Corse Lot 3	Notifié	08/09/2023	120 000,00 €	CHARTON	18 170,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Entretien des aires extérieures et jardins de l'hôtel de la Collectivité de Corse Lot 4	Notifié	00/01/1900	30 000,00 €	ADAPEI	9 720,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
	DGA_Moyens Généraux	Entretien des aires extérieures et jardins de l'hôtel de la Collectivité de Corse Lot 5	Notifié	11/09/2023	400 000,00 €	ALOES	100 000,00 €	
2023-8DP-0100	DGA_CULTURE	EXPOSITION CARTOGRAFIA CARTE DE CORSE MUSEE DE LA CORSE LOT 1 AGENCEMENT	Notifié	20/07/2023	177 621,60 €	VERSION BRONZE	123 929,30 €	FCS
	DGA_CULTURE	EXPOSITION CARTOGRAFIA CARTE DE CORSE MUSEE DE LA CORSE LOT 2 GRAPHISME	Notifié	20/07/2023	26 758,80 €	LATELIER	21 403,45 €	
	DGA_CULTURE	EXPOSITION CARTOGRAFIA CARTE DE CORSE MUSEE DE LA CORSE LOT 3 ELECTRICITE ECLAIRAGE	Notifié	20/07/2023	55 000,00 €	S2I	48 202,40 €	
	DGA_CULTURE	EXPOSITION CARTOGRAFIA CARTE DE CORSE MUSEE DE LA CORSE LOT 4 AUDIOVISUEL	Notifié	20/07/2023	31 600,00 €	AV3I	24 554,00 €	
	DGA_CULTURE	EXPOSITION CARTOGRAFIA CARTE DE CORSE MUSEE DE LA CORSE LOT 5 SOCLAGE	Notifié	20/07/2023	20 000,00 €	LE SOCLE	12 740,22 €	
2023-1DGM-0102	DGA_Moyens Généraux	RELANCE LOT 23 HERDER CISMONTE ACHAT PIECES DETACHEES GYROBROYAGE DESHERBAGE	Notifié	20/07/2023	60 000,00 €	SAVEMAT BTP	15 000,00 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 1	Notifié	03/10/2023		TRANSPORTS PHOENIX	115 871,70 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 3	Notifié	02/08/2023		BELLINI TRANSPORTS	70 652,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 5	Notifié	11/09/2023		TRANSPORTS PHOENIX	37 765,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 7	Notifié	23/10/2023		TRANSPORTS PHOENIX	46 058,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 8	Notifié	03/10/2023		SAS TRANSTER	34 886,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 9	Notifié	11/09/2023		TRANSPORT BERNARDI	88 639,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 12	Notifié	03/10/2023		TRANSPORTS PHOENIX	96 285,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 13	Notifié	02/08/2023		SAS AUTOCARS DE L'ILE DE BEAUTE	55 937,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-3DTM-0072	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 14	Notifié	11/09/2023	41 765 000,00 €	TRANSPORTS PHOENIX	80 514,00 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 15	Notifié	02/08/2023		TRANSPORTS PHOENIX	47 652,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 22	Notifié	02/08/2023		AUTOCARS CORSE MEDITERRANEE	75 284,65 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 23	Notifié	18/08/2023		TRANSPORTS PHOENIX	46 151,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 24	Notifié	02/08/2023		TRANSPORTS PHOENIX	105 898,80 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 27	Notifié	02/08/2023		AUTOCARS CORSE MEDITERRANEE	149 527,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 33	Notifié	02/08/2023		CORSICA EUROPA TRAVEL	168 586,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 35	Notifié	02/08/2023		CORSICA EUROPA TRAVEL	108 009,30 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 36	Notifié	02/08/2023		CORSICA EUROPA TRAVEL	100 915,15 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 37	Notifié	02/08/2023		SARL BALESI EVASION	79 947,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 44	Notifié	02/08/2023		Groupement SARL BALESI EVASION / CORSICA EUROPA TRAVEL	187 170,20 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 47	Notifié	23/10/2023		TLFD	29 352,40 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 52	Notifié	02/08/2023		Groupement PRO SERVICES / RICCI MARCEL TRANSPORT	145 157,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 55	Notifié	02/08/2023		CORSICA EUROPA TRAVEL	66 375,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 68	Notifié	02/08/2023		Groupement SAS CESARI TRANSPORTS DE LA ROCCA / SAS SUD CARS	128 728,25 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 71	Notifié	02/08/2023		TRANSPORTS CESARI	106 979,95 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 72	Notifié	02/08/2023		SARL BALESI EVASION	74 012,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 76	Notifié	02/08/2023		AUTOCARS NADIZI	85 587,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 77	Notifié	02/08/2023		SAS SUD CARS	61 001,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 79	Notifié	02/08/2023		SAS SUD CARS	110 691,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 80	Notifié	18/08/2023		SAS SUD CARS	62 081,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 81	Notifié	02/08/2023		SAS SUD CARS	65 058,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 83	Notifié	03/08/2023		SAS SUD CARS	111 447,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 86	Notifié	02/08/2023		SAS AUTOCARS DE L'ILE DE BEAUTE	105 257,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 87	Notifié	02/08/2023		TRANSPORTS PHOENIX	22 741,60 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 89	Notifié	02/08/2023		DE L'ILE DE BEAUTE	114 826,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 91	Notifié	02/08/2023		TRANSPORTS PHOENIX	91 553,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 92	Notifié	02/08/2023		AUTOCARS BRADESI	148 299,48 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - 94 lots - lot 93	Notifié	03/10/2023		TRANSPORTS PHOENIX	42 122,50 €	
2023-3DEP-0114	DGA_ROUTES	Locations d'engins et véhicules de chantier pour les besoins de l'entretien du réseau routier 2A lot 1 RELANCE	Notifié	21/08/2023	100 000,00 €	loxam	100 000,00 €	FCS

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-3DEP-0114								FCS
	DGA_ROUTES	Locations d'engins et véhicules de chantier pour les besoins de l'entretien du réseau routier 2A lot 2 RELANCE	Notifié	21/08/2023	100 000,00 €	corsamat	100 000,00 €	
2023-7DFT-0074	DGA_EDUCATION	Evolution du portail internet du Service Public Territorial de l'Orientalisation « Corsica Orientazione » - lot 2	Notifié	25/07/2023	133 333,33 €	CORSICA WEB	16 666,00 €	Informatique
2023-3DEC-0117	DGA_ROUTES	routier départemental de la Haute Corse LOT 1 - RELANCE	Notifié	17/10/2023	120 000,00 €	CICO CARRIERE	30 000,00 €	FCS
	DGA_ROUTES	Fourniture et livraison de granulats destinés à l'entretien du réseau routier départemental de la Haute Corse -LOT 2 RELANCE	Notifié	17/10/2023	70 000,00 €	CARRIERE CENTRE CORSE	15 000,00 €	
2023-3DEC-0050	DGA_ROUTES	Prestations d'élagage et d'abattage d'arbres situés aux abords du réseau routier de la Collectivité de Corse - secteurs de la Haute Corse - Lot 1	Notifié	17/10/2023	200 000,00 €	GRPMET A SMACHJERA / CORSE DEBROUSSAILLAGE	500 000,00 €	FCS
	DGA_ROUTES	Prestations d'élagage et d'abattage d'arbres situés aux abords du réseau routier de la Collectivité de Corse - secteurs de la Haute Corse - Lot 2	Notifié	17/10/2023	200 000,00 €	GRPMET A SMACHJERA / CORSE DEBROUSSAILLAGE	500 000,00 €	
	DGA_ROUTES	Prestations d'élagage et d'abattage d'arbres situés aux abords du réseau routier de la Collectivité de Corse - secteurs de la Haute Corse - Lot 3	Notifié	17/10/2023	200 000,00 €	PEPINIERE DU CENTRE	500 000,00 €	
	DGA_ROUTES	Prestations d'élagage et d'abattage d'arbres situés aux abords du réseau routier de la Collectivité de Corse - secteurs de la Haute Corse - Lot 4	Notifié	17/10/2023	200 000,00 €	PEPINIERE DU CENTRE	500 000,00 €	
2023-1DGE-0112	DGA_Moyens Généraux	MPS FOURNITURE ET POSE CANALISATION GRAND HOTEL AJACCIO	Notifié	06/09/2023	17 000,00 €	SOCIETE ENTRETIEN ET TRAVAUX	15 375,00 €	Travaux
2023-DGAS-0166	DGA_SOCIALE	Fourniture et la livraison de produits à visée contraceptive pour les besoins des CPEF de la CdC RELANCE LOT 7	Notifié	11/10/2023	- €	LABORATOIRE MAJOIRELLE/ALLOGA France	2 550,00 €	FCS
	DGA_SOCIALE	Fourniture et la livraison de produits à visée contraceptive pour les besoins des CPEF de la CdC RELANCE LOT 8	Notifié	11/10/2023	- €	LABORATOIRE MAJOIRELLE/ALLOGA France	3 100,00 €	
2023-1DGM-0132	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	30/10/2023	100 000,00 €	MECASERVICE	100 000,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	03/10/2023	60 000,00 €	BALESI AUTOMOBILES	60 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	30/10/2023	100 000,00 €	MECASERVICE	100 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	03/10/2023	80 000,00 €	BALESI AUTOMOBILES	80 000,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-1DGM-0132								FCS
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	27/10/2023	185 000,00 €	BALESI AUTOMOBILES	185 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	30/10/2023	70 000,00 €	CORTE AUTO	70 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	03/10/2023	150 000,00 €	ETS MARCEL FERRARI	150 000,00 €	
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture de pneumatiques et prestations associées pour les véhicules de la Collectivité de Corse	Notifié	30/10/2023	50 000,00 €	VENTURINI PNEUS SILIGOM	50 000,00 €	
2023-7DIE-0135	DGA_EDUCATION	Collège de Baleone-Construction pôle de sciences et restructurations diverses-RELANCE LOT 7	Notifié	23/11/2023	70 000,00 €	EGEPP	254 315,30 €	Travaux
2023-3DTM-0060	DGA_ROUTES	MO pour l'entretien et le renforcement de cinq ouvrages ferroviaires ligne centrale Bastia/Ponte Leccia	Notifié	13/12/2023	925 800,00 €	INGEVIA/ ARCADIS ESG	560 800,00 €	PI
2023-3DEC-0107	DGA_ROUTES	Prestations de maîtrise d'œuvre couvrant les travaux réalisés en zones amiantifères dans le cadre de la maintenance routière de la Haute Corse-LOT 1	Notifié	14/12/2023	400 000,00 €	INGEVIA / MCI / ICTP	1 200 000,00 €	PI
	DGA_ROUTES	Prestations de maîtrise d'œuvre couvrant les travaux réalisés en zones amiantifères dans le cadre de la maintenance routière de la Haute Corse-LOT 2	Notifié	14/12/2023	- €	INGEVIA / MCI / ICTP	1 200 000,00 €	
2023-CDC-0103	OEHC	Renforcement des transferts d'eau brute dans le Sud-Est de la Corse - Réalisation du surpresseur de Porto-Vecchio - RELANCE lot 3 Menuiserie	Notifié	22/08/2023	70 000,00 €	Sarl SIFAP	58 650,50 €	Travaux
2023-3SOA-0126	DGA_ROUTES	Confortement et entretien spécialisé d'ouvrages d'art sur les routes territoriales et départementales de Corse – Travaux spéciaux Lot 1 Corse du Sud	Notifié	14/12/2023	5 600 000,00 €	APEX TRAVAUX SPECIAUX	2 800 000 (Maxi)	Travaux
	DGA_ROUTES	Confortement et entretien spécialisé d'ouvrages d'art sur les routes territoriales et départementales de Corse – Travaux spéciaux Lot 2 Haute-Corse	Notifié	14/12/2023	5 600 000,00 €	GMS GREGORINI GAMBOTTI	2 800 000 (Maxi)	
2023-9DES_0119	DGA_TERRITOIRES	Réalisation d'une passerelle en aluminium pour piéton sur la commune de OTA	Notifié	20/10/2023	200 000,00 €	Grpt SARL COMEC /GMS Gambotti	195 008,00 €	Travaux
2023-8DC-0120	DGA_CULTURE	Etude/Enquête sur la politique culturelle de la Collectivité de Corse et accompagnement de la Collectivité de Corse dans l'élaboration de dispositifs de coopération. Lot 1	Notifié	04/08/2023	50 000,00 €	EMERGENCES SUD	47 300,00 €	PI
2023-6DAJ-0124	DGA_EXPERTISE	Accompagnement juridiques en droit constitutionnel dans le cadre de l'évolution institutionnelle de la Corse	Notifié	05/07/2023	80 000,00 €	Mme Wanda Mastor	40 000,00 €	PI
2023-1DGM-0140	DGA_Moyens Généraux	Lot 1 : Maintenance (entretien, réparation et fourniture des pièces) en électricité du parc des véhicules légers, poids lourds et engins de la Collectivité de Corse – Secteur Pumonte	Notifié	28/11/2023	360 000,00 €	ELECTRICITE AUTO MARINE	360 000,00 €	FCS

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-1DGM-0140								FCS
	DGA _Moyens Généraux	Lot 2 : Maintenance (entretien, réparation et fourniture des pièces) en électricité du parc des véhicules légers, poids lourds et engins de la Collectivité de Corse – Secteur Cismonte	Notifié	28/11/2023	480 000,00 €	ELECTRO DIESEL	480 000,00 €	
2023-3DIP-0142	DGA_ROUTES	MARCHE PRESTATIONS SIMILAIRES GIRATOIRE DE LA GRAVONA LOT 2 ENROBES	Notifié	06/07/2023	500 000,00 €	CORSOVIA	497 378,10 €	Travaux
2023-8DP-0144	DGA_CULTURE	TRAVAUX RESTAURATION ET AMENAGEMENT ANCIEN NID D'AIGLE CITADELLE DE CORTE6RELANCE LOT 3	Notifié	11/09/2023	- €	MENUISERIE ANTONETTI	61 635,00 €	Travaux
2023-10DD-0105	DGA_RH	Maintenance, assistance et évolution des applications de l'éditeur CBAO	Notifié	29/09/2023	50 000,00 €	CBAO Sarl	50 000,00 €	Informatique
2023-9DLP-0148	DGA_TERRITOIRES	Acquisition de milieux de culture, de produits, réactifs et consommables destinés aux analyses microbiologiques des eaux, alimentaires et vétérinaires du Laboratoire Pumonte -RELANCE lots 7	Notifié	16/10/2023	- €	alliance bio expertise	3 500,00 €	FCS
	DGA_TERRITOIRES	Acquisition de milieux de culture, de produits, réactifs et consommables destinés aux analyses microbiologiques des eaux, alimentaires et vétérinaires du Laboratoire Pumonte -RELANCE lot 11	Notifié	25/09/2023	- €	thermo fisher diagnostics	13 000,00 €	
2023-1DGM-0156	DGA _Moyens Généraux	Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) nécessaire à la réparation et à la maintenance des engins (3 lots) LOT 32	Notifié	28/11/2023	122 000,00 €	DICOMAT	22 000,00 €	FCS
	DGA _Moyens Généraux	Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) nécessaire à la réparation et à la maintenance des engins (3 lots) LOT 33	Notifié	28/11/2023	122 000,00 €	DICOMAT	40 000,00 €	
2023-7DIE-0160	DGA_EDUCATION	Implantation d'une chaudière biomasse collège Moltifao RELANCE LOT 1	Notifié	06/10/2023	75 000,00 €	TPBAT	68 129,00 €	Travaux
2023-7DIE-0167	DGA_EDUCATION	CAMPUS AGRI U RIZZANESE - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TRANSFORMATION- RELANCE LOT 8	Notifié	26/10/2023	710 000,00 €	ROSSI FRERES PEINTURES	824 218,00 €	Travaux
2023-8DP-0170	DGA_CULTURE	Transport aller-retour et manutention des œuvres de l'exposition Cartografia - la Corse en cartes - Musée de la Corse - Corti	Notifié	19/07/2023	160 000,00 €	BOVIS TRANSPORTS	150 501,00 €	FCS
2023-3DTM-0173	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 14 lots // lot6	Notifié	11/09/2023	6 550 939,00 €	Gpement PHOENIX / CECCALDI ROGER	235 926,25 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 14 lots // lot11	Notifié	23/10/2023	- €	TRANSPORTS PHOENIX	32 254,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 14 lots // lot 85	Notifié	03/10/2023	- €	SAS AUTOCARS DE L'ILE DE BEAUTE	37 634,80 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 14 lots // lot 88	Notifié	01/09/2023	- €	CECCALDI ROGER	43 419,25 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-DGAS-0186	DGA_SOCIALE	Accord cadre pour la fourniture et la livraison de produits à visée contraceptive pour les besoins des Centres de Planification et d'Education Familiale de la Collectivité de Corse relance lot 21	Notifié	06/09/2023	28 000,00 €	NORDIC PHARMA	7 000,00 €	FCS
2023-DGAS-0190	DGA_SOCIALE	Prestations de formation de professionnalisation des personnels des établissements d'accueil de jeunes enfants (internes ou externes à la Collectivité de Corse), sur le territoire de la Corse	Notifié	19/12/2023	45 000,00 €	Association BORIS CYRULNIK POUR LAPETITE ENFANCE	15 000,00 €	FCS
2022-3DPA-0322	DGA_ROUTES	Travaux de reconstruction des deux pontons du port de pêche d'Erbalunga - Commune de Brando LOT 1	Notifié	20/11/2023	220 000,00 €	TERRACO	264 016,00 €	Travaux
	DGA_ROUTES	Travaux de reconstruction des deux pontons du port de pêche d'Erbalunga - Commune de Brando LOT2	Notifié	20/11/2023	130 000,00 €	TERRACO	117 311,99 €	
2023-3DEC-0092	DGA_ROUTES	Location d'engins de service hivernal sans chauffeur pour le réseau routier de la Collectivité de Corse - Lot 5	Notifié	10/10/2023	1 600 000,00 €	EUROMAT	100 000,00 €	FCS
	DGA_ROUTES	Location d'engins de service hivernal sans chauffeur pour le réseau routier de la Collectivité de Corse - Lot 6	Notifié	10/10/2023	- €	EUROMAT	100 000,00 €	
	DGA_ROUTES	Location d'engins de service hivernal sans chauffeur pour le réseau routier de la Collectivité de Corse - Lot 8	Notifié	10/10/2023	- €	EUROMAT	100 000,00 €	
	DGA_ROUTES	Location d'engins de service hivernal sans chauffeur pour le réseau routier de la Collectivité de Corse - Lot 9	Notifié	10/10/2023	- €	EUROMAT	100 000,00 €	
2023-3DPA-0077	DGA_ROUTES	Etude géotechniques et géophysique dans le cadre du confortement du talus de protection du seuil 02 de l'aéroport d'Ajaccio Napoléon Bonaparte	Notifié	29/09/2023	150 000,00 €	ROCCA E TERRA	119 130,00 €	PI
2023-7DIE-0205	DGA_EDUCATION	Collège de Campo Vallone- Extension et restructuration pédagogique - RELANCE lot 6 Revêtement de sol	Notifié	21/09/2023	90 000,00 €	FRERES ROSSI	85 797,00 €	Travaux
2023-3DCR-0206	DGA_ROUTES	Réalisation d'une extension de la salle d'autopsie animale labo 2B RELANCE LOT 3	Notifié	21/12/2023	12 690,00 €	SOC CLOISONS ET PLAFONDS	15 502,80 €	Travaux
	DGA_ROUTES	Réalisation d'une extension de la salle d'autopsie animale labo 2B RELANCE LOT 4	Notifié	21/12/2023	29 106,00 €	MARINETTI ANGE MARIE	26 702,32 €	
	DGA_ROUTES	Réalisation d'une extension de la salle d'autopsie animale labo 2B RELANCE LOT 5	Notifié	21/12/2023	22 620,00 €	MARINETTI ANGE MARIE	24 999,89 €	
2023-DTN-0151	DGA_STRATEGIE	Accompagnement de la Collectivité de Corse dans le cadre de la mise en place d'un service public de la donnée	Notifié	09/11/2023	80 000,00 €	CIVITEO	40 000,00 €	PI
2023-1DGE-0213	DGA_Moyens Généraux	Réfection des asservissements du centralisateur du Système de Sécurité Incendie du Palazzu de la Collectivité de Corse - Ajaccio - Relance	Notifié	10/10/2023	150 000,00 €	corse video com	158 928,61 €	Travaux

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-10DD-0152	DGA_RH	Maintenance, assistance et évolution de l'outil NEEVA pour les besoins de la Collectivité de Corse	Notifié	17/08/2023	190 000,00 €	NEEVA	190 000,00 €	FCS
2023-1DMG-0169	DGA_Moyens Généraux	Mise à disposition de titres de presse pour les services de la Collectivité de Corse, fourniture et livraison - relance Lot 1	Notifié	15/09/2023	60 000,00 €	0	- €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 10	Notifié	04/09/2023	- €	Transports FEDERICI	144 289,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 17	Notifié	23/10/2023	- €	Transports BERNARDI	151 352,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 18	Notifié	03/10/2023	- €	SARL TRANSTER	108 529,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 19	Notifié	03/11/2023	- €	AUTOCARS NADIZI	134 963,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 20	Notifié	23/10/2023	- €	AUTOCARS NADIZI	90 104,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 26	Notifié	26/09/2023	- €	AUTOCARS CORSE MEDITERRANEE	57 270,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 28	Notifié	03/11/2023	- €	Transports touristiques bonifaciens	202 305,95 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 29	Notifié	03/11/2023	- €	CORSICA EUROPA TRAVEL	145 596,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 30	Notifié	03/11/2023	- €	Groupment CORSICA EUROPA TRAVEL / ROSSI	217 815,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 31	Notifié	23/10/2023	- €	AUTOCARS BRADESI	407 641,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 34	Notifié	23/10/2023	- €	Gt CORSICA EUROPA TRAVEL / TRANSPORTS ROSSI	402 634,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 38	Notifié	03/11/2023	- €	Gt SARL BALESI EVASION ET RAPIDES BLEUS	214 742,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 39	Notifié	23/10/2023	- €	RAPIDES BLEUS	73 339,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-3DTM-0175	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 40	Notifié	28/07/2023	- €	Groupement SARL BALESI EVASION / CORSICA EUROPA TRAVEL	140 262,50 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 41	Notifié	23/10/2023	- €	RAPIDES BLEUS	41 739,60 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 42	Notifié	23/10/2023	- €	RAPIDES BLEUS	124 392,10 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 43	Notifié	23/10/2023	- €	RAPIDES BLEUS	161 556,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 45	Notifié	23/10/2023	- €	RAPIDES BLEUS	53 263,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 46	Notifié	03/11/2023	- €	SARL BALESI EVASION	107 433,60 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 50	Notifié	03/11/2023	- €	SARL BALESI EVASION	110 507,60 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 53	Notifié	03/11/2023	- €	SEGAT OLLANDINI	110 507,60 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 54	Notifié	03/11/2023	- €	Groupement SEGAT OLLANDINI / SAS CESARI DE LA ROCCA	325 638,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 57	Notifié	03/11/2023	- €	SAS CESARI TRANSPORTS DE LA ROCCA	59 913,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 58	Notifié	03/11/2023	- €	SEGAT OLLANDINI	67 453,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 59	Notifié	03/11/2023	- €	PRO SERVICES	86 521,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 62	Notifié	03/11/2023	- €	PRO SERVICES	81 562,25 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 63	Notifié	03/11/2023	- €	SAS CESARI TRANSPORTS DE LA ROCCA	51 979,20 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 64	Notifié	03/11/2023	- €	SAS CESARI TRANSPORTS DE LA ROCCA	77 593,60 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHE	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 66	Notifié	23/10/2023	- €	PRO SERVICES	91 739,20 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 67	Notifié	23/10/2023	- €	PRO SERVICES	62 418,30 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 69	Notifié	03/11/2023	- €	Groupement SEGAT OLLANDINI / PRO SERVICES	121 990,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 70	Notifié	03/11/2023	- €	SEGAT OLLANDINI	78 891,00 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 78	Notifié	04/09/2023	- €	Transports FEDERICI	112 822,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 84	Notifié	04/09/2023	- €	SAS SAIB	32 309,90 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud – Relance 41 lots- LOT 94	Notifié	03/10/2023	- €	TRANSPORTS PHOENIX	35 326,20 €	
2023-3DCR-0211	DGA_ROUTES	RELANCE LOT 1 TVX 2ND ŒUVRE REHABILITATION BAT LECLERC AJACCIO	Notifié	24/11/2023	155 000,00 €	TNA	153 445,50 €	Travaux
2023-7DFT-0230	DGA_EDUCATION	Evolution du portail internet du Service Public Territorial de l'Orientation « Corsica Orientazione » - Relance lot 1	Notifié	17/08/2023	66 666,64 €	LA JUGLE DESIGN	16 666,66 €	Informatique
2023-1DGE-0217	DGA_Moyens Généraux	Fourniture d'une structure modulaire pour la pépinière de Castellucciu	Notifié	25/10/2023	210 000,00 €	corse construction modulaire	205 800,00 €	FCS
2023-1DMG-0172	DGA_Moyens Généraux	Lot 1 : Prestations de traiteur et de restauration pour la Collectivité de Corse - Région Ajaccienne / Traiteurs	Notifié	19/10/2023	1 800 000,00 €	0	- €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Lot 2 : Prestations de traiteur et de restauration pour la Collectivité de Corse - Extrême Sud / Traiteurs	Notifié	19/10/2023	200 000,00 €	0	- €	
	DGA_Moyens Généraux	Lot 3 : Prestations de traiteur et de restauration pour la Collectivité de Corse - Région Bastiaise et Plaine Orientale / Traiteurs	Notifié	19/10/2023	600 000,00 €	0	- €	
	DGA_Moyens Généraux	Lot 4 : Prestations de traiteur et de restauration pour la Collectivité de Corse - Centre Corse et Balagne / Traiteurs	Notifié	19/10/2023	800 000,00 €	0	- €	
2023-2SGS-0176	DGA_SOCIALE	Formation Accueillant familiaux	Notifié	17/11/2023	51 200,00 €	CORSE FORMATION PROFESSIONNELLE	12 800,00 €	FCS

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-7DLC-0191	DGA_EDUCATION	Mise en place de classes transplantées centre séjour BASTELICA	Notifié	22/11/2023	1 360 000,00 €	ADPEP 2B	340 000,00 €	FCS
2023-3DTM-0104	DGA_ROUTES	MPS RESEAU FERROVIAIRE EXTENSION CCCVU MODIF DAAT	Notifié	04/09/2023	1 200 000,00 €	CEGELEC MOBILITY	1 195 246,33 €	Travaux
2023-1DMG-0231	DGA_Moyens Généraux	Fourniture et livraison de gaz propane en citerne-LOT 1	Notifié	31/08/2023	45 000,00 €	SARL SOCOGAZ	5 000,00 €	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Fourniture et livraison de gaz propane en citerne-LOT 2	Notifié	31/08/2023		0	17 500,00 €	
2023-3DTM-0233	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires Secteur CISMONTE (Haute-Corse) - 3 lots / Lot 95	Notifié	17/10/2023	60 300,00 €	TRANSPORTS ANTONIOTTI ANDRE	29 813,00 €	FCS
2023-3DTM-0234	DGA_ROUTES	Travaux de construction de la nouvelle halte ferroviaire de la maison d'arrêt de Borgo lot 1	Notifié	24/11/2023	336 515,00 €	TERRACO	229 049,95 €	Travaux
	DGA_ROUTES	Travaux de construction de la nouvelle halte ferroviaire de la maison d'arrêt de Borgo lot 2	Notifié	24/11/2023	30 205,00 €	EIA	55 997,03 €	
	DGA_ROUTES	Travaux de construction de la nouvelle halte ferroviaire de la maison d'arrêt de Borgo lot 3	Notifié	24/11/2023	35 680,00 €	SOTRAVOS	66 415,00 €	
2023-3DIP-0241	DGA_ROUTES	RT 401 ORT de Propriano - requalification des voiries lot 2	Notifié	22/12/2023	874 021,00 €	SAS MOCCHI TP	790 949,90 €	Travaux
2023-SEC-0244	Secrétariat Général	Interprétation en direct, en simultané en français ou en corse, d'interventions au cours des débats en séances publiques de l'Assemblée de Corse émises en langue corse ou en langue française	Notifié	27/09/2023	28 000,00 €	0	- €	FCS
2023-3DTM-0154	DGA_ROUTES	Construction de la nouvelle halte ferroviaire de CASATORRA LOT 1 TERRASS GENIE CIVIL	Notifié	31/10/2023	593 705,00 €	SRHC	297 284,55 €	Travaux
	DGA_ROUTES	Construction de la nouvelle halte ferroviaire de CASATORRA LOT 2 VOIRIE MACONNERIE	Notifié	31/10/2023	132 493,00 €	SRHC	78 072,20 €	
	DGA_ROUTES	Construction de la nouvelle halte ferroviaire de CASATORRA LOT 3 ECLAIRAGE PUBLIC	Notifié	31/10/2023	27 650,00 €	EIA	59 827,59 €	
	DGA_ROUTES	SIGNALISATION MOBILIER URBAIN TRANCHE SUR LOT 4	Notifié	31/10/2023	34 800,00 €	SOTRAVOS	70 893,30 €	
	DGA_ROUTES	ESPACES VERTS PLANTATIONS	Notifié	31/10/2023	58 985,00 €	CORSE PAYSAGE	20 327,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-1DGM-0236	DGA_Moyens Généraux	Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) et la maintenance en opérations externalisées pour l'entretien des poids lourds de la Collectivité de Corse-LOT 6	Notifié	23/11/2023	400 000,00 €	Garage GROTTOLO	320 000,00 €	FCS
2023-1DGM-0248	DGA_Moyens Généraux	Achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) nécessaire à la réparation et à la maintenance des engins (3 lots) Relance du lot 23	Notifié	21/09/2023	143 780,34 €	Service TP	60 000,00 €	FCS
2023-1DGM-0188	DGA_Moyens Généraux	Visites périodiques et entretien des tachygraphes et des limiteurs de vitesse des poids lourds de la Collectivité de Corse (3 lots). LOT1	Notifié	06/12/2023	56 000,00 €	BORGO EQUIPEMENTS	27 000 (maxi)	FCS
	DGA_Moyens Généraux	Visites périodiques et entretien des tachygraphes et des limiteurs de vitesse des poids lourds de la Collectivité de Corse (3 lots). LOT 2	Notifié	06/12/2023	24 000,00 €	BORGO EQUIPEMENTS	6 000 (maxi)	
	DGA_Moyens Généraux	Visites périodiques et entretien des tachygraphes et des limiteurs de vitesse des poids lourds de la Collectivité de Corse (3 lots). LOT 3	Notifié	06/12/2023	16 000,00 €	GARAGE GROTTOLO	4 000 (maxi)	
2023-7DFT-0229	DGA_EDUCATION	Gestion du paiement des bourses aux élèves et étudiants des cursus "carrières sanitaires et sociales" versées par la Collectivité de Corse	Notifié	06/11/2023	76 000,00 €	ASP	29 700,00 €	FCS
2023-3DCR-0245	DGA_ROUTES	CONSTRUCTION CHALET THERMAL PETRAPOLA LOT 1 VRDI	Notifié	15/11/2023	1 931 160,00 €	SNT PETRONI	25 503,54 €	Travaux
	DGA_ROUTES	LOT 2 Gros-oeuvre	Notifié	15/11/2023	- €	SNT PETRONI/GMSG AMBOTTI	278 601,67 €	
	DGA_ROUTES	Charpente métallique LOT 3	Notifié	15/11/2023	- €	SAS FUSELLA CM	378 280,00 €	
	DGA_ROUTES	Charpente bois LOT 4	Notifié	01/12/2023	- €	VIA CASA	154 226,00 €	
	DGA_ROUTES	Menuiseries extérieures LOT 6	Notifié	01/12/2023	- €	MARCIA DIFFUSION	122 265,00 €	
	DGA_ROUTES	Menuiseries intérieures LOT 7	Notifié	01/12/2023	- €	LES NOUVEAUX MENUISIERS	59 570,65 €	
	DGA_ROUTES	Cloisons Doublages Plafond LOT 9	Notifié	01/12/2023	- €	GROUPE CF	69 500,00 €	
	DGA_ROUTES	Revêtement sols souples LOT 11	Notifié	01/12/2023	- €	GROUPE CF	21 000,00 €	
	DGA_ROUTES	Peinture intérieure LOT 12	Notifié	01/12/2023	- €	GROUPE CF	24 000,00 €	

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
	DGA_ROUTES	Métallerie LOT 13	Notifié	01/12/2023	- €	MARCIA DIFFUSION	202 735,00 €	
	DGA_ROUTES	CVC Plomberie LOT 14	Notifié	01/12/2023	- €	SAS VO2	315 618,38 €	
	DGA_ROUTES	Equipements sanitaires LOT 15	Notifié	18/12/2023	- €	STAS DOYER	101 554,50 €	
	DGA_ROUTES	Electricité Courants Forts et Faibles LOT 16	Notifié	01/12/2023	- €	SMP MARINETTI	116 371,56 €	
	DGA_ROUTES	Ménage - Nettoyage du chantier LOT 17	Notifié	01/12/2023	- €	2B2A NETTOYAGE	49 400,00 €	
2023-3DTM-0254	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 4 lots -LOT 2	Notifié	06/10/2023	- €	BELLINI TRANSPORTS	42 180,25 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 4 lots -LOT 4	Notifié	06/10/2023	- €	BELLINI TRANSPORTS	46 336,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 4 lots -LOT 16	Notifié	06/10/2023	- €	BELLINI TRANSPORTS	123 110,75 €	
2023-3DIP-0275	DGA_ROUTES	RD 11B 111B travaux de finitions	Notifié	30/11/2023	99 925,00 €	SOTRAROUT	109 000,00 €	Travaux
2023-3DTM-0242	DGA_ROUTES	Réseau ferré de Corse. Extension de la commande centralisée de la voie unique et sections de croisement Equipement des gares de Lumio et Algajola. Marché de prestations similaires	Notifié	31/10/2023	2 800 000,00 €	Gpt Cegelec/SCT	2 993 351,07 €	Travaux
2023-3DTM-0256	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 5 lots- LOT 32	Notifié	03/11/2023		RAPIDES BLEUS	608 917,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 5 lots- LOT 48	Notifié	23/10/2023		TRANSPORTS ROSSI	84 809,20 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 5 lots- LOT 75	Notifié	23/10/2023		CRISPI JEAN FRANCOIS	36 716,75 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 5 lots- LOT 82	Notifié	03/11/2023		SEGAT OLLANDINI	106 097,00 €	
2023-9DMA-0294	DGA_TERRITOIRES	du service LAV Démoustication - relance lot 2	Notifié	15/11/2023	20 000,00 €	dicomat	10 000,00 €	FCS

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-9DMA-0294								FCS
	DGA_TERRITOIRES	Réparation et entretien des matériels de pulvérisation et de traitement du service LAV Démoustication - relance lot 3	Notifié	15/11/2023	30 000,00 €	dicomat	15 000,00 €	
2023+3DTM-0292	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 7 lots- LOT 49	Notifié	02/11/2023	- €	CO TRANSPORTS	70 744,80 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 7 lots- LOT 56	Notifié	02/11/2023		CO TRANSPORTS	77 024,50 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 7 lots- LOT 61	Notifié	02/11/2023		CO TRANSPORTS	53 642,40 €	
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 7 lots- LOT 74	Notifié	02/11/2023		JARDINS DU COUVENT	64 972,25 €	0
	DGA_Moyens Généraux	Acquisition d'ouvrages non scolaires, publication spécialisées pour la CDC lot 1 Pumonte	Notifié	28/12/2023		120 000,00 €	CARO LA MARGE	30 000,00 €
DGA_Moyens Généraux	Acquisition d'ouvrages non scolaires, publication spécialisées pour la CDC lot 2 Cismonte	Notifié	28/12/2023	80 000,00 €	CARO LA MARGE	20 000,00 €		
2023-3DEC-0284	DGA_ROUTES	Location d'un pont provisoire de type BAILEY sur la RD39 PK 2.530 - Commune de GAVIGNANO	Notifié	30/11/2023	155 600,00 €	Tous travaux	155 200,00 €	Travaux
2023-3DTM-0312	DGA_ROUTES	Transport ferroviaire des élèves pris en charge par la Collectivité de Corse au titre des transports scolaires sur le trajet Bastia-Casamozza-Bastia à compter du 1er janvier 2024	Notifié	28/12/2023	2 490 107,00 €	EPIC CFC	2 525 600,00 €	FCS
2023-3DTM-0282	DGA_ROUTES	Exploitation de services de transport interurbain de voyageurs - Relance des lignes C3, C4 et C6 - lot 1	Notifié	28/12/2023	- €	CO-TRANSPORTS	199 124,12 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de services de transport interurbain de voyageurs - Relance des lignes C3, C4 et C6 - lot 2	Notifié	28/12/2023		CO-TRANSPORTS	174 549,92 €	
2023-10DQ-0306	DGA_RH	ORGANISATION ARBRE DE NOEL 2023 LOT 1	Notifié	27/11/2023	16 000,00 €	PERLUETTE	15 778,00 €	FCS
	DGA_RH	ORGANISATION ARBRE DE NOEL 2023 LOT 2	Notifié	27/11/2023	32 000,00 €	PERLUETTE	31 799,50 €	
	DGA_RH	ORGANISATION ARBRE DE NOEL 2023 LOT 3	Notifié	27/11/2023	7 000,00 €	LE HUSSARD	5 600,00 €	
2023-3DTM-0333	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 2 lots / lot 65	Notifié	14/11/2023	- €	SAS CESARI TRANSPORTS DE LA ROCCA	117 108,25 €	FCS

Numéro affaires	DGA	OBJET DU MARCHÉ	Phase procédure	Date début des phases	Estimations	Nom attributaire	Montant HT	Type d'opération
2023-3DTM-0333					- €			FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 2 lots / lot 73	Notifié	14/11/2023		CO TRANSPORTS	57 296,75 €	
2023-3DTM-0332	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 2 lots / lot 51	Notifié	03/11/2023	- €	Groupement BALESI EVASION / SAS CESARI DE LA ROCCA	179 784,50 €	FCS
	DGA_ROUTES	Exploitation de service de transports scolaires en Corse du Sud - relance 2 lots / lot 60	Notifié	03/11/2023		CO TRANSPORTS	98 958,30 €	
2023-3DTM-0297	DGA_ROUTES	Travaux de réhabilitation de la gare d'Ajaccio - Bâtiment voyageur, quais et aménagement extérieurs. Relance du lot 2 Bâtiment voyageur TCE	Notifié	21/12/2023	- €	RAFFALLI TP	999 958,75 €	Travaux
2023-3DTM-0366	DGA_ROUTES	Exploitation de services de transport interurbain de voyageurs - Relance ligne C6	Notifié	29/12/2023	182 000,00 €	SUD CARS	167 455,62 €	FCS

Annexe I : Tableaux des actions en justice, en demande et en défense – 2^{ème} semestre 2023 – 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023

Dossiers gérés par la direction des affaires juridiques (DGA 04 – en charge de la stratégie de l’innovation et de la transformation) – **Hors contentieux sociaux gérés par la Direction Générale Adjointe en charge des affaires sociales et sanitaires**

A. Affaires en demande devant les juridictions administratives

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
23REC30	M. X	Cour administrative d’appel de Marseille (CAA Marseille)	RH - Annuler en toutes ses dispositions le jugement n°2100362 rendu par le Tribunal administratif de Bastia en date du 7 juillet 2023.	En cours
23REC34	SNT/CFDT	CAA Marseille	Appel et requête en sursis exécution des jugements du TA ayant annulé les élections professionnelles.	Terminé
23REC42	SCI Amanduletto	Conseil d’Etat (CE)	Pourvoi contre l'arrêt n°22MA01845 de la CAA Marseille du 3 juillet 2023 en tant qu'il a annulé le classement en ESA des parcelles D 15,696 et 697 à Calvi.	En cours
23REC43	Commune de Pietrosella	CE	Pourvoi contre l'arrêt n°22MA01845 de la CAA Marseille du 3 juillet 2023 en tant qu'il a annulé le classement en ESA des parcelles D 15,696 et 697 à Calvi.	En cours
23REC44	Commune de Bonifacio	CE	Pourvoi contre l'arrêt n°22MA01839 de la CAA Marseille du 3 juillet 2023 en tant qu'il annulé le classement en ESA du secteur de Musella au sud de la RD 60.	En cours
23REC67	SYVADEC	Tribunal Administratif de Bastia (TA Bastia)	Demande d'annulation de la délibération n°2023-06-031 du 1er juin 2023 du SYVADEC portant plan de financement du centre de tri et de valorisation de Monte.	En cours
23REC68	Préfecture de Corse	TA Bastia	Demande d'annulation de la décision de la Préfecture de Corse du 1er juin 2023 de financer le projet de CTV de Monte au titre du PTIC.	En cours

B. Affaires en défense devant les juridictions administratives

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
23REC27	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la mise en demeure faite le 15 mai 2023 à M. X de payer la somme de 79 955,43 euros au titre d'un indu de retraite.	En cours
23REC28	SCI Méditerranéenne de travaux et d'enrobés	TA Bastia	Référé précontractuel : Demande tendant à l'annulation de la procédure de passation lancée par la collectivité de Corse portant sur la création d'une piste cyclable entre l'Amirauté et Fond de baie d'Ajaccio.	Terminé
23REC33	M. X	TA Bastia	RH - Demande tendant à l'annulation des décisions du 22 mai 2023 et du 13 juin 2023 du président de la Collectivité de Corse plaçant M. X en disponibilité d'office, pour raisons de santé.	En cours
23REC35	M. X	TA Bastia	RH – Demande de condamnation de la Collectivité de Corse à verser à M. X la somme de 84.081,70 €.	En cours
23REC36	M. X	TA Bastia	RH – Demande de condamnation de la collectivité de Corse à payer à M. X la somme de 5 960, 40 €.	Terminé
23REC37	M. X	TA Bastia	RH – Référé provision - Demande tendant à la condamnation de la collectivité de Corse à verser à M. X la somme provisionnelle de 5 960, 40 euros.	Terminé
23REC38	M. X	TA Bastia	RH - Demande tendant à l'annulation des arrêtés de la Collectivité de Corse et de la décision du 29 juin 2023 plaçant M. X en congés de maladie ordinaires.	En cours
23REC39	M. X	TA Bastia	RH - Demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 7 juin 2023 du président du conseil exécutif de Corse portant prolongation de congé de maladie ordinaire et refus de l'imputabilité au service de son accident déclaré le 21 avril 2022.	En cours
23REC40	M. X	TA Bastia	CDC Observateur ; Demande tendant à l'annulation de l'avis de somme à payer émis par le collègue Maria De Peretti de Porto-Vecchio portant défaut de paiement de la cantine scolaire.	En cours
23REC41	M. X	TA Bastia	Référé expertise : Demande tendant à la désignation d'un expert afin de déterminer les causes du sinistre qui s'est produit le 19 décembre 2022 dans la propriété de M. X.	En cours

23REC45	M. X	CAA Marseille	RH - M. X demande à la cour d'annuler le jugement n° N° 2100473 du 7 juillet 2023 par lequel le TA de Bastia a rejeté sa demande tendant à : 1°) l'annulation de l'avenant portant modification de sa rémunération 2°) la réévaluation de sa rémunération conformément à son statut ; 3°) la condamnation de la collectivité de Corse à lui verser la somme de 49 021 euros au titre de la perte de revenus qu'elle estime avoir subie.	En cours
23REC47	BELLINI Transports	TA Bastia	Référé précontractuel : Demande d'annulation de la décision de la commission d'appel d'offres de la Collectivité de Corse rejetant comme inacceptable l'offre de la requérante sur le lot n°1 du marché public de service de transport public n°2023-3DTM-0072.	Terminé
23REC48	SARL AUTOCARS NADIZI	TA Bastia	Référé précontractuel : Demande d'annulation de la décision du 30 août 2023 par laquelle la collectivité de Corse a écarté son offre pour le lot n° TSA011 – LY229.	Terminé
23REC49	SARL AUTOCARS NADIZI	TA Bastia	Référé précontractuel - Demande d'annulation de la décision du 30 août 2023 par laquelle la collectivité de Corse a écarté son offre pour le lot n° TSA011 – LY229.	Terminé
23REC50	SARL TRANSPORTS BERNARDI	TA Bastia	Référé précontractuel – Demande d'annulation de la décision du 30 août 2023 par laquelle la collectivité de Corse a écarté son offre comme inacceptable pour le lot n° TSA007 - LY236 – LY237.	Terminé
23REC51	SARL TRANSPORTS BERNARDI	TA Bastia	Référé précontractuel – Demande d'annulation de la décision du 30 août 2023 par laquelle la collectivité de Corse a écarté son offre comme inacceptable pour le lot n° TSA008 - LY239 - CO240.	Terminé
23REC52	SARL TRANSPORTS BERNARDI	TA Bastia	Référé précontractuel – Demande d'annulation de la décision du 30 août 2023 par laquelle la collectivité de Corse a écarté son offre comme inacceptable pour le lot n° TSA018 – CO365 – CO366 –CO367.	Terminé
23REC53	SARL TRANSPORTS BERNARDI	TA Bastia	Annuler la décision du 30 août 2023 par laquelle la collectivité de Corse a écarté son offre comme irrégulière pour le lot n° TSA093 – LY264.	Terminé
23REC54	SARL TRANSPORTS BERNARDI	TA Bastia	Annuler la décision du 30 août 2023 par laquelle la collectivité de Corse a écarté son offre pour le lot n° TSA094 – PM375 – PM376.	Terminé

23REC55	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation des arrêtés n° 2023-9948 et 2023-9949 du 12 juillet 2023 du président du conseil exécutif de Corse portant exercice du droit de préemption au titre des espaces naturels, sur la parcelle n° 486 et n°487 de l'île de Cavallo.	En cours
23REC56	Commune de Pietrosella	CE	Pourvoi contre l'arrêt n°22MA01838 du 3 juillet 2023 de la CAA Marseille en ce qu'il a seulement annulé le classement en ESA des zones situées dans le secteur de la Stagnola et à l'est de la RD 55 dans le secteur de Sampiero.	En cours
23REC57	Commune d'Albitreccia	CE	Pourvoi contre l'arrêt n°22MA01847 du 3 juillet 2023 de la CAA Marseille en ce qu'il a annulé jugement n°2100590 du TA de Bastia du 29 avril 2022 prononçant une annulation totale de la délibération ayant rétabli la carte des ESA.	En cours
23REC58	M. X	CE	Pourvoi contre l'arrêt n°22MA01831 du 3 juillet 2023 de la CAA Marseille en ce qu'il a annulé jugement n°2100682 du TA de Bastia du 29 avril 2022 prononçant une annulation totale de la délibération ayant rétabli la carte des ESA.	En cours
23REC59	M. X	CE	M. X demande au Conseil d'Etat : 1°) d'annuler l'arrêt n° 22MA00860 du 3 juillet 2023 par lequel la cour administrative d'appel de Marseille a rejeté ses demandes 1) obtenir le bénéfice de la protection fonctionnelle 2) condamnation de la collectivité de Corse à lui verser la somme de 84 528,66 euros en réparation des préjudices qu'elle estime avoir subis du fait d'un harcèlement moral.	Terminé
23REC60	Sci COSTA CROISIERE S.P.A	TA Bastia	Référé Expertise : demande tendant à la désignation d'un expert afin de déterminer les causes et circonstances du sinistre du 4 juillet 2023, ainsi que la nature des travaux de reprise et l'évaluation des préjudices subis.	En cours
23REC61	M. X	TA Bastia	RH – Demande tendant à l'annulation contre les décisions maintenant M. X en disponibilité d'office, pour raisons de santé.	En cours
23REC62	Association OBSERVATOIRE DES LIBERTES	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la présidente de l'Assemblée de Corse a rejeté sa demande du 18 juin 2023 tendant à l'application des articles 3 et 4 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.	Terminé

23REC63	M. X	TA Bastia	RH – Demande de désignation avant dire droit d'un expert afin d'évaluer l'étendue des préjudices subis par M. X résultant de sa maladie professionnelle ; demande de condamnation de la collectivité de Corse à lui verser une indemnité provisionnelle d'un montant de 20 000 euros à valoir sur les indemnités définitives réparatrices des préjudices endurés.	En cours
23REC64	AUTOCARS CORSE MEDITERANEE	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du lot 5 de l'accord-cadre ayant pour objet « l'exploitation de service de transports scolaires en Corse-du-Sud -94 lots » et demande de condamnation à verser la somme de 63 777,14 euros à titre d'indemnité en réparation du préjudice subi.	En cours
23REC65	AUTOCARS CORSE MEDITERANÉE	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du lot 23 de l'accord-cadre ayant pour objet « l'exploitation de service de transports scolaires en Corse-du-Sud -94 lots » et demande de condamnation à verser la somme de 86 947,71 euros à titre d'indemnité en réparation du préjudice subi.	En cours
23REC66	AUTOCARS CORSE MEDITARANÉE	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du maché conclu concernant le lot 6 de l'accord-cadre ayant pour objet « l'exploitation de service de transports scolaires en Corse-du-Sud – relance 14 lots » et demande de condamnation de la collectivité de Corse au versement de la somme de 427 695,23 euros à titre d'indemnité.	En cours
23REC69	M. X	TA Bastia	Rh – Demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 17 octobre 2023 du président de la collectivité de Corse maintenant M. X en disponibilité d'office avec maintien à demi-traitement.	En cours

C. Affaires en demande devant les juridictions judiciaires

-Néant.

D. Affaires en défense devant les juridictions judiciaires

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
23REC29	M. X	Cour d'Appel Bastia	Condamnation de GROUPAMA à verser à M. X la somme de 70.3615,65€ au titre des PGPF.	En cours
23REC32	M. X	Tribunal Judiciaire Bastia	Foncier ; CDC Observateur : Responsabilité contractuelle d'une entreprise de construction - Empiètement de murs de clôture sur des parcelles du domaine privé de la CDC à LUCCIANA.	En cours
23REC46	M. X	Tribunal judiciaire d'Aiacciu	Demande de condamnation de GROUPAMA en réparation de préjudices corporels résultant de l'aggravation des séquelles des suites d'un accident de voirie.	En cours

E. Dossiers assurés (sinistres donnant lieu à contentieux en défense pris en charge par l'assurance)

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
SIN2023-01	M.X	TA Bastia	Demande indemnitaire concernant les préjudices subis à la suite d'une chute à moto.	En cours
SIN2023-05	M.X	TA Bastia	Demande tendant à la condamnation de la collectivité de Corse à lui verser la somme de 110 000 euros à raison des préjudices subis à la suite d'une chute depuis le Pont de l'Oso.	En cours
SIN2023-06	M. X	TA Bastia	Demande tendant à condamner la collectivité de Corse à verser la somme de 50 854,33 euros à M. X en réparation des préjudices subis en raison d'une prise en charge inadaptée par le service de l'aide sociale à l'enfance.	En cours

F. Affaires devant le juge pénal

- Néant

G. Plaintes pénales (y compris avec constitution de partie civile de la CDC)

N° Dossier DAJ	NOM	OBJET
23PLAINT16	X	Vol de panneaux signalisation RT 50.
23PLAINT17	X	Vol matériels thermique.
23PLAINT18	X	Vol de chèques emploi service.
23PLAINT19	X	Vol de tronçonneuse.
23PLAINT20	X	Vol de matériels.
23PLAINT21	X	Dégradation de véhicule.
23PLAINT22	X	Vol de tronçonneuse.
23PLAINT23	X	Sanglier abattu.
23PLAINT24	X	Dépôt illégal de déchets.
23PLAINT25	X	Abandon de véhicule.
23PLAINT26	X	Cueillette d'immortelles.
23PLAINT27	X	Décharge sauvage.
23PLAINT28	X	Flamant rose abattu.